



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
 DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grâce

1939



TARIF POSTAL

a) Suisse.

	Taxe c.
Lettres, petits paquets-lettres et papiers d'affaires :	
a) jusqu'à 250 g. (dans le rayon local de 10 km. = 10 c.)	20
b) au delà de 250 jusqu'à 1000 g., pour toute la Suisse	30
Cartes postales	10
Imprimés :	
jusqu'à 50 g.	5
au delà de 50 jusqu'à 250 g.	10
» » » 250 » 500 g.	15
» » » 500 » 1000 g.	25
en cas de dépôt d'au moins 50 envois, jusqu'à 50 g.	3
de 50 à 100 g.	5
Droit de recommandation pour tous les envois indiqués ci-dessus	20
Poste aérienne , surtaxes à ajouter aux taxes ordinaires :	
a) envois de la poste aux lettres, jusqu'à 250 g.	10
au delà de 250 jusqu'à 1000 g.	20
liasses de journaux de plus de 1 kg., par kg. ou fraction de kg. en plus	20
b) paquets, par kg. et par colis	40
Paquets (colis postaux) rayon régional de 45 km. :	
jusqu'à 250 g.	30
au delà de 250 g. jusqu'à 1 kg.	40
» » » 1 kg. » 2 1/2 kg.	50
» » » 2 1/2 kg. » 5 kg.	60
» » » 5 kg. » 7 1/2 kg.	80
» » » 7 1/2 kg. » 10 kg.	100
» » » 10 kg. » 15 kg.	200
» » » 15 kg. » 50 kg., selon la distance; se renseigner au guichet de l'office de poste.	
Paquets (colis postaux) rayon de plus de 45 km. :	
jusqu'à 250 g.	30
au delà de 250 g. jusqu'à 1 kg.	40
» » » 1 kg. » 2 1/2 kg.	60
» » » 2 1/2 kg. » 5 kg.	90
» » » 5 kg. » 7 1/2 kg.	120
» » » 7 1/2 kg. » 10 kg.	150
» » » 10 kg. » 15 kg.	200
» » » 15 kg. » 50 kg., selon la distance; se renseigner au guichet de l'office de poste.	

Taxe
c.

Remboursements (outre la taxe ordinaire de transport) :

	Taxe c.
pour des montants jusqu'à 5 fr.	15
» » » de plus de 5 fr. jusqu'à 20 fr.	20
en sus, par 20 fr. ou fraction de 20 fr. en plus, jusqu'à 100 fr.	10
en sus, par 100 fr. ou fraction de 100 fr. en plus, jusqu'à 500 fr.	30
pour des montants de plus de 500 fr. jusqu'à 1000 fr.	220
pour des montants de plus de 1000 fr. jusqu'à 2000 fr. (montant maximum)	260

Mandats de poste (montant maximum 10,000 fr.):

	Taxe c.
jusqu'à 20 fr.	20
au delà de 20 fr. jusqu'à 100 fr. en sus, pour chaque 100 fr. ou fraction de 100 fr. en plus, jusqu'à 500 fr. en sus, pour chaque 500 fr. ou fraction de 500 fr. en plus	30
	10
	10

b) Etranger.

Lettres , jusqu'à 20 g.	30
en sus, par 20 g. en plus	20
(dans le rayon limitrophe de 30 km. avec l'Allemagne, la France, l'Autriche, par 20 g. 20 c.) (Poids maximum 2 kg.)	
Cartes postales	20
(dans le rayon limitrophe, 10 c.)	
Papiers d'affaires , par 50 g.	5
Taxe minimum	30
(Poids maximum, 2 kg.)	
Imprimés , par 50 g.	5
(Poids maximum, 2 kg.; pour les volumes imprimés expédiés isolément, 3 kg.)	
Petits paquets , par 50 g.	10
Taxe minimum	50
(Poids maximum, 1 kg.)	
Droit de recommandation de tous les envois indiqués ci-dessus (y compris le récépissé)	30
Mandats de poste , jusqu'à 20 fr.	30
au delà de 20 jusqu'à 50 »	40
» » » 50 » 100 »	60
» » » 100 » 200 »	100
» » » 200 » 300 »	140
» » » 300 » 400 »	180
» » » 400 » 500 »	220
» » » 500 » 1000 »	260

Remboursements. Droits ordinaires d'expédition et de recommandation, plus les droits suivants de remboursement : jusqu'à 20 fr.	Taxe c. 40
en sus, au delà de 20 jusqu'à 100 fr. pour chaque 20 fr. ou fraction de 20 fr. en plus	10
en sus, au delà de 100 jusqu'à 500 fr. pour chaque 100 fr. ou fraction en plus.	40
au delà de 500 fr. jusqu'à 1000 fr.	280

Recouvrements, taxes de lettres recommandées (poids maximum 2 kg.). Droit d'encaissement ou droit de présentation pour chaque valeur à recouvrer présentée, encaissée ou non encaissée	25
---	----

Paquets (colis postaux): taxes et conditions, se renseigner aux offices de poste. Taxe
c.

Surtaxes des envois de la poste aérienne pour les pays d'Europe :

a) Lettres, cartes postales, mandats de poste, recouvrements, lettres avec valeur déclarée, par 20 g.	10
b) Boîtes avec valeur déclarée, papiers d'affaires, imprimés, échantillons de marchandises, petits paquets, journaux et écrits périodiques, par 50 g.	10
c) Colis: se renseigner aux offices de poste.	

MEMBRES DES AUTORITÉS EXÉCUTIVES FÉDÉRALES ET CANTONALES

CONSEIL FÉDÉRAL

Président de la Confédération suisse pour 1938: Baumann, Johannes.

Vice-président: Etter, Philippe.

Liste des conseillers fédéraux

avec années de fonctions et de présidence de la Confédération.

- Furrer, Jonas, Zurich, 1848-1861, président 1848-1849, 1852, 1855, 1858.
 Ochsenbein, Ulrich, Berne, 1848-1854.
 Druey, Daniel-Henri, Vaud, 1848-1855, président 1850.
 Munzinger, Martin-Joseph, Soleure, 1848-1855, président 1851.
 Franscini, Stefano, Tessin, 1848-1857.
 Frey-Herosée, Friedrich, Argovie, 1848-1866, président 1854, 1860.
 Naeff, Wilhelm-Mathias, Saint-Gall, 1848-1875, président 1853.
 Stämpfli, Jacob, Berne, 1854-1863, président 1856, 1859, 1862.
 Fornerod, Constant, Vaud, 1855-1867, président 1857, 1863, 1867.
 Knüsel, Melch.-Martin-Jos., Lucerne, 1855-1875, président 1861, 1866.
 Pioda, Giovanni-Battista, Tessin, 1857-1864.
 Dubs, Jacob, Zurich, 1861-1872, président 1864, 1868, 1870.
 Schenk, Karl, Berne, 1863-1895, président 1865, 1871, 1874, 1878, 1885, 1893.
 Challet-Venel, Jacques-Jean, Genève, 1864-1872.
 Welte, Emil, Argovie, 1866-1891, président 1869, 1872, 1876, 1880, 1884, 1891.

- Ruffy, Victor, Vaud, 1867-1869.
 Cérésolle, Paul, Vaud, 1870-1875, président 1873.
 Scherer, Johann-Jacob, Zurich, 1872-1878, président 1875.
 Borel, Eugène, Neuchâtel, 1872-1875.
 Heer, Joachim, Glaris, 1875-1878, président 1877.
 Anderwert, Fridolin, Thurgovie, 1875-1880.
 Hammer, Bernhard, Soleure, 1875-1890, président 1879, 1889.
 Droz, Numa, Neuchâtel, 1875-1892, président 1881, 1887.
 Bavier, Simeon, Grisons, 1878-1883, président 1882.
 Hertenstein, Wilhelm-Friedrich, Zurich, 1879-1888, président 1888.
 Ruchonnet, Louis, Vaud, 1881-1893, président 1883, 1890.
 Deucher, Adolf, Thurgovie, 1883-1912, président 1886, 1897, 1903, 1909.
 Hauser, Walther, Zurich, 1888-1902, président 1892, 1900.
 Frey, Emil, Bâle-Campagne, 1890-1897, président 1894.
 Zemp, Joseph, Lucerne, 1891-1908, président 1895, 1902.
 Lachenal, Adrien, Genève, 1892-1899, président 1896.
 Ruffy, Eugène, Vaud, 1893-1899, président 1898.
 Muller, Edouard, Berne, 1895-1919, président 1899, 1907, 1913.
 Brenner, Ernest, Bâle, 1897-1911, président 1901, 1908.
 Comtesse, Robert, Neuchâtel, 1899-1912, président 1904, 1910.

Ruchet, Marc-Emile, Vaud, 1899-1912, président 1905, 1911.
 Forrer, Ludwig, Zurich, 1902-1917, président 1906, 1912.
 Schobinger, Joseph-Anton, Lucerne, 1908-1911.
 Hoffmann, Arthur, Saint-Gall, 1911-1917, président 1914.
 Motta, Giuseppe, Tessin, dès 1911, président 1915, 1920, 1927, 1932, 1937.
 Perrier, Louis, Neuchâtel, 1912-1913.
 Décoppet, Camille, Vaud, 1912-1919, président 1916.
 Schulthess, Edmond, Argovie, 1912-1935, président 1917, 1921, 1928, 1933.
 Calonder, Felix-Ludwig, Grisons, 1913-1920, président 1918.
 Ador, Gustave, Genève, 1917-1919, président 1919.
 Haab, Robert, Zurich, 1917-1929, président 1922, 1929.
 Scheurer, Karl, Berne, 1919-1929, président 1923.
 Chuard, Ernest, Vaud, 1919-1928, président 1924.
 Musy, Jean-Marie, Fribourg, 1919-1934, président 1925, 1930.
 Häberlin, Heinrich, Thurgovie, 1920-1934, président 1926, 1931.
 Pilet-Golaz, Marcel, Vaud, dès 1928, président 1934.
 Minger, Rudolf, Berne, dès 1929, président 1935.
 Meyer, Albert, Zurich, dès 1929, président 1936.
 Baumann, Johannes, Appenzell, Rh.-Ext., dès 1934.
 Etter, Philippe, Zoug, dès 1934.
 Obrecht, Hermann, Soleure, dès 1935.

CONSEIL D'ÉTAT

Président: Humbert, Jean.
 Vice-président: Borel, Antoine.

Membres du gouvernement neuchâtelois de 1848 à 1937.

A. Gouvernement provisoire du 1^{er} mars 1848 au 4 mai 1848.

Piaget, Alexis-Marie, 1^{er} mars-4 mai 1848.
 Brandt-Stauffler, Louis, 1^{er} mars-4 mai 1848.
 Montandon, Louis-Edouard, 1^{er} mars-4 mai 1848.
 Dubois, Georges, 1^{er} mars-4 mai 1848.
 Grandjean, Henri, 1^{er} mars-4 mai 1848.
 Borel, Erhard, 1^{er} mars-4 mai 1848.
 Sandoz-Morthier, Louis, 1^{er} mars-4 mai 1848.
 Leuba, Auguste, 3 mars-4 mai 1848.
 Jeanrenaud-Besson, Charles-Louis, 3 mars-4 mai 1848.
 Humbert, Aimé, 3 mars-4 mai 1848.

B. Conseil d'Etat.

Piaget, Alexis-Marie, 1848-1870.
 Jeanrenaud-Besson, Charles-Louis, 1848-1859.
 Steck, Jean-Jacques, 1848-1850.
 Dubois, Georges, 1848-1849.
 Brandt-Stauffler, Louis, 1848-1849.
 Humbert, Aimé, 1848-1859.
 Montandon, Louis-Edouard, 1848-1851.
 Leuba, Auguste, 1849-1853.
 Borel, Erhard, 1849-1853.
 Humbert-Droz, Louis, 1850-1851.
 Verdun, Frédéric, 1851-1852.
 Jacot-Guillarmod, Charles, 1851-1852.
 Girard, Ami, 1852-1853.
 Ladame, James, 1853-1856.
 Guillaume, Georges, 1853-1886.
 Jeanrenaud, Marcelin, 1853-1871.
 Grandpierre, Louis, 1853-1859.
 Clerc-Leuba, Louis, 1856-1865, 1868-1883.
 Denzler, Louis, 1859-1862, 1862-1865.
 Matthey, Charles-Jules, 1859-1862.
 Monnier, Frédéric-Auguste, père, 1859-1871.
 Dubois, Alfred, 31 mai-9 juin 1862.
 Touchon, Henri, 1862-1868, 1870-1876.
 Ducommun-Leschot, Henri, 1865-1868.
 Borel, Eugène, 1865-1873.
 Lambelet, Louis-Constant, 1868-1871.
 Droz, Numa, 1871-1876.
 Bourquin, Numa, 1871-1875.
 Tripet, Emile, 1871-1880.
 Cornaz, Auguste, 1872-1893.
 Philippin, Jules, 1875-1882.
 Comtesse, Robert, 1876-1900.
 Petitpierre, Edouard, 11 janvier-3 avril 1877.
 Roulet, Albert-Louis, 1877-1886.
 Jeanhenry, Alfred, 25 mai-22 juillet 1880.
 Petitpierre-Steiger, Chs-Alfred, 1880-1898.
 Grether, Numa, 1886-1891.
 Clerc, John, 1886-1898.
 Morel, Jules, 1891-1897.
 Monnier, Frédéric-Auguste, fils, 1893-1896.
 Berthoud, Jean, 1896-1908.
 Soguel, Frédéric, 1897-1903.
 Droz, Edouard, 1898-1915.
 Quartier-la-Tente, Edouard, 1898-1922.
 Pettavel, Louis-Auguste, 1900-1919.
 Perrier, Louis, 1903-1912.
 Calame, Albert, 1908-1918.
 Calame, Henri, 1912-1931.
 Clottu, Alfred, 1915-1933.
 Béguin, Ernest, dès 1918.
 Renaud, Edgar, dès 1919.
 Strahm, Ernest, 1922-1925.
 Borel, Antoine, dès 1925.
 Guinchard, Alfred, dès 1931.
 Humbert, Jean, dès 1933.

LA LUNE ROUSSE

Pendant les nuits transparentes et les claires matinées d'avril et de mai, il n'est pas rare que la température de l'air s'abaisse à 3 ou 4 degrés au-dessus de zéro; celle du sol, par suite du rayonnement nocturne de la terre vers l'espace, descend plus bas encore, au-dessous de zéro. Les jeunes plantes en pleine sève, les arbres en croissance, les feuilles et les fleurs nouvellement écloses, sont saisis par le froid; les sucs aqueux qui circulent abondamment dans les tissus végétaux à l'éveil printanier se gèlent, augmentent de volume, et font éclater l'enveloppe qui les contenait. Aux premières lueurs du jour, le soleil darde ses rayons sur les frêles cultures mortellement atteintes par la gelée nocturne et leur donne une couleur roussâtre, précédant de peu leur dépérissement. On attribue cet effet à la Lune d'avril, qui est d'ailleurs fort innocente, et c'est pourquoi on la nomme Lune rousse.

Les jardiniers objectent que lorsque notre satellite est invisible, leurs plants ne sont pas mordus par la gelée. On pourrait donc supposer que la lumière de la Lune est douée d'une certaine influence frigorigène. Il n'en est rien. En concentrant les rayons lunaires, à l'aide de puissantes lentilles, sur les thermomètres les plus sensibles, on ne constate aucune diminution de la température.

La vérité est plus simple: pour que la Lune se montre au ciel, il faut que l'atmosphère soit pure. En ce cas, aucun obstacle ne s'oppose à ce que le rayonnement nocturne intense dissipe la chaleur reçue pendant les heures ensoleil-

lées, et la température du sol et de l'air ambiant s'abaisse rapidement jusqu'à zéro, et même au-dessous. C'est alors que la gelée fait sentir ses cruels effets aux pousses tendres. Un rien suffirait pour les sauver des meurtrissures du froid: un voile de brouillard, un tourbillon de fumée ou simplement une mince feuille de papier servant de couverture contre le refroidissement. C'est ce qui arrive quand le ciel est couvert: les nuages forment écran et empêchent le calorique emmagasiné pendant le jour de s'échapper la nuit vers l'espace. La température reste alors la même pour l'atmosphère, le sol, les plantes, etc.

Comme dans ces circonstances le clair de lune se trouve voilé, les jardiniers qui ne veulent pas démordre de leurs préjugés déclarent que c'est à cela que leurs plantes doivent de ne pas être « grillées par le froid ».

Sans faire de vœux au brouillard et aux nuages, souhaitons que le printemps prochain fasse grâce au monde végétal des redoutables gelées nocturnes.

Mais surtout, n'incriminons plus la Lune qui n'est pour rien dans nos regrettables mésaventures agricoles et horticoles.

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

FONDÉ EN 1863

MOLE 6 NEUCHATEL MOLE 6

Prêts hypothécaires

aux meilleures conditions

SERVICE D'ÉPARGNE



Vous devenez possesseur d'un appareil de photo ou ciné en versant un tiers seulement. Le solde est payable par mensualités.

NOUS OFFRONS EN PLUS: Catalogue-conseils gratuit. Catalogues de marques. Echanges d'appareils. Garantie 3 ans sur appareils neufs. Liste d'appareils d'occasions. Conseils par correspondance. Envois d'appareils à choix. Travaux impeccables et réparations promptes.

1 / 3

PHOTO DES NATIONS

Place Longemalle

GENÈVE N 4

Age des animaux

L'âge du cheval se reconnaît aux dents, ainsi que celui de la plupart des animaux domestiques. Dans les quatre premiers jours de la naissance du poulain, on lui voit paraître quatre dents incisives, deux en bas et deux en haut; elles s'appellent pinces. Quelque temps après, il en paraît quatre autres, deux à chaque côté de celles qui sont venues les premières: ce sont les mitoyennes. Enfin, il en pousse encore quatre autres, dans le même ordre: ce sont les coins. A deux ans et demi ou trois ans, les pinces de lait se déchaussent et sont remplacées par quatre pinces d'adulte, deux à chaque mâchoire. Un an après, les mitoyennes succèdent dans le même ordre, et de quatre ans et demi à cinq ans viennent les coins; alors le cheval a tout mis. Les crochets paraissent aussi à cette époque; le plus communément ils se montrent d'abord à la mâchoire inférieure. Plus tard, le cheval rase, c'est-à-dire que la fève marquée dans les dents s'efface; à six ans, les pinces de la mâchoire inférieure sont rasées, les mitoyennes à sept, et les coins à huit. Les pinces de la mâchoire supérieure rasent à neuf ans, les mitoyennes à dix ans, et les coins de onze à douze ans. A cette époque, le cheval ne marque plus; mais la longueur des dents, leur défaut d'aplomb, les unes sur les autres, sont des marques d'une grande vieillesse.

Il arrive cependant que, dans les vieux chevaux entiers ou les juments, les dents sont courtes, et tellement usées qu'elles n'ont qu'un centimètre de longueur; alors

elles sont jaunes et présentent un petit rond blanc dans le milieu. Souvent les maquignons liment les dents trop longues, et y creusent la cavité qu'elles ont naturellement; mais l'état des gencives et le collet de la dent décèlent leur mauvaise foi. Quelques chevaux marquent toujours: on les appelle bégus.

L'âge des bœufs, taureaux et vaches se connaît aux dents et aux cornes. Les dents mâchelières sont au nombre de vingt-quatre, six de chaque côté, à chaque mâchoire. Les incisives sont au nombre de huit, toutes implantées sur le bord intérieur de la mâchoire supérieure. Les dents incisives intermédiaires tombent à six mois, et sont remplacées par deux autres plus larges et moins blanches; à dix-huit mois, les deux plus voisines de celles-ci sont également remplacées; et, à trois ans, il n'y a plus de dents de lait; alors les cornes poussent. A la fin de la quatrième année, il se forme une espèce de bourrelet à la base des cornes; l'année suivante, ce bourrelet s'éloigne du crâne, poussé par un autre qui se forme, et ainsi de suite chaque année. Ainsi, en ajoutant trois ans au nombre de bourrelets, on est à peu près certain d'avoir l'âge de l'animal.

L'âge des bêtes à laine se reconnaît aux dents; à un an, les deux pinces tombent et sont remplacées par deux autres; alors l'animal s'appelle antenois. L'année suivante, les incisives sont remplacées, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait tout mis. Plus tard, les dents s'écaillent, s'allongent et finissent par tomber.

Quant aux animaux sauvages considérés comme gibier, les cornes et les pieds fournissent aux veneurs des données à peu près sûres pour déterminer leur âge.

NUSSBAUMER
photogravure
NEUCHÂTEL TEL. 52.759

Depuis 25 ans notre produit naturel s'utilise pour toute salade



Citrovin

La marque de confiance de la ménagère suisse

GRAINES

POTAGÈRES, FOURRAGÈRES
DE FLEURS. GROS — DÉTAIL

Graminées pour gazons et prairies. Oignons à fleurs. Prix courant gratis sur demande.

Maison Ferd. Hoch

Edouard Gerster
successeur — NEUCHÂTEL

Les pieds du fantassin

Ce matin, j'ai pleuré.

J'ai pleuré de joie en apprenant qu'il existe maintenant des pédicures militaires, parce que je fus, au bataillon, un fusilier victime de la marche.

La première émotion calmée, j'ai senti bouillonner dans mon cerveau tous les ferments philosophiques qui y demeurent en repos dans les circonstances ordinaires de la vie.

J'ai songé qu'il était bien étrange que des générations d'hommes se fussent succédé, appliquant leur esprit à résoudre des rébus puérils, sans qu'aucun grand chef militaire ait jamais eu l'idée de s'occuper de ce problème passionnant: les pieds du fantassin!

C'est vraiment là un fait incroyable, inouï, fantastique.

Qu'est-ce, en effet, qu'un fantassin? Deux pieds qui portent un fusil...

On conçoit, jusqu'à un certain point, un fantassin sans fusil, on ne l'imagine pas sans pieds...

Et, pourtant, la sollicitude des chefs d'armée s'est toujours acharnée sur les fusils, dédaignant les pieds.

C'est une anomalie gigantesque... Une anomalie qui chausse du cinquante-six!

Jugez, en effet, de l'importance du rôle des pieds dans les choses militaires:

Dans l'armée, il y a le pied de paix et le pied de guerre. L'armée a donc deux pieds, comme vous et moi, — et encore, vous, je ne sais pas...

On dit, communément, mettre une armée sur « pied ». C'est dire l'importance du pied d'une armée, car on ne s'imagine guère l'utilité d'une armée qui, n'ayant pas de pied, serait obligée de s'asseoir ou de se coucher...

Attendre l'ennemi de « pied ferme » est une attitude énergique où le pied joue visiblement un rôle prépondérant.

Dans de nombreuses formules encore, le pied n'apparaît-il pas comme un organe de qui dépend la réussite ou l'échec d'une action belliqueuse?

Ne dit-on pas:

— Le régiment a lâché pied?

Ou encore:

— L'armée a repris, pied à pied, ses positions?

Ou bien, encore:

— La compagnie n'a pas reculé d'une semelle!

Ne dit-on pas d'un ennemi qui a fui qu'il a tourné les talons?

Un guerrier bien équipé ne doit-il pas être armé de « pied en cap »?

Pour ces raisons, et pour bien d'autres encore, il apparaît donc tout naturel qu'on songe enfin à s'occuper des pieds de gens dont la fonction essentielle est de marcher.

Cela paraît tout simple aujourd'hui, mais il fallait y songer: c'est le pied de Colomb. On n'avait pas pensé à cela depuis trois mille ans qu'il y a des hommes et qui marchent!

Vivent donc les pédicures régimentaires, qui ont la haute main sur les pieds des hommes. Il y a assez longtemps que l'on criait aux fantassins: « Présentez armes! » Il faut que le « présentez pieds! » lui succède.

Les pédicures régimentaires auraient la gloire de supprimer l'ampoule cruelle, l'écorchement et autres blessures douloureuses des pieds du soldat, et ils accompliraient journellement, en pleine paix, un exploit que l'on croyait réservé au seul état de guerre: l'anéantissement des cors d'armée!

Miguel ZAMACOÏS.

Baume St-Jacques

de C. TRAUTMANN, pharmacien, BALE

Contre les plaies: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqures, dartres, eczémas, coups de soleil. Dans toutes pharmacies. Prix: Fr. 1.75. Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle.



GLAIRES-BILE

dont l'accumulation engendre les
MALADIES du FOIE, du CŒUR,
de l'ESTOMAC, CONGESTIONS,
RHUMATISMES, ASTHME

Résultats assurés par le vieux
remède réputé depuis 1812

L'ÉLIXIR ANTIGLAIREUX
DU D^r GUILLIÉ

32, Rue de Grenelle, PARIS
et dans toutes les Pharmacies.

Le requiem de Mozart

Un jour que Mozart était plongé dans ses rêveries mélancoliques, devenues habituelles par l'idée de sa mort, dont il était frappé, il entendit un carrosse s'arrêter à sa porte; on lui annonce un inconnu, qui demande à lui parler. On le fait entrer; c'était un homme d'un certain âge, qui avait toutes les apparences d'une personne de distinction.

— Je suis chargé, dit l'inconnu, par un homme très considérable, de venir vous trouver.

— Quel est cet homme? interrompit Mozart.

— Il ne veut pas être connu.

— A la bonne heure! Et que désire-t-il?

— Il vient de perdre une personne qui lui était bien chère. Il veut célébrer tous les ans sa mort par un service solennel, et il vous demande de composer un requiem pour ce service.

Mozart se sentit vivement frappé de ce discours, du ton grave dont il était prononcé, de l'air mystérieux qui semblait répandu sur toute cette aventure; la disposition de son âme fortifiait encore ses impressions. Il promit de faire le requiem.

— Mettez à cet ouvrage tout votre génie; vous travaillez pour un connaisseur en musique.

— Tant mieux.

— Combien de temps prendrez-vous?

— Quatre semaines.

— Eh bien! je reviendrai dans quatre semaines. Quel prix mettez-vous à votre travail?

— Cent ducats.

L'inconnu les compta sur la table, et disparut.

Mozart reste plongé quelques moments dans de profondes réflexions, puis tout à coup demande une plume, de l'encre et du papier, et se met à écrire. Cette fougue de travail continua plusieurs jours. Il travailla jour et nuit avec une ardeur qui semblait augmenter en avançant, mais son corps ne put résister à cet effort. Il tomba un jour sans connaissance et fut obligé de suspendre son travail. Peu de temps après, sa femme

cherchant à le distraire des sombres pensées qui l'assiégeaient. Mozart lui dit brusquement:

— Cela est certain, ce sera pour moi que je ferai ce requiem; il servira à mes funérailles.

Rien ne put le détourner de cette idée; il continua de travailler à son requiem, comme Raphaël travaillait à son tableau de la « Transfiguration », frappé aussi de l'idée de sa mort.

Les quatre semaines qu'il avait demandées s'étant écoulées, il vit un jour entrer chez lui l'inconnu.

— Il m'a été impossible, dit Mozart, de tenir ma parole.

— Ne vous gênez pas, dit l'étranger; quel temps vous faut-il encore?

— Quatre semaines. L'ouvrage m'a inspiré plus d'intérêt que je ne le croyais, et je l'ai étendu beaucoup.

— En ce cas, dit l'inconnu, il est juste d'augmenter les honoraires. Voici cinquante ducats de plus. Je reviendrai dans quatre semaines.

Mozart envoya sur-le-champ un de ses domestiques pour suivre cet homme, et savoir où il s'arrêterait; mais le domestique vint rapporter qu'il n'avait pas pu retrouver la trace de l'inconnu.

Le pauvre Mozart se mit dans la tête que cet inconnu n'était pas un être ordinaire, qu'il avait sûrement des relations avec l'autre monde, et qu'il lui était envoyé pour lui annoncer sa fin prochaine. Il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur à son requiem, qu'il regarda comme le monument le plus durable de son talent. Pendant ce travail, il tomba plusieurs fois dans des évanouissements alarmants. Enfin l'ouvrage fut achevé avant les quatre semaines. L'inconnu revint au terme convenu. Mozart n'était plus.

CABINET DENTAIRE

Paul Hagemann

TECHNICIEN-DENTISTE

NEUCHÂTEL, faubourg du Lac 11, Téléphone 5.28.44

LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 58, Tél. 2.19.01

**Spécialiste pour la pose des dents
artif. Dentiers complets, haut et
bas. Obturations. Couronnes or et
porcelaine. Extract. sans douleur.**



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1939

HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente, à 1 h. 14 m. du soir, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors au 8^{me} degré du *Capricorne*, *Mercur*e au 14^{me} du *Sagittaire*, *Vénus* au 22^{me} du *Scorpion*, *Mars* au 8^{me} du *Scorpion*, *Jupiter* au 29^{me} du *Verseau*, *Saturne* au 11^{me} du *Bélier*, la tête du *Dragon* au 15^{me} du *Scorpion* et la queue du *Dragon* au 15^{me} du *Taureau*.

PRINTEMPS

Commencement le 21 mars, à 1 h. 29 m. du soir, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve alors au 5^{me} degré du *Bélier*, *Mercur*e au 17^{me} du *Bélier*, *Vénus* au 18^{me} du *Verseau*, *Mars* à 0° du *Capricorne*, *Jupiter* au 19^{me} des *Poissons*, *Saturne* au 18^{me} du *Bélier*, la tête du *Dragon* au 11^{me} du *Scorpion* et la queue du *Dragon* au 11^{me} du *Taureau*.

Le régent de cette année est *Mars* ♂

ETE

Commencement le 22 juin, à 8 h. 40 m. du matin, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve alors au 5^{me} degré de la *Vierge*, *Mercur*e au 16^{me} de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 9^{me} des *Gémeaux*, *Mars* au 5^{me} du *Verseau*, *Jupiter* au 7^{me} du *Bélier*, *Saturne* au 29^{me} du *Bélier*, la tête du *Dragon* au 6^{me} du *Scorpion* et la queue du *Dragon* au 6^{me} du *Taureau*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre, à 11 h. 50 m. du soir, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 9^{me} degré du *Verseau*, *Mercur*e au 29^{me} de la *Vierge*, *Vénus* au 4^{me} de la *Balance*, *Mars* à 0° du *Verseau*, *Jupiter* au 4^{me} du *Bélier*, *Saturne* à 0° du *Taureau*, la tête du *Dragon* au 1^{er} du *Scorpion* et la queue du *Dragon* au 1^{er} du *Taureau*.

Mildiou. — Epoque des traitements

Années pluvieuses, traiter au moins tous les douze jours.

1^{er} sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur.

2^{me} sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer.

3^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

4^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Années sèches :

1^{er} sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 cm. à 30 cm.

2^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

3^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Prendre garde aux avis publiés dans les journaux par les Stations viticoles.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

EUROPE

Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires

BERLIN. — Dinichert, P.
 BUCAREST. — Dr de Weck, René.
 LONDRES. — Dr Paravicini, C.
 PARIS. — Dr W. Stucki.
 ATHENES. — Dr Ratzemberger, M.,
 chargé d'affaires, a. i.
 ROME. — Dr Ruegger, Paul.
 BELGRADE. — Steiner, P. W.,
 chargé d'affaires, a. i.
 VIENNE. — Dr Jäger, Max.
 LA HAYE. — Dr de Pury, A.
 BRUXELLES. — Dr de Stoutz, Maxime.
 MADRID. — Dr Egger, K.
 STOCKHOLM. — Dr Lardy, Charles.
 VARSOVIE. — Martin, H.
 PRAGUE. — Bruggmann, Karl.
 ANKARA. — Lardy, E.
 SOFIA. — Dr Zehnder, A., chargé
 d'affaires, a. i.
 BUDAPEST. — Dr Broye, E., chargé
 d'affaires a. i.

Consuls et Vice-Consuls

AMSTERDAM. — Dr Lanz, W., c.
 ANVERS. — Miney, Robert, c.
 BARCELONE. — Gonzenbach, A., c.
 BESANÇON. — Zoller, H., gér.
 BORDEAUX. — Perrinjaquet, M. c.
 Rusterholz, H., v.-c.
 BREME. — Schubeler, H. O., c.
 CATANE. — Caflisch, Carlo, c.
 COLOGNE. — Dr de Weiss, Fr., c.
 COPENHAGUE. — Dr Landry, G., c. g.
 DANTZIG. — Dr Regli, H., gérant.
 DIJON. — Oechslin, P., c.
 DUBLIN. — Dr Benziger, Ch., c. g.
 de carrière.
 DUSSELDORF. — Bachmann, H., c.
 ELBING. — Stucki, E., consul.
 FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.
 FRANCFORT s/M. — Häfliger, P., c.
 GALATZ. — Byland, Gottlieb, c.
 GENES. — Biaggi, G.-B., c. g.
 HAMBOURG. — Dr Dumont, Henri, c.
 HAVRE. — Brunschweiler, J. P., c.
 HELSINGFORS. — Baumgartner, L.,
 c. g.
 ISTANBUL (CONSTANTINOPLE).
 Martig, J., v.-c.
 KAUNAS. — Dr Kaestli, Fr., c.
 LEIPZIG. — Lenzinger, P., v. c., gér.
 LILLE. — Huber, F., c.
 LISBONNE. — Chancellerie diplomati-
 que: Redard, Ch., conseiller de lég.,
 chargé d'affaires, a. i.
 LIVOURNE. — Menoud, F., gérant.
 LIVERPOOL. — Montag, E., c.
 LYON. — Dr Meyer, G., c.
 LODZ. — Thommen, Hermann, c.
 MANCHESTER. — Dr Schedler, A., c.
 MANNHEIM. — Dr Kunz, Max, c.
 MARSEILLE. — Angst, G., c.
 MILAN. — von Bavier, K., c. g.
 MONACO. — Géré par le Cons. à Nice.
 MUNICH. — von Burg, W., c. g.
 MULHOUSE. — Knapp, Ch., attaché
 v. cons. gér.
 NANCY. — Hahn, Ernest, c.
 NANTES. — Senger, W., v. c., gérant.
 NAPLES. — Brenni, Franco, c.
 NICE. — Vicarino, Fernand, c.
 NUREMBERG. — Schmid, F.-W., c.
 OSLO. — Dr Hegg, Fr., gérant.

PORTO. — Dunkel, K.-J., c.
 RIGA. — Streiff, L., consul général.
 ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.
 SAINT-MARIN. — Géré par le Con-
 sulat à Florence.
 SEVILLE. — Stierlin, R., c.
 STRASBOURG. — Weingartner W.,
 v. c., gérant.
 STUTTGART. — Suter, E.-E., c.
 TALLINN (Reval). — Bosshardt, C., c.
 THESSALONIQUE. — Jenny, F., v.-c.
 TOULOUSE. — Vacant. Mundinger, H.,
 gérant.
 TRIESTE. — Mordasini, R., gér.
 TURIN. — Boringhieri, G., c.
 VENISE. — Imhof, Ferd. consul.
 ZAGREB. — Segesser, F., c.

AMERIQUE

Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires

BUENOS-AIRES. — Dr Jenny, C.
 WASHINGTON (E.-U.). — Dr Peter,
 Marc.
 RIO DE JANEIRO (Brésil). —
 Dr Traversini, E.

Consuls et Vice-Consuls

ASSOMPTION (Paraguay). — Censi,
 Quinto, c. général.
 BAHIA (Brésil). — Wildberger, E., c.
 BOGOTA (Colombie). — Röthlisber-
 ger, W., consul général.
 CARACAS (Vénézuëla). — Balli, G.,
 consul général.
 CHICAGO. — Beusch, U., v. c., gér.
 CINCINNATI (E.-U.). — Biber, A., g.
 CIUDAD TRUJILLO. — Schad, Fr.,
 consul.
 CORDOBA (Rép. Arg.). — Poretti J.,
 gérant.
 CURITYBA (Brésil). — Thommen, J.,
 consul.
 DENVER (E.-U.). — Weiss, Paul, c.
 GUADALAJARA (Mexique) — Dr
 Suter, C., c.
 GUATEMALA. — Schwendener, H., c.
 GUAYAQUIL (Equateur). — Oster-
 walder, R., consul.
 HAVANE (Cuba). — Blattner, C., c. g.
 LA PAZ (Bolivie). — Obrist, O., c. g.
 LIMA (Pérou). — Marcionelli, S., c. g.
 LOS ANGELES. — Dr Wartenweiler,
 Otto, consul.
 MAGALLANES. — Davet, Jos., v. c.
 MANAGUA (Micaragua). — Vassali,
 J., consul.
 MENDOZA (Rép. Arg.). — Rœnick, O.,
 consul.
 MEXICO. — Perret, Henry, c. g.
 MONTEVIDEO (Uruguay). — Vac.
 Darbellay, gérant.
 MONTREAL. — Dr Jaccard, G., c. g.
 NEW-YORK. — Nef, c. général. —
 Dr Escher, Henry, c.
 NOUVELLE-ORLEANS (E.-U.). — Vac.
 Dr Schmid, W., v. c., gérant.
 PANAMA. — Antenen, A., gér. prov.
 PARA. — Vacant. Géré par le consulat
 de Pernambuco.
 PERNAMBOUC (Brésil). — Haus-
 heer, René-L., c.
 PHILADELPHIE. — Rohrbach, M., gér.
 PORT-AU-PRINCE (Haïti). — Gilg,
 G., c.

PORTO ALEGRE (Brésil). — Haerber-
 lin, J., c.
 ROSARIO (Rép. Arg.). — Schild-
 knecht, J., c.
 SAINT-LOUIS (E.-U.). — Aigler, A., c.
 SAN-FRANCISCO. — Frossard, P., c. g.
 SAN-JOSE (Costa-Rica). — Herzog, A.,
 consul.
 SAN-MIGUEL (Salvador). — Schla-
 geter, H., gérant.
 SANTIAGO de CHILI. — Küpfer, A.,
 consul général.
 SAO-PAULO (Brésil). — Isella, Achil-
 les, c. g.
 SEATTLE (E.-U.). — Tobler, W., gér.
 TAMPICO (Mexique). — von Mohr, c.
 TEGUCIGALPA (Honduras). —
 Weiss, c.
 TORONTO (Canada). — Zuerrer,
 E.-R., consul.
 VALDIVIA (Chili). — Vogt, V., consul.
 VALPARAISO (Chili). — Bauer, P., c.
 VANCOUVER (E.-U.). — Bäschlin, E.,
 consul.
 WINNIPEG (Canada). — Vacant.
 Hofer, E., gér.

AFRIQUE

ALEXANDRIE. — Kohler, Ch., chef
 de la chancellerie diplomatique.
 ALGER. — Arber, J., c.
 LE CAIRE. — Martin, H., ministre à
 Ankara, Brunner A., ch. d'aff.
 VILLE DU CAP. — Bothner, C., c.
 CASABLANCA. — Dr Criblez, G.,
 v.-c., gérant.
 DAKAR. — Sahli, Rod., consul.
 FREETOWN. — Schumacher, A., c.
 JOHANNESBURG (Transvaal). —
 Diethelm, Carl, c. g.
 LEOPOLDVILLE. — von Arx, H., c.
 LOURENÇO-MARQUES. — Abegg,
 E., consul.
 TANANARIVE. — Golaz, Paul, c.
 TANGA. — Tanner, H., c.

ASIE

TOKIO. — Dr Thurnheer, W., envoyé
 extr. et ministrre plénip.
 BAGDAD. — Rychner, E., c.
 TEHERAN. — Dr Daenicker, A.,
 chargé d'affaires.
 BATAVIA. — Dr Lenzinger, P.-L.,
 v. c., gérant.
 BEYROUTH. — Raths, W., c.
 BOMBAY. — Dr Sonderegger, A., gér.
 CALCUTTA. — Staub, M., c.
 CANTON. — Spalinger, Ulrich, c.
 COLOMBO. — Leiber, A., gérant.
 JAFFA. — Kübler, Jona, c.
 MANILLE (Philippines). — Sidler,
 A., consul.
 MEDAN (Sumatra). — Homberger, F.,
 gérant.
 SAIGON. — Füllemann, W., consul.
 SHANGHAI. — Vacant.
 SINGAPORE. — Arbenz, H.-R., c.
 BANGKOK. — Siegenthaler, W., c.
 TEL AVIV. — Lutz, E., chancelier.

AUSTRALIE

AUCKLAND. — Vacant. Géré par le
 consulat gén. à Sydney.
 MELBOURNE. — Pietzcker, J., c.
 SYDNEY. — Hedinger, H., gérant.

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune; les principales Foires de Suisse, de Savoie, de France, de la vallée d'Aoste, d'Alsace, etc.; enfin un recueil de Récits et d'Anecdotes accompagnés de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1939

PAR **Antoine SOUCI**, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	
Taureau		Lion		Scorpion		Verseau	
Gémeaux		Vierge		Sagittaire		Poissons	

Comput ecclésiastique

Nombre d'or	2
Epacte	X
Cycle solaire	16
Lettre dominicale	A
Indiction romaine	7

Quatre Temps :

- 1, 3 et 4 Mars.
- 31 Mai, 2 et 3 Juin.
- 20, 22 et 23 Septembre.
- 20, 22 et 23 Décembre.

Depuis Noël 1938 jusqu'au Mardi gras 1939, il y a 8 semaines et 2 jours.

Cette année est une année commune de 365 jours.



Fêtes mobiles

Septuagésime	5 Févr.
Mardi gras	21 »
Les Cendres	22 »
Pâques	9 Avril
Ascension	18 Mai
Pentecôte	28 »
La Trinité	4 Juin
La Fête-Dieu	8 »
Jeûne Fédéral	17 Sept.
Premier Avent	3 Déc.

Entre la Trinité et l'Avent, il y a 25 dimanches.

Régent de l'année :
Mars ♂

I ^{er} MOIS	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1	Lever du Soleil, 8 ¹⁹	Coucher du Soleil, 4 h. 54	
1 Dimanche	A. NOUVEL-AN ☾	☽ ☽ ☾, ☾ dans ☽ neige	Pleine lune
2 Lundi	s Abel ☾	☾ ☽ ☾ (☽ dans ☽) Une	le 5, à 10 h. 30
3 Mardi	s Geneviève ☾	☽ à la pl. g. él. O., ét. dum. ☾	min. du soir.
4 Mercredi	s Tite ☾	☽ au périh. ☽ au périgée	Froid.
5 Jeudi	s Siméon ☾	☾ 10 ³⁰ s., ☽ d. ☽ froid	Dern. quart.
6 Vendredi	Les 3 Rois ☾	☾ au périgée. belle	le 12, à 2 h. 10
7 Samedi	s Lucien ☾	femme plaît aux yeux, une	min. du soir.
2	Lever du Soleil, 8 ¹⁹	Coucher du Soleil, 5 h. 2	Brumeux.
8 Dimanche	1. s Apollinaire ☾	bonne femme plaît sombre	Nouv. lune
9 Lundi	s Julien ☾	au cœur; l'une est un	le 20, à 2 h. 27
10 Mardi	s Guillaume ☾	☽ ☽ ☾ bijou, l'autre est	min. du soir.
11 Mercredi	s Hygin ☾	un trésor. Nous avons fait	Neige.
12 Jeudi	s Satyre ☾	☽ 2 h. 10 soir. brumeux	Prem. quart.
13 Vendredi	s Hilaire, 20^e jour ☾	☽ dans ☽ l'idée de	le 28, à 4 h. 0
14 Samedi	s Félix ☾	☽ ☽ ☾, ☾ dans ☽ l'amour	min. du soir.
3	Lever du Soleil, 8 ¹⁵	Coucher du Soleil, 5 h. 10	Pluie.
15 Dimanche	2. s Maure ☾	si belle qu'elle communique	
16 Lundi	s Marcel ☾	☽ ☽ ☾, ☽ d. ☽ couvert	JANVIER
17 Mardi	s Antoine ☾	de la beauté même à ceux	vient de Ja-
18 Mercredi	s ^{te} Claire, s Prisc. ☾	☽ ☽ ☾ qui en sont tota-	nus, à qui les
19 Jeudi	s Sulpice ☾	lement dépourvus. La	Romains
20 Vendredi	s Fabien, s Séb. ☾	☽ 2 ²⁷ s., ☽ d. ☽ neige	consacraient
21 Samedi	s Agnès ☾	☾ à l'apogée. femme	le premier
4	Lever du Soleil, 8 ¹⁰	Coucher du Soleil, 5 h. 20	jour de l'an-
22 Dimanche	3. s Vincent ☾	☽ stationnaire en A. R.	née.
23 Lundi	s Raymond ☾	☽ ☽ ☾ d'inté- variable	Le 20, à 11 h.
24 Mardi	s Timothée ☾	rieur est un oiseau rare,	51 min. du
25 Mercredi	Couv. de s Paul ☾	qui suppose un oiseau plus	soir, le soleil
26 Jeudi	s Polycarpe ☾	☽ ☽ ☾, ☽ à l'aphélie rare :	entre dans le
27 Vendredi	s Jean Chrys. ☾	☽ l'homme d'intérieur.	signe du Ver-
28 Samedi	s Charlemagne ☾	☽ 4 h. 0 min du soir. pluie	seau.
5	Lever du Soleil, 8 h. 4	Coucher du Soleil, 5 h. 31	
29 Dimanche	4. s Franç. de S. ☾	☽ ☽ ☾, ☾ d. ☽, ☽ d. ☽	Du 1 ^{er} au 31
30 Lundi	s ^{te} Martine ☾	☽ à la pl. gr. elong. ouest.	janvier, les
31 Mardi	s Pierre Nolasque ☾	(étoile du matin.)	jours crois-
			sent de 57 mi-
			minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarberg, Br. P ^t B. P. 25	Eglisau, Zurich 16	Laupen, Berne, porcs 20	Schaffhouse 3 et 17
Alle, Br. petit bétail 2	Fribourg, porcs 21	Lausanne 11	chaque mardi : porcs
Berne	chaque lundi : veaux.	Lucerne, chaque mardi.	Sion, chaque samedi,
(ch. mardi, pet. bétail)	Hérisau, chaq. vendredi	Meiringen, Berne 5	pt. B. (porcs et veaux)
Escholzmatt, Lc. P. 16	Langenthal, Berne, lun-	Nyon 5	Thoune 18
chaque jeudi pt. bét.	di après-midi, veaux.	Porrentruy pt. B. 5, 26	Winterthour 5 et 19
	Langnau M. pt B. 6		Yverdon, ch. mardi porcs.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____
31. _____



Faires du mois de Janvier 1939

Aarau	B. 18	Dielsdorf, Zr.	Reinach, Ar. B. 19
Aarberg B., ch. p.		B. et P. 25	Romont, Fr. 17
B.M. 11, p. B.M. 25		Estavayer	Saignelégier 2
Affoltern, Zurich		M. p. B. 11	Schaffhouse
	B. et P. 16	Flawil, St-G. B. 9	B. 3 et 17
Aigle, Vaud	21	Frauenfeld B. 2, 16	Schöffland, Ar. 6
Altdorf B. 25, M. 26		Fribourg	Schüpflheim P. 2
Andelfingen, B. 11		Gossau, St-G. 2	Schwyz M. 30
Anet, Br., foire		Granges, Sl. M. 6	Sidwald, St-G. 12
annuelle	18	Guin, M. B. p. B.	Sissach, B.-c. B. 25
Appenzell 11, 25		B. boucherie 23	Soleure 9
Aeschi, Br.	10	Interlaken M. 25	St-Gall (peaux) 28
Baden, Ar.	B. 3	Landeron-Com-	M. ch. samedi
Bellinzone, Ts.		bes, Nl. B. 16	Sursee, Lc. 9
	B. 11 et 25	Langenthal 24	Thoune, Br. 18
Berne	3 et 17	Laufon, Berne 3	Tramelan-
Bienne	12	Lausanne B. 11	dessus, Br. 10
Boltigen, Br.	10	Lenzbourg B. 12	Trubschachen,
Bremgarten B. 9		Les Bois, Br. 9	Br. p. B. P. 23
Brugg, Ar. B. 10		Liestal, B.-c. B. 11	Unterseen 13, 25
Bülach, Zr. B. 4		Locle (Le), Nl. 10	Uster, Zr. B. 26
Bulle, Frib. 12		Lyss, Br. p. B. 23	Uznach, St-G. 21
Büren s/A., B.,		Martigny-Bg. 9	Vevey, Vaud 24
p. B. et M. 18		Monthey, Vl. 25	Viège, Valais 7
Châtel-St-Denis,		Morat, Fr. 4	Weinfelden, Th.
(Fribourg) 16		Môtiers-Travers,	B. 11 et 25
Chaux-de-Fonds		Neuchâtel B. 9	Wilchingen P. 16
	18	Moudon, Vaud 30	Willisau P. M. 26
Chiètres, Fr. 26		Muri, Ar. B. 2	Winterthur, Zr.
Coire	20	Oltén, Sl. 30	B. 5 et 19
Dagmersellen 16		Oron-la-Ville 11	Yverdon, Vd. 31
Delémont	17	Payerne, Vaud 19	Zofingue, Ar. 12
		Porrentruy 16	Zweisimmen B. 12

ABRÉVIATIONS : Ar. (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zoug).

Etranger : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — J. (Jura). — H.-R. (Haut-Rhin). — Dr. (Drôme). — H.-S. (Haute-Savoie). — H.-Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).

Voir plus loin la rectification des foires.

II ^{me} MOIS	FÉVRIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	s Brigitte, s Ign.	C'est sur la cime des montagnes solitaires que l'homme sensible aime à contempler la nature; c'est frimas dans la que, tête à tête avec elle, il en reçoit des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	Pleine lune le 4, à 8 h. 55 min. du mat. Froid et sec.
2 Jeudi	Purification		
3 Vendredi	s Blaise	☾ dans ♉ [☾ au périg, 8 h. 55 m., froid et sec Coucher du Soleil, 5 h. 41	Dern. quart. le 11, à 5 h. 12 min. du mat. Neige.
4 Samedi	st ^e Véronique		
6	Lever du Soleil, 7 ⁵⁵	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	Nouv. lune le 19, à 9 h. 28 min. du mat. Clair.
5 Dimanche	Septuagésime		
6 Lundi	st ^e Dorothee	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	Prem. quart. le 27, à 4 h. 26 min. du mat. Pluvieux.
7 Mardi	st ^e Hélène		
8 Mercredi	s Salomon	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	FÉVRIER vient de Februare, qui signifie faire des expiations.
9 Jeudi	st ^e Apolline		
10 Vendredi	s Scholastique	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	Le 19, à 2 h. 10 m. du soir. le soleil entre dans le signe des Poissons.
11 Samedi	s Séverin		
7	Lever du Soleil, 7 ⁴⁵	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	Du 1 ^{er} au 28 février les jours croissent de 86 minutes.
12 Dimanche	Sexuagésime		
13 Lundi	s Jonas	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
14 Mardi	s Valentin		
15 Mercredi	s Faustin	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
16 Jeudi	st ^e Julienne		
17 Vendredi	s Sylvain	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
18 Samedi	s Siméon		
8	Lever du Soleil, 7 ³⁴	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
19 Dimanche	Est. s Boniface		
20 Lundi	s Eucher	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
21 Mardi	Mardi gras		
22 Mercredi	Cendres, Ch. s P.	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
23 Jeudi	s Josué		
24 Vendredi	s Matthias	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
25 Samedi	s Victor		
9	Lever du Soleil, 7 ²²	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
26 Dimanche	Inv. s Nest. Brandons		
27 Lundi	s Léandre	☾ dans ♉ [☾ dans ♉ des inspirations toutes puissantes qui élèvent l'âme au-dessus des erreurs et des brumeux préjugés. A certaines heures où se joue notre destinée, la nature se met d'accord avec nous et nous exprime, dans son langage à elle, une sorte de douloureuse sympathie.	
28 Mardi	s Romain		

Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans vouloir amener les autres à notre goût et à nos sentiments; c'est une trop grande entreprise.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Aarberg, Br., pet. B. P. 22	Eglisau, Zurich 20	Langnau M. pt B. 3	Schaffhouse 7 et 21
Alle, Br. petit bét. 6	Escholzmatt, Lc. P. 20	Laupen, Berne, porcs 17	chaque mardi : porcs.
Anet, Br. pt. B. 15	Fribourg, porcs 18	Lausanne 8	Sion, chaq. samedi, pt. B.
Aubonne, Vaud 7	ch. lundi, m. aux veaux	Lucerne, chaque mardi.	Thoune 15
Berne	Hérisau, chaque vendr.	Meiringen, Berne 2	Winterthour 2 et 16
chaque mardi, pt. B.	Langenthal, Berne, lundi après-midi, veaux.	Nyon, Vaud 2	Yverdon, ch. mardi porcs.
		Porrentruy pt. B. 2 et 9	

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.



Foires du mois de Février 1939

Aarau	15	Eglisau, B.M.P.	7	Porrentruy	20
Aarberg, B.ch., p.		Einsiedeln	B. 6	Ragaz, St-G.	6
B.M.8, p.B.M.	22	Estavayer		Reinach, Ar.	B.23
Affoltern, Zr.		M. p. B.	8	Romont, Fr.	21
B. et P.	20	Fenin, Nl.	27	Saignelégier	6
Aigle, Vaud	18	Frauenfeld Th.		St-Triphon, Vd	17
Altstätten, S ^t -G.		B. 6 et 20		Sargans S ^t -G.	28
B. M. Peaux	2	Fribourg	6	Sarnen, Obw.	
Andelfingen	B. 8	Gessenay, Br.	7		B. 8 et 9
Appenzell	8 et 22	Gossau, St-G.	B. 6	Schaffhouse	
Baden, Ar.	B. 7	Granges, Sl.	M.3		B. 7 et 21
Balsthal	M.p. B.20	Guin, Fr.	P. 27	Schwarzenbourg	
Bellinzone	M.B.,	Hitzkirsch, Lc.	21	B., M. et ch.	16
pt. B.1 B.8.	22	Huttwil, Br.		Schüpfheim, Lu-	
Berne		M.B.pt.B.	1	cerne, porcs	6
M. B. p. B.	7, 21	Kaltbrunn, B.	9	Sidwald S ^t -G.	B.23
Berthoud		Landeron, B.	20	Sierre, Vl.	20
chevaux	9	Langenthal	B. 28	Sion	25
Bienne, Br.	2	Langnau, Berne		Sissach, B-c.B.	22
Bischofzell	16	B. P.M.	22	Soleure	13
Bremgarten	13	Laufon, Br.	7	Sursee, Lc.	6
Brigue, Vl.	16	Lausanne	B. 8	Thoune, Br.	15
Brugg, Ar.	14	Lenzburg, B.	2	Tramelan-des-	
Bülach, Zr.	B. 1	Lichtensteig	6	sus, Br.	14
M. B. P.	28	Liestal	B. 8	Unterseen	3
Bulle, Frib.	9	Lignièrès	B. 13	Veaux	15
Büren, Berne		Locle (Le), Nl.	14	Uster, Zr.	B. 23
pet. B. et M.	15	Lucerne, peaux	14	Weinfeldén, Th.	
Château-d'OEx	2	Lyss, Br.	27		B. 8 et 22
Châtel-St-Denis		Martigny-Bg.	13	Wilchingen, Sh.	
(Fribourg)	20	Monthey, Vl.	8		P. 20
Chaux-de-Fonds		Morat, Fr.	1	Willisau	P.M.20
	15	Morges, Vaud	1	Winterthour, Zr.	
Chiètres, Fr.	23	Môtiers-Tr.	B. 13		B. 2 et 16
Coire	9 et 22	Moudon, Vd.	27	Worb, Br.	p.B.20
Cossonay, Vd.	9	Munster, Lc.	16	Yverdon, Vaud	28
Delémont, B.P.	21	Muri, Ar.	20	Zofingue, Ar.	9
Dielsdorf, Zr.		Oron, Vaud	1	Zoug	21
		Payerne, Vd.	16	Zweisimmen, Br.	
		Brandons	26	B., pt. B. et M.	8
Echallens, Vd.	2				

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.

IMPRIMERIE CENTRALE S. A.
NEUCHÂTEL

Voir plus loin la rectification des foires.

III ^{me} MOIS	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mercredi	Q.-T. s Aubin		<i>Les paysages de la plaine sont pour l'homme un cadre, un théâtre, tandis que</i>	Pleine lune le 5, à 7 h. 0 min. du soir. Beau.
2 Jeudi	s Simplicie			
3 Vendredi	Q.-T. s Marin		☾ au périgée l'on s'attache <i>Coucher du Soleil, 6 h. 23</i>	Dern. quart. le 12, à 10h.37 min. du soir. Pluvieux.
4 Samedi	Q.-T. s Adrien			
10	Lever du Soleil, 7 ^h 9		7 h. 0 soir. aux beau	Nouv. lune le 21, à 2 h. 49 min. du mat. Brumeux.
5 Dimanche	Rem. s Eusèbe			
6 Lundi	s Fridolin		☾ dans ♉ on s'attache à l'océan; on leur suppose une	Prem. quart. le 28, à 1 h. 16 min. du soir. Variable.
7 Mardi	s Thomas			
8 Mercredi	s ^{te} Rose, s Julien		☾ dans ♊ on s'attache à l'océan; on leur suppose une	
9 Jeudi	s ^{te} Françoise			
10 Vendredi	Les 40 Martyrs		☾ au périhélie force vivante, <i>Coucher du Soleil, 6 h. 33</i>	
11 Samedi	s Euloge			
11	Lever du Soleil, 6 ^h 56		10 h. 37 s. — pluvieux	
12 Dimanche	Oculi, s. Grég.			
13 Lundi	s Nicéphore		☾ à l'apogée arrive doux	MARS était consacré au dieu Mars par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.
14 Mardi	s ^{te} Mathilde			
15 Mercredi	Mi-Carême		☾ à la plus gr. l'élong. est, étoile du soir	Le 21, à 1 h. 29 min. du soir, le soleil entre dans le signe du Bélier, en faisant jour et nuit égaux; commencement du printemps.
16 Jeudi	s Héribert			
17 Vendredi	s ^{te} Gertrude		☾ dans ♊ parfois à se per-	Du 1 ^{er} au 31 mars les jours croissent de 103 minutes.
18 Samedi	s Gabriel			
12	Lever du Soleil, 6 ^h 42		☾ dans ♋ com. d. printemps brumeux	
19 Dimanche	Læt., s Joseph			
20 Lundi	s Joachim		☾ dans ♌ suader	
21 Mardi	s Benoît			
22 Mercredi	s Nicolas de Flue		☾ dans ♍ (♌ dans ♌)	
23 Jeudi	s Nicon			
24 Vendredi	s Siméon		☾ dans ♍ d'avoir les pluie	
25 Samedi	Amonciation			
13	Lever du Soleil, 6 ^h 28		☾ dans ♍ d'avoir les pluie	
26 Dimanche	Indica s Ludger			
27 Lundi	s ^{te} Lydie		☾ dans ♌ suader	
28 Mardi	s Gontran			
29 Mercredi	s Eustase		☾ dans ♍ d'avoir les pluie	
30 Jeudi	s Quirin			
31 Vendredi	s ^{te} Balbine		☾ dans ♍ d'avoir les pluie	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.






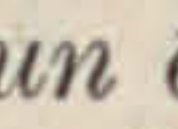

Aarberg, Br., pt. B. P. 29	Fribourg, porcs 18	Lucerne, chaque mardi.	Sion, chaq. samedi, pt. B.
Alle, Br. petit bét. 6	ch. lundi, m. aux veaux.	Meiringen 2	Thoune 8
Berne, pet. B. ch. mardi.	Hérisau, ch. vendredi	Nyon, Vaud 2	Winterthour 2 et 16
Chaux-de-Fonds 15	Langenthal, Berne, lun-	Porrentruy pt. B. 2, 9, 30	Yverdon, chaque mardi,
Escholzmatt P. 20	di après-midi, veaux.	Schaffhouse 7 et 21	porcs.
	Langnau M. pt B. 3	chaque mardi : porcs.	

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.



Foire du mois de Mars 1939

Aarau B. 15	Flawil, St-G. 13	Richensee, Lc. 17
Aarberg, B. ch. p.B.M.8.p.BM 29	Fontaines, Nl. 13	Riggisberg, Br. B. et ch. 10
Affoltern, Zr. 20	Frauenfeld B.6,20	Romont, Fr. 21
Aigle, Vaud 11	Fribourg 6	Saignelégier 6
Altdorf, B.8 M.9	Frutigen, Br. 24	St-Blaise, Nl. 6
Alt-St-Johann St-G. B.taur. 21	Gossau, St-G.B. 6	Schaffhouse B. 7 et 21
Altstätten 16	Granges, Sl. M. 3	Schöftland, B. 3
Amriswil, Th. 15	Gr.-Höchstetten (Berne) 15	Schöpfheim, Lc. P. 6, Ch. B.M.13
Andelfingen B. 8	Gstaad, Br. B. 4	Schwarzenbourg B.ch.et M. 23
Anet, Berne 22	Guin, Fr. 27	Schwyz 13
Appenzell 8, 22	Herzogenbuchsee 1	Sépey(Le), Vd.10
Aubonne, Vd. 21	Huttwil, Br. 8	Sidwald B. 16
Avenches 15	Interlaken M. 1	Sierre, Vl. 20
Bâle, foire suisse du 18 au 28	Landern Nl. 20	Signau, Berne 16
Baden, Ar. B. 7	La Ferrière, Br. 9	Sion, Valais 25
Bellinzona B.8,22	Langenthal 28	Sissach, B.-c. 22
Berne M.B.p.B.7	Laufon, Berne 7	Soleure 13
Berthoud, Br. 2	Laupen, Br. 9	Sumiswald, Br.10
Bex, Vaud 30	Lausanne B. 8	Sursee, Lc. 6
Bienne, Br. 2	Lenzburg, Ar. 2	Thoune, Br. 8
Bremgarten B.13	Liestal, B.-c. 8	Tourtemagne 31
Breuleux (Les) 28	Lignières, B. 23	Tramelan-Dessus (Berne) 14
Brigue 9 et 23	Loche (Le), Nl. 14	Trubschachen, Br. p. B. P. 27
Brugg, Ar. B. 14	Loèche-Ville 3	Unterseen, Br. 1
Bulle, Frib. 2	Lyss, Br. 27	Veaux 15
Bumplitz B.M.27	Malleray, Br. 27	Uster, Zr. B. 30
Büren B.p.BM 15	Martigny-Ville 27	Vevey, Vaud 21
Château-d'OEx 30	Montfaucon 27	Viège, Vl. 11
Châtel-St-Denis (Fribourg) 20	Monthey, Vl. 8	Wald, Zr.14, M15
Chaux-de-Fonds 15	Morat, Frib. 1	Wattwil, St-G. 4
Chiètres, Fr. 30	Morges, Vd. 15	Weinfeld, Th. B. 8 et 29
Coire 8 et 23	Môtiers - Travers Nl. M. B. 13	Wilchingen P.20
Cossonay B.9	Moudon, Vaud 27	Willisau M.P. 30
Delémont, Br. 21	Moutier, Br. 9	Winterthur, Zr. B. 2 et 16
Dielsdorf, Zr. B. et P. 22	Muri, Ar. B. 6	Yverdon, Vaud 28
Echallens, Vd. 23	Neuveville, Br. 29	Zofingue, Ar. 9
Eglisau, Zr. B. 20	Nyon, Vaud 2	Zurzach, Ar., M. et porcs 13
Einsiedeln B. 20	Ollon, Vaud 10	Zweisimmen, Br. B.,pt. B. et M. 6
Erlenbach, Br.14	Olten, Soleure 6	
Estavayer M. B., p. B. bétail de boucherie 8	Oron-la-Ville 1	
	Payerne, Vd. 16	
	Porrentruy 20	
	Ragaz, St-G. 20	
	Reichenbach 21	
	Reinach, Ar. 30	

IV ^{me} MOIS	AVRIL ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi 14	s Hugues <i>Lever du Soleil, 6¹⁴</i>	☾ au périgée, ♀ dans  <i>Coucher du Soleil, 7 h. 1</i>	Pleine lune le 4, à 5 h. 18 min. du mat. Giboulées.
2 Dimanche	RAMEAUX s Nisier	♄ ☽ ☾ Les personnes tou-	
3 Lundi	s Richard, s Eug.	♁ ☽ inf. ☉ jours en mou-	
4 Mardi	s Isidore	 5h. 18 mat. giboulées	
5 Mercredi	s Martial	☾ d. ☽ vement, sans	Dern. quart. le 11, à 5 h. 11 min. du soir. Beau.
6 Jeudi	s Sixte I	qu'on sache à quoi elles	
7 Vendredi	VENDREDI-SAINT	servent, sont des montres	
8 Samedi 15	s Denis <i>Lever du Soleil, 6 h. 1</i>	qui vont, mais qui bise <i>Coucher du Soleil, 7 h. 11</i>	Nouv. lune, le 19, à 5 h. 35 min. du soir. Variable.
9 Dimanche	PAQUES s Procore	— n'ont que la grande ai-	
10 Lundi	L. de P. s Ezéch.	♁ ☽ ☾ guille. Les amis	
11 Mardi	s Léon	 5 h. 11 s. pleins beau	
12 Mercredi	s Jules	(♄ ☽ ☉, ♁ dans ☽)	Prem. quart. le 26, à 7 h. 25 min. du soir. Pluvieux.
13 Jeudi	s Justin	☾ à l'apog. de dévouement	
14 Vendredi	s Lambert	quand nous n'avons besoin	
15 Samedi 16	St ^e Olympiade <i>Lever du Soleil, 5⁴⁸</i>	♁ stat. en A. R. de frais <i>Coucher du Soleil, 7 h. 20</i>	
16 Dimanche	Quasim. s Dreux	♀ ☽ ☾ rien, rappellent les	AVRIL vient d'aperi- re, qui signi- fie ouvrir. Les germes et les plantes com- mencent à ouvrir le sein de la terre.
17 Lundi	s Rodolphe	♁ ☽ ☾ sapins qui nous	
18 Mardi	s Apollon	♁ ☽ ☾ offrent de l'ombre	
19 Mercredi	s Parfait	 5 ³⁵ s. écl. annul. ☉ var.	
20 Jeudi	s Sulpice	☾ dans ☽ (♄ ☽ ☾)	
21 Vendredi	s Anselme	♁ ☽ ☾ dans  en	
22 Samedi 17	s Soter et Caius <i>Lever du Soleil, 5³⁵</i>	♀ ☽ ☾ 4 hiver. Le désastre <i>Coucher du Soleil, 7 h. 29</i>	Le 21, à 0 h. 55 m. du soir, le soleil entre dans le signe du Taureau.
23 Dimanche	Mis. s Georges	— de son ennemi couvert	
24 Lundi	s Alexandre	♁ à l'aphélie ammolit la ran-	
25 Mardi	s Marc	♀ dans  cune d'un être	
26 Mercredi	st ^e Amélie	 7 ²⁵ s bon, mais pluvieux	
27 Jeudi	s Anastase	(♀ à l'a. h. affermit celle	
28 Vendredi	s Vital	☾ au pér. du méchant; ain-	Du 1 ^{er} au 30 avril les jours croissent de 94 minutes.
29 Samedi 18	s Robert <i>Lever du Soleil, 5²⁴</i>	si le soleil fond la neige et dur-	
30 Dimanche	Jub. s Sigismond	<i>Coucher du Soleil, 7 h. 39</i> ♄ ☽ ☾ cit la boue. nuageux	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril

Aarberg, Br, P., pt. B. 26	Chaux de Fonds 49	Langnau M. pt B. 8	Schaffhouse 4 et 18
Alle, Br. petit bét. 3	Couvet 3	Laupen, Berne, porcs 21	chaque mardi : porcs.
Anet pet. B. 19	Escholzmatt, Lc. P. 17	Lausanne, 12	Sion, chaq. samedi, pt. B.
Aubonne 4	Fribourg, porcs 15	Lucerne, chaque mardi.	Thoune 5
Berne	chaque lundi : veaux.	Meiringen, Berne 6	Winterthour 6 et 20
pet. B. chaque mardi.	Langenthal, Berne, lun- di après-midi, veaux.	Nyon, Vaud 6	Yverdon, ch. mard. porcs.
		Porrentruy pt. B. 6, 27	

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.



Foires du mois d'Avril 1939

Aarau	19	Fribourg	3	Planfayon, Fr.	19
Aarberg, Berne		Gampel, Vl.	24	Porrentruy	17
B. ch. pt. B. M.	12	Gessenay, Br.	3	Ragaz, St-G.	24
pt. B. M.	26	Gossau, St-G.	3	Rarogne, Vl.	28
Affoltern, Zr.		Goppenstein	29	Reinach, Ar. B.	20
B. et P.	17	Granges, Sl.		Riddes, Vl.	29
Aigle, Vaud	15	M. B. p. B.	14	Riggisberg, B.	28
Altdorf B. 26, M. 27		Gränichen B.	14	Romont, Fr.	18
Andelfingen B.	12	Guin, Fr.	24	Saignelégier	10
Appenzell 5, 19		Gunten, Br.	17	St-Imier B.	21
Baden, Ar. B.	4	Kaltbrunn B.	25	Sarnen, B.	19, 20
Bellinzona, Ts.		Kirchberg	19	Sargans, St-G.	4
B. 12 et 26		Landeron	10	Schaffhouse	
Berne, B. M. p. B.	4	Langenthal	25	B. 4 et 18	
et 18; — foire		Langnau, Berne		Schüpfheim P.	3
du 16 au 30 avril		B. P. M.	26	M. B. P.	12
Bex, Vaud	27	La Roche, Fr.	24	Schwyz B.	11
Bienne, Berne	6	La Sagne, Nl.	12	Sépey, (Le) Vd.	14
Bremgarten	10	Laufenbourg	10	Sidwald B.	20
Brigue 13 et 20		Laufon, Br.	4	Sierre, Vl.	24
Brugg, Ar. B.	11	Lausanne B.	12	Sion	15
Bülach, Zr. B.	5	Lenzbourg B.	6	Sissach, B.-c. B.	26
Bulle, Frib.	6	Les Bois, Br.	3	Soleure	17
Büren, Berne	19	Lichtensteig	17	Stalden, Vl.	12
Cernier, Nl.	17	Liestal, B.-c. B.	12	Stans	19
Châtel-St-Denis		Loèche-Ville	1	Sursee, Lc.	24
(Fribourg)	17	Locle (Le), B., Ch.		Tavannes Br.	26
Chaux-de-Fonds		M., foire cant.	11	Thoune	5
	19	Lyss, Br.	24	Tramelan-dessus	
Chiètres, Fr.	27	Martigny-Bg.	3	Berne B.	5
Coffrane, Nl B.	24	Martigny-Vil ^{le}	24	Travers, Nl. M	20
Coire 5 et 28		Meiringen, Br.	11	Unterseen, M. p.	
Corgémont, Br.	17	Monthey, Vl.	19	B. 14, veaux	19
Cossonay B.	13	Morat, Frib.	5	Uster, Zr. B.	27
Courtelary, Br.	4	Mörel, Vl.	24	Vevey, Vaud	18
Couvet, Nl. B.	3	Môtiers - Travers		Weinfelden, Th.	
Dagmersellen	10	Neuchâtel B.	10	B. 12 et 26	
Delémont, Br.	18	Moudon, Vd.	24	Wilchigen P.	17
Dielsdorf, B. P.	26	Le Mouret, Fr.	11	Willisau, Lc.	
Echallens, Vd.	27	Moutier, Br.	13	M. B. p. B.	27
Eglisau, Zurich		Muri, Ar. B.	3	Winterthour, Zr.	
B. P. M.	25	Naters, Valais	26	B. 6 et 20	
Einsiedeln B.	24	Niederbipp, Br.	5	Worb, Br. p. B.	17
Estavayer		Ollon, Vaud	14	Yverdon, Vd.	25
M. B. p. B.	12	Olten	3	Zofingue, Ar.	13
Flawil B.	17	Oron-la-Ville	5	Zoug M.	10
Flühli, Lc.	11	Payerne, Vd.	20	Zweisimmen Br.	
Frauenfeld, Th.	B. 3, M. B. 17	Pfäffikon, Sw.	26	B. pt B. et M.	4

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.



Foire du mois de Mai 1939

Aarau, 17	Dielsdorf B.P.24	Marbach, Lc. 17
Aarberg, Br.	Dombresson 15	Meiringen, Br. 17
B.M.Ch.p.B.10	Echallens, Vd. 31	Montfaucon 8
p.B. et M. 31	Entlebuch 3	Monthey 10, 24
Affoltern B. P.15	Erlenbach, Br. 9	Montreux-Rou-
Aigle, Vaud 20	Escholzmatt	venaz, Vd.M.12
Altdorf B, 24M 25	8, P. 15	Morat, Frib. 3
Altstätten 4	Estavayer	Morges, Vd. 24
Amriswil B. 3,17	M., p. B. 10	Môtiers-Travers,
Andelfingen B.10	Flawil, St-G. B.8	Neuchâtel B. 8
Anet, Berne 24	Fraubrunnen 1	Moudon, Vd. 29
Appenzell 3,17,31	Frauenfeld, Th.	Moutier - Grand-
Aubonne, Vd. 16	B. 1 et 15	val, Berne 11
Avenches, Vd. 10	Fribourg 1	Muri, Argovie 3
Baden 2	Frutigen 4	Neuveville, Br. 31
Bagnes, Vl. B. 20	Gessenay, Br. 1	Nods, Br. B. 12
Balsthal M.p.B.15	Gimel, Vaud 22	Nyon, Vd. B. 4
Bassecourt, Br. 9	Glis, Vl. 17	Oensingen, Sl. 29
Bayards, Nl. 1	Gossau, St-G. B. 1	Ollon, Vaud 19
Bellinzone B. 10	Granges, Sl.	Olten, Sl. 1
24, M.B.p.B.31	M. B. p. B. 5	Orbe, Vd. 8
Berthoud, Berne	Grosshöchstet-	Ormont-dessus, 8
B. et chev. M. 11	ten, Berne 17	Oron-la-Ville 3
Bex, Vaud 25	Guin, Fr. P. 22	Orsières, Vl. B. 16
Bienne 4	Hauts-Geneveys 2	Payerne, Vd. 11
Bischofzell, Th. 15	Hochdorf, Lc. 10	Planfayon, Fr. 17
Boudevilliers 25	Herzogenbuch-	Ponts de Martel
Bremgarten 29	see, Br. 10	B. 16
Breuleux, Br. 16	Huttwil, Br. 3	Porrentruy 15
Brienz, Br. 1	Interlaken	Provence, Vd. 15
Brigue, M.B., bêt.	B. 2, M. 3	Reconvilier 10
de boucherie 11	Lachen, Sw. 9	Reinach B. 11
Brugg, Ar. 9	Landeron-Combe	Richensee, Lc. 29
Bülach, Zr. B. 3	Neuchâtel B. 1	Riggisberg 26
B. P. et M. 30	Langenthal 16	Romont, Frib. 16
Bulle, Frib. 11	Laufenbourg 29	Rorschach, St-G.
Büren, Berne 17	Laufon, Berne 2	MB. 25. M. 26
Chaindon, Br 10	Laupen, Br. 17	Saignelégier 1
Château-d'OEx 17	Lausanne 10	St-Blaise, Nl. 8
Châtel-St-Denis 8	Lenk, M.p.B.19	Ste-Croix, Vd. 17
Chaux-de-	Lenzbourg, Ar. 3	St-Gall, 13 au 21
Fonds B. 17	Liestal, B. c. 31	St-Imier, J.-B. 19
Chiètres, Fr. 25	Lignièrès B. 15	Sargans, St-G. 2
Constance 7 au 13	Locle (Le), Nl. 9	Sarnen, Ow.
Coire du 3 au 6	Loèche-Ville 1	B. 9, M. B. 10
B. 3 et 16	Lucerne, 8 au 20	Schaffhouse 30
Cossonay 11, B. 25	Lyss, Br. 22	M. 31, B. 2 et 16
Couvet, Nl. 31	Martigny-Bourg	Schœftland, Ar. 1
Delémont, Br. 16	Valais 8	<i>Suite page 32</i>

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
4. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____












Foire du mois de Juin 1939

Aarau B. 21	Cossonay, Vd. 8	Olten, Sl. 5
Aarberg ch. M. B.	Delémont, Br. 20	Orsières, Vl. 6
p. B. 14, p. B. M. 28	Dielsdorf B. P. 28	Oron-la-Ville 7
Affoltern, Zurich	Estavayer	Payerne, Vd. 15
B. et P. 19	M. p. B. 14	Porrentruy 19
Aigle, Vaud 3	Frauenfeld, Thur-	Reinach, Ar. B. 1
Amriswil, Th.,	govie, B. 5, 19	Romont, Fr. 13
B. 7 et 21	Fribourg 5	Saignelégier 12
Andelfingen B. 14	Gossau, St-G. B. 5	Schaffhouse
Andermatt, U. 14	Granges, Sl. M. 2	B. 6 et 20
Appenzell I, 14, 28	Guin, Fr. P. 26	Schupfheim P. 5
Baden, Ar. B. 6	Lajoux, Br. 13	Sidwald, St-Gall
Bagnes, Vl. B. 1	Landeron-Com-	B. 15
Bayards, Nl.	be, Nl. B. 19	Sion, Valais 3
Abbaye 24	Langenthal 20	Sissach, Bâle-
Bellinzona, Ts.	Laufon, Berne 6	Campagne B. 28
B. 14 et 28	Lausanne B. 14	Soleure 12
Berne, bétail de	Lenzbourg, Ar-	Sursee, Lc. 26
boucherie 26	govie B. 1	Travers, Nl, M. 15
Bienne, Br. B. 1	Lichtensteig 5	Unterseen, M. p.
Bremgarten, Ar-	Liestal, B. c. B. 14	B. 2, veaux 21
govie B. 12	Locle (Le), Nl. 13	Uster, Zr. B. 29
Brevine, Nl. M. 28	Loèche-Ville, 1	Les Verrières 21
Brigue, Vl. 1	Lyss, Br. 26	Weinfeld, Th.
Brugg, Ar. 13	Martigny-Bourg	B. 14 et 28
Bulach, Zr. B. 7	Valais 12	Wilchingen P. 19
Bulle, Frib. 1	Montfaucon 26	Willisau, M. P. 22
Buren, Br. p. B. 21	Monthey, Vl. 14	Winterthur, Zr.
Châtel-St-Denis,	Morat, Frib. 7	B. 1 et 15
Fribourg 19	Môtiers-Travers,	Yverdon, Vd. 27
Chaux-de-Fonds	Neuchâtel B. 12	Zofingue, Ar.
21	Moudon, Vd. 26	avec bétail de
Chiètres, Fr. 29	Muri, Ar. B. 5	boucherie 6
Coire 6	Noirmont, Br. 5	Zurzach, P. M. 6

ABRÉVIATIONS : Ar. (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zoug).

Etranger : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — J. (Jura). — H.-R. (Haut-Rhin). — Dr. (Drôme). — H.-S. (Haute-Savoie). — H.-Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).

L'amour véritable et profond rend les hommes et les femmes vertueux.

VII ^{me} MOIS	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi	s Thiébaud	 5 h. 16 soir Que chaud	Pleine lune
27	Lever du Soleil, 4 ⁴⁶	C. du Soleil, 8 h. 29	le 1 ^{er} , à 5 h. 16 min. du soir.
2 Dimanche	4. Visitation	servent au parvenu ses airs	Chaud.
3 Lundi	s Anatole	♂♂ ☾ de hauteur? quel-	Dern. quart.
4 Mardi	s Udalric	que chose trahit toujours	le 9, à 8 h. 49 min. du soir.
5 Mercredi	s Zoé	☾ à l'apog. ☉ à l'apog. clair	Couvert.
6 Jeudi	s Goar	h dans  son origine ;	Nouv. lune
7 Vendredi	s Guillebaud	ainsi le cerf-volant planant	le 16, à 10 h. 3 min. du soir.
8 Samedi	s Procopé	au ciel laisse voir le fil qui	Orageux.
28	Lever du Soleil, 4 ⁵¹	Coucher du Soleil, 8 h. 26	Prem. quart.
9 Dimanche	5. s Zénon	 8 ⁴⁹ s. ♃♂☾ couvert	le 23, à 12 h. 34 min. du soir.
10 Lundi	Les 7 Frères	h ♂☾ ♀ dans 	Beau.
11 Mardi	s Pie I	☾ dans ♂♂ ♀ dans ♂♂ le	Pleine lune
12 Mercredi	s Jean Gualbert	♂♂ ☾ [étoile du soir	le 31, à 7 h. 37 min. du mat.
13 Jeudi	s Henri	♂ à la pl. gr. él. est nuageux	Variable.
14 Vendredi	s Bonaventure	♀ dans ♂♂ tient à la	
15 Samedi	st ^e Marguerite	♀♂☾ terre. Il faut un	
29	Lever du Soleil, 4 ⁵⁷	Coucher du Soleil, 8 h. 22	
16 Dimanche	6. s Rainelde	 10 h. 3 s. Com. d. canicules orageux	
17 Lundi	s Alexis	☾ au périgée vent fa-	JUILLET tire
18 Mardi	s Camille	♀♂☾ vorable au courtisan	son nom de la
19 Mercredi	s Arsène	et au cerf-volant pour qu'ils	naissance de
20 Jeudi	s Elie	♃♂☾ s'élèvent pluvieux	Jules César,
21 Vendredi	s Praxède	♂ à l'aphélie tous deux; mais	arrivée en ce
22 Samedi	st ^e Marie-Madel.	♂ retourne aux  l'homme	mois. On l'ap-
30	Lever du Soleil, 5 h. 4	C. du Soleil, 8 h. 15	pelait aupar-
23 Dimanche	7. s Apollinaire	 12 ³⁴ s., ☾ d. ♂♂, beau	ravant Quint-
24 Lundi	st ^e Christine	h □ ☉ [♂♂☉, ☉ d. 	tilis.
25 Mardi	s Jacques	de mérite, ainsi que le ballon,	Le 23, à 7 h.
26 Mercredi	st ^e Anne	♂ stat. en A. R. — doux	37 m. du soir,
27 Jeudi	s Pantaléon	♂ au périgée porte en lui-	le soleil entre
28 Vendredi	s Nazaire	même le principe de son as-	dans le signe
29 Samedi	st ^e Marthe	cension. Ce monde appartient	du Lion.
31	Lever du Soleil, 5 ¹²	Coucher du Soleil, 8 h. 7	Du 1 ^{er} au 31
30 Dimanche	8. s Donatille	 ♂♂☾ ♃ st. en A. R.	Juillet les
31 Lundi	s Calimère	7 ³⁷ m. à l'énergie. var.	jours décrois-

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarberg, Br. pet. B. P 26	Chaux-de-Fonds 19	Langenthal, Berne,	Schaffhouse 4 et 18
Alle, Br. petit bétail 3	Escholzmatt, Lc. P. 17	lundi après midi veaux	chaque mardi, porcs.
Anet petit bétail 19	Fribourg porcs 15	Laupen, porcs 21	Sion, ch. samedi pet. B.
Aubonne, Vaud 4	chaque lundi : veaux	Lucerne, tous les mardis	Winterthour 6 et 20
Berne	Herisau, chaque vendredi	Nyon, Vaud 6	Yverdon, ch. mardi, porcs
petit B. chaque mardi	Langnau M. p. B. 7	Porrentruy, pet. B. 6, 27	

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.



Foire du mois de Juillet 1939

Aarau, 19	Dielsdorf, Zr. 26	Payerne, Vd. 20
Aarberg B. Ch. p. B. M. 12	B. P. 26	Porrentruy 17
p. B. M. 26	Echallens, Vd. 27	Reinach, Ar. 6
Affoltern, Zurich	Estavayer	Rheineck, St-G. 31
B. et P. 17	M. p. B. 12	Romont, Fr. 18
Amriswil, Th.	Frauenfeld, Th.	Saignelégier 3
B. 5 et 19	B. 3 et 17	Schaffhouse
Andelfingen B. 12	Fribourg 3	B. 4 et 18
Appenzell 12, 26	Gossau, St-G. B. 3	Schöffland, Ar. 7
Baden, Ar. B. 4	Granges, Sl. M. 7	Schupfheim P. 3
Bellelay, Br. fête	Guin, Fr. M. B.,	Sidwald, St-G. 20
des cerises 2	p. B. B. bouch. 17	Sissach, B.-c. 26
Bellinzona, Ts.	Huttwil, Br.	Soleure 10
B. 12 et 26	B. p. B. et M 12	Sursee, Lc. 17
Berthoud, Berne	Herzogenbuch-	Trubschachen, Br
B. ch. M. 13	see, Br. 5	p. B., P. 24
Bienne, Br. 6	Landeron-Com-	Unterseen, M. p.
Bischofszell 20	be, Nl. B. 17	B. 7, veaux 19
Bremgarten, Ar-	Langenthal 18	Uster, Zr. B. 27
govie B. 10	Langnau, Br. 19	Vevey, Vaud 18
Brugg, Ar. B. 11	Laufon, Berne 4	Weinfelden, Th.
Bulach, Zr. B. 5	Lausanne 12	B. 12 et 26
Bulle, Frib. 27	Lenzbourg 20	Wilchingen,
Büren, Berne	Liestal, B.-c. B. 5	Schaffh. P. 17
B. p. B. et M. 19	Locle (Le), Nl. 11	Willisau P. M. 27
Châtel-St-Denis,	Lyss, Br. p. B. 24	Winterthur, Zu-
Fribourg 17	Morat, Frib. 5	rich B. 6 et 20
Chaux-de-Fonds	Moudon, Vd. 31	Worb, Br. p. B. 17
19	Muri, Ar. B. 3	Yverdon, Vd. 25
Chiètres, Fr. 27	Nyon, Vaud 6	Zofingue, Ar. 13
Cossonay, Vd. 13	Olten, Soleure 3	Zurzach, Ar.
Delémont, Br. 18	Orbe, Vd. 10	M. P. 10
	Oron-la-Ville 5	

Toujours jeunes !

Une douzaine de dames d'une de nos petites villes étaient réunies l'année dernière pour organiser une vente de charité. Lorsqu'il s'agit de former le bureau provisoire et de donner la présidence à la doyenne d'âge, aucune de ces dames ne se trouva être l'aînée des autres ; tandis que toutes se levèrent quand on proposa les fonctions de secrétaires aux deux plus jeunes.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.



Foire du mois d'Août 1939

Aarau	16	Fribourg	7	Romont, Fr.	14
Aarberg		Gossau St-G. B.	7	vogue	13 et 14
B.p. B. Ch.M.	9	Granges, Sl. M.	4	Saignelégier	14
p. B. M.	30	Guin, Fr. P.	21	Marché-concours	
Affoltern, Zurich		Landeron-Combe		aux Ch.	12, 13
B. et porcs	21	Neuchâtel B.	21	Schaffhouse B 1,	
Altstätten	21	Langenthal	15	15, MB 29, M 30	
Amriswil, Th.,		Laufon, Berne	1	Schupfheim	
B. 2 et 16		Lausanne B.	9	P. 7, M.B. 10	
Andelfingen B.	9	Lenzbourg B.	31	Schwarzenburg,	
Anet, Berne	23	Les Bois Ch.	28	Berne	24
Appenzell	9, 23	Liestal, B.-c.	9	Sidwald, B.	17
Baden, Ar. B.	1	Lignièrès, Nl.	7	Sissach, B.c. B.	23
Bassecourt, Br.		Locle (Le), Nl.	8	Soleure	14
B. ch. poul.	29	Lyss, Br. p. B.	28	Sursee, Lc.	28
Bellinzona, Ts.		Malters, Lc.	21	Thoune, Br.	30
B. 9 et 23		abbaye	20	Tourtemagne, M.	
Bienne, Berne	3	Monthey, Vl.	9	p B, ch, mul.	14
Bremgarten, Ar-		Morat, Fr.	2	Tramelan-dessus	
govie	21	Mosses (Les)	25	J.-B.	8
Brugg, Ar.	8	Moudon, Vd.	28	Unterseen M.P.	4
Bülach, Zr. B.	2	Moutier - Grand -		Veaux	16
Bulle, Frib.	31	val, Berne	10	Uster, Zr. B.	31
Büren, Br. p.B.	16	Muri, Ar. B.	7	Val-d'Illiez B.	18
Châtel-St-Denis,		Neuveville, Br.	30	Weinfeld, Th.	
Fribourg	21	Noirmont, Br.	7	B. 9 et 30	
Chaux-de-		Olten, Soleure	7	Wilchingen,	
Fonds	16	Oensingen, Sl.		Schaffh. P.	21
Chiètres, Fr.	31	menu bétail		Willisau, Lc.	
Cossonay, Vd.	10	d'élevage	20, 21	P. M.	31
Delémont, B.	22	Ormont-dessus.		Winterthour, Zr.	
Dielsdorf B.P.	23	Vaud	26	B. 3 et 17	
Echallens, Vd.	24	Oron-la-Ville	2	Wohlen, Ar. B.	28
Einsiedeln	28	Payerne, Vd.	17	Yverdon, Vd.	29
Estavayer, Fr.		Fête «Le Tirage»		Zofingue, Ar.	10
M. B., p. B., bét.		19, 20, 21			
de boucherie	9	Porrentruy	21		
Frauenfeld, Th.		Reinach, Ar. B.	3		
B. 7 et 21		Richensee, Lc.	10		

Nous pouvons nous donner à nous-mêmes des suggestions plus fortes que quiconque.

L'auto-suggestion est un instrument dont il faut apprendre à se servir comme on le fait de tout autre.

Emile Coué.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.



Foire du mois de Septembre 1939

Aarau B. 20	Champéry, Vl. 16	Lachen, Sw. M. 11
Aarberg, B. Ch. p.	Châtelet, Br. B. 25	M. B. p. B. 12
B. M. 13, p. B. M. 27	Chiètres, Fr. 28	Expos. de B. 27
Adelboden	Châtel-St-Denis,	Landeron-Com-
B. pet. B. 11, 28	Fribourg 18	bes, Nl. 18
Affoltern, B. P. 18	Chaux-de-Fonds	Langenthal 19
Albeuve, Fr. 25	20	Langnau 20
Aigle, poulains 30	Coire 7	Laufenbourg 29
Alt St-Johann	Corgémont, Br. 11	Lauenen, Br. 30
St-G. B. 27	Cossonay 14	Laufon, Br. 5
Altdorf, Uri B. 22	Côte-aux-Fées 25	Laupen, Br. 20
Amriswil B. 6, 20	Courtelary, Br. 25	Lausanne 13
Andelfingen B. 13	Dagmersellen 11	Comptoir Suis-
Andermatt 15, 29	Delémont, Br. 19	se du 9 au 24
Appenzell B. P. 6	Dielsdorf, B. P. 27	Lauterbrunnen 20
et 20, B. P. M. 25	Echallens, Vd. 21	Lenzbourg, Ar. 28
Aubonne, Vd. 12	Einsiedeln,	Lenk, Br. B. 2
Baden, Ar. B. 5	exposition 26	M. B. p. B. 30
Bagnes, Vl. B. 28	Entlebuch, Lc. 14	Liestal, B.-c. B. 13
Bayards, Nl. 18	Erlenbach, Br. B. 6	Locle (Le), Nl.
Bellegarde, M.,	petit B. M. 8	foire cantonale
moutons, chèv. 18	Escholzmatt 6	M., B. ch. 12
Bellinzona	P. 18	Loèche-Ville 29
M. B. 13, B. 27	Estavayer, M. p. B. 6	Lyss, Br. 25
Berne, B. M. p. B. 5	Bénichon 10, 11	Malleray, Br. 25
fin sept. et dé-	Flawil, St-G. B. 11	Marbach 13
but d'octobre	Flühli, Lc. 9	Martigny-ville 25
Berthoud 7	Fontaines, Nl. 12	Meiringen, Br. 20
Bienne, Br. 14	Frauenfeld B. 4, 18	Montfaucon 11
Blitzingen B. 28	Fribourg 4, Bé-	Monthey, Vl. 13
Bremgarten B. 11	nichon 10, 11, 12	Morat, Frib. 6
Breuleux, Nl. 25	Frutigen, Br.	Morges, Vd. 20
Fête du vill. 24, 25	gr. B. 12, p. B. M. 13	Mosses (Les) 29
Brévine, Nl. M. 20	B. p. B. 29	Môtiers-Travers,
marché-conc ^{rs} 1	Gessenay B. 4	Neuchâtel B. 11
Brienz, Br. 20	M. p. B. 5	Moudon, Vd. 25
Brigue, Vl. 21	Goppenstein 28	Mouret (Le) 12
Brugg, Ar. B. 12	Glis, Vl. 28	Moutier 7
Bülach, Zr. B. 6	Gossau, St-G. B. 4	Münster, Lc. 25
Bulle 25, 26, 28	Granges, Sl. M. 1	Muotathal 21
Poulains 25	Guin, Fr. P. 18	Muri, Ar. B. 4
vogue 10, 11, 12	Hauts-Geneveys,	Olten, Soleure 4
Bümplitz-Br. 11	Neuchâtel 21	Orbe, Vd. 11
Büren, Berne 20	Herzogenbuch-	Ormont-Dessus,
Chaindon, Berne,	see, Br. 20	Vaud 19
B. M. et Ch. 4	Huttwil 13	Oron, Vaud 6
Château - d'OEx,	Interlaken	Payerne, Vd. 21
B. 20, M. 21	B. 21, M. 22	Suite page 32

Le sage se demande à lui-même la cause de ses fautes, l'insensé la demande aux autres.

X ^{me} Mois	OCTOBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISSONS
40	Lever du Soleil, 6 ³²	Coucher du Soleil, 6 h. 14	
1 Dimanche	17. s Remi	Les défenseurs de la vérité,	Dern. quart.
2 Lundi	s Léger	☿ ☽ ♀ ☽ ☽ ☾ nuageux	le 6, à 6 h. 27
3 Mardi	s Gilbert, s Gér.	s'ils doivent être purs de	min. du mat.
4 Mercredi	s François	— tout intérêt, ne doivent	Brouillard.
5 Jeudi	s Placide	pas moins être au-dessus de	Nouv. lune
6 Vendredi	s Bruno	☾ 6 h. 27 mat. brouillard	le 12, à 9 h. 30
7 Samedi	s ^{te} Judith	☾ la crainte qu'on leur	min. du soir.
41	Lever du Soleil, 6 ⁴¹	Coucher du Soleil, 6 h. 1	Beau.
8 Dimanche	18. s ^{te} Pélagie	impute d'être intéressés.	Prem. quart.
9 Lundi	s Denis	Lorsqu'un homme variable	le 20, à 4 h. 24
10 Mardi	s Géréon	vient à se distinguer, soit	min. du mat.
11 Mercredi	s Firmin	☾ au périg. ♃ ☽ ☾ [☿ d. ☿]	Frais.
12 Jeudi	s Maximilien	☾ 9 ³⁰ s. écl. tot. ☽ beau	Pleine lune
13 Vendredi	s Edouard	☾ dans ☿ en bien, soit en	le 28, à 7 h. 42
14 Samedi	s Calixte	☾ mal, on ne manque pas de	min. du mat.
42	Lever du Soleil, 6 ⁵¹	Coucher du Soleil, 5 h. 48	Brumeux.
15 Dimanche	19. s ^{te} Thérèse	— trouver après couvert	OCTOBRE
16 Lundi	s Gall	☽ à l'aphélie coup, dans son	tire son nom
17 Mardi	s ^{te} Hedwige	enfance, des pronostics de	de ce qu'en
18 Mercredi	s Luc	son mérite ou de ses fautes.	comptant du
19 Jeudi	s Aquilin	☾ 4 h. 24 matin, frais	mois de Mars
20 Vendredi	s Caprais	☾ ☽ ☾ La vertu des	il était le 8 ^{me}
21 Samedi	s ^{te} Ursule	Coucher du Soleil, 5 h. 35	mois de l'an-
43	Lever du Soleil, 7 h. 1	☾ à l'apogée ☽ ☽ ☽	née martiale.
22 Dimanche	20. s Cordule	hommes dignes de comman-	Le 24, à 8 h.
23 Lundi	s Séverin	☽ dans ☿ der, c'est clair	46 m. du mat.
24 Mardi	s Salomé	☽ ☽ ☾ de n'être durs	le soleil entre
25 Mercredi	s Crépin	pour les autres qu'autant	dans le signe
26 Jeudi	s Evariste	☽ ☽ ☾ ☽ dans ☽	du Scorpion.
27 Vendredi	s ^{te} Adeline	☽ 7 h. 42 m. écl. part. ☾ brumeux	Du 1 ^{er} au 31
28 Samedi	s Simon, s Jude	Coucher du Soleil, 5 h. 24	Octobre les
44	Lever du Soleil, 7 ¹¹	☽ ☽ ☾ qu'ils le sont	jours décrois-
29 Dimanche	21. s Narcisse	☽ retourne aux ☿ envers	sent de 99
30 Lundi	s Lucain	eux-mêmes.	minutes.
31 Mardi	s Quentin		

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre.

Aarberg, Br. petit B. 25	Chaux-de-Fonds 18	Langenthal, Berne	St-Gall 14 et 21
Alle, Br. petit bétail 2	Couvet, Neuchâtel 2	lundi apr. midi veaux	Schaffhouse 3 et 17
Berne, 3 et 24, petit bé-	Fribourg porcs 14	Laupen, Berne porcs 20	chaque mardi porcs.
tail chaque mardi	chaque lundi : veaux.	Lucerne, chaque mardi	Sion, chaque samedi p.B
Bex, Vaud petit B. 19	Hérisau, chaque vendredi	Nyon, Vaud 5	Thoune, Berne 18
	Langnau, Br. M. pt B. 6	Porrentruy, p. B. 5 et 26	Winterthour 5 et 19
			Yverdon, ch. mardi, porcs

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____
29. _____
30. _____
31. _____



Foire du mois d'Octobre 1939

Aarau, 18	Chiètres, Fr. 26	Kreuzlingen
Aarberg B.ch.,p.	Cossonay 5	M. et fruits 30
B.M.11,p.B.M.25	Couvet, Nl. B. 2	Lachen, Schwyz
Adelboden	Dagmersellen 30	M.23,MB.p.B.24
p. B. et M. 5	Delémont, Br. 17	Landeron-
Affoltern, Zr. 30	Dielsdorf B.P.25	Combe, Nl. 16
Aigle, Vaud 14,28	Diesse, Br. 30	La Ferrière. B. 4
Altdorf, B12, M12	Echallens, Vd. 26	Lajoux, Berne 9
Alt St-Johann 19	Einsiedeln 2	Langenthal 17
Amriswil B. 4	Entlebuch, Lc. 25	La Roche, Fr. 9
B. M. 18	Erlenbach, g.B. 4	La Sagne 11
Andelfingen B.11	23, p. B. M. 6	Laufon, Berne 3
Anet, Berne 18	Ernen, Vl. B. 2	Lausanne, B. 11
Appenzell 4,18,25	Escholzmatt 16	Le Mouret, Fr. 17
Avenches 18	Estavayer	Lenzburg, B. 26
Baden, Ar. B. 3	M. p. B. 11	Lichtensteig 2
Bagnes, B. 10, 25	Flawil, St-G. 2	Liestal, B.-c. 18
Bâle, du 28 octo-	Fraubrunnen 2	Locle (Le), Nl. 10
bre au 12 nov.	Frauenfeld B2,16	Loèche-Ville, Va-
Bellinzona, Ts.	Fribourg 2	lais 13 et 28
B. 11 et 25	Frutigen, Berne	Lucerne, 9 au 21
Berne, B.M.p.B.3	B.24,p.B.M. 25	Lyss, Br. 23
24, fin sept. et	Gessenay B. 2, 24	Malters, Lc. 26
début d'octobre	p. B. M. 3, 25	Martigny-Bourg,
Berthoud, Berne	Gimel, Vd. 2	Valais 16
B. et ch. M. 12	Giswil B. 10, 11	Meiringen 12, 13
Bex, Vd 5, p.B.19	Goppenstein 27	24 et 25
Bienne 12	Gossau, St-G. B. 2	Monthey 4 et 18
Boltigen 24	Granges, Sl.M.B6	Montreux (Les
Bremgarten B.9	Gränichen, Ar. 13	Planches) M. 27
Brigue 5, 16, 26	Grindelwald 9	Morat, Frib. 4
Brugg, Ar. B. 10	Grosshöchstet-	Mörel, Vl. 16
Bülach, Zr. B. 4	ten, Berne 25	Motiers-Travers,
M. B. P. 31	Guin, M.B., p. B.,	Neuchâtel B. 9
Bulle, 18 et 19	bét. de boucher. 16	Mondon, Vd. 30
Büren, Berne 18	Guntten, Br. 16	Moutier, Br. 5
Cernier, Nl. 9	Hérisau M. 8, 10	Münster, Lc. 23
Chalais, Vl. 31	B. M. 9	Munster, Vl., B. 2
Château-d'OEx	Heiden, App. 13	Muotathal, Sw. 26
B. 11, M. 12	Hitzkirch, Lc. 30	Muri, Ar., B. 2
Châtel-St-Denis,	Hochdorf, Lc. B. 5	Naters, Valais 23
Fribourg 16	Hundwil, App. 16	Nods, Jura- Br. 9
Chaux-de-Fonds	Huttwil, Br. 11	Nyon, Vaud 5
B. 18	Interlaken B. 10	Ollon, Vaud 13
Coire, foire cant.	M. 11	Olten, Soleure 23
aux tauraux al-	Kaltbrunn	Orbe, Vd. 9
pagés 10 et 11	B., Ch. M. 5	Oron-la-Ville 4
B. 13 et 28	Kirchberg St-G, 4	Suite page 32

Voir plus loin la rectification des foires.

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.



Foire du mois de Novembre 1939

Aarau	15	Couvet, Nl.	10	Noirmont, J.-B.	6
Aarberg, Br. B.		Delémont, Br.	21	Nyon, Vaud	2
ch. p.B.et M.	8	Dielsdorf, B.P.	22	Ollon, Vaud	17
p. B. et M.	29	Echallens, Vd.	23	Olten, Soleure	20
Aeschi	B. 6	Eglisau, BMP	9	Orbe, Vd.	13
M. p. B.	7	Einsiedeln	6	Ormont-dessus	M
Affoltern, Zr.	20	Erlenbach, Br.	14	B. et marché aux	
Aigle, Vaud	18	Estavayer Mp	B 8	taurillons	7
Altdorf, Uri	B. 8	Frauenfeld	B.6,20	Oron-la-ville	2
et 29, M.	9 et 30	Fribourg	6	Payerne, Vd.	16
Alt St-Johann	14	Frutigen, Br. B.		Pfäffikon, Zr.	7
Amriswil	B.2,15	pt B. M.	24	Porrentruy	20
Andelfingen	8	Gessenay, Br.	14	Ragaz, St-Gall	6
Anet, Berne	22	Gimel, Vaud	6	Rarogne, Vl.	10
Appenzell	8, 22	Gossau, St-G.	B. 6	Reconvilier	13
Aubonne, Vd.	7	Granges, Sl.	MB 3	Reinach, Ar. B.	2
Avenches	15	Guin, Fr.	20	Rheineck, St-G.	6
Baden, Ar.	7	Gunten, Br.	13	Riggisberg	24
Balsthal, M.p.	B.6	Herzogenbuch-		Rolle, Vaud	17
Bâle, du 28 oct.		see, Br.	8	Romont, Fr.	21
au 12 novembre		Hochdorf, Lc.	21	Saignelégier	7
Bellinzona, B.	8,22	Interlaken B	2.21	Sargans	9 et 23
Berne, hét. de		M. 3 et 22		Sarnen, Ow. B.	15
boucherie	13	Landeron - Com-		M. B.	16
B. M. p. B.	28	bes, Nl.	20	Schaffhouse, P.	7
oignons	27	Langenthal	21	MBP 14, M15, P21	
Berthoud B C M	9	Langnau, Br.	1	Schüpfheim	
Bex, Vaud	2	Laufon, Berne	7	P. 6, B. M.	8
Bienne, Berne	9	Laupen, Berne	2	Schwarzenburg,	
Bischofzell	16	Lausanne	8	Br. B. ch. M.	23
Bremgarten, Ar.	6	Lenzbourg B.	16	Schwyz B. M.	13
Brent, Vd.	8	Lichtensteig	6	Sépey (Le), Vd.	25
Brienz	8 et 9	Liestal, B.c.	B. 1	Sidwald, St-G.	16
Brigue, Valais	16	Locle (Le) Nl.	14	Sierre, Vl.	20, 21
Brugg, Ar.	14	Loèche-Ville	16	Signau, Br.	16
Bulle, Frib.	9	Lyss, Br.	27	Sion	4, 11 et 18
Büren, Br.	15	Martigny-V.	13	Sissach, B.-c.	15
Chaindon, Br.	13	Meiringen	20	Soleure	13
Cham BM	29, M 30	Monthey, Vl.	8	Stalden, Vl.	11
Châtel-St-Denis,		Morat, Frib.	8	Stans	15
Fribourg	20	Morges, Vd.	15	Sumiswald, Br.	3
Château-d'OEx		Moudon, Vd.	27	Sursee, Lc.	6
B. 1, M. 2		Moutier, J.-B.	2	Thoune, Br.	8
Chaux-de-Fonds,		Münster, Lc.	23	Tramelan-dessus	
Neuchâtel	B.15	Muri, Argovie	11	J.-B.	14
Chiètres, Fr.	30	Naters, Vl.	9	Trubschachen	
Coire	21 et 30	Neuveville, Br.	29	Br. p. B. P.	27
Cossonay	B. 9	Niederbipp	1	<i>Suite page 32</i>	

En fait de parure, il faut toujours rester au-dessous de ce qu'on peut.

XII ^{me} MOIS	DECEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Eloi	♀ dans ♋ Le fin de l'art	Dern. quart. le 3, à 9 h. 40 min. du soir. Brumeux.
2 Samedi	s Bibiane	♀ retourne au ☾ du para-	
49	Lever du Soleil, 8 h. 0	Coucher du Soleil, 4 h. 46	
3 Dimanche	1 ^{er} Av. s Cassien	☾ 9 h. 40 soir brumeux	Nouv. lune le 10, à 10 h. 45 min. du soir. Pluie, neige.
4 Lundi	s Barbe	☾ site est de ☾ au périg.	
5 Mardi	s Sabbas	♄ ☽ ☾ rendre la politesse	
6 Mercredi	s Nicolas	qu'il reçoit chez les couvert	Prem. quart. le 18, à 10 h. 4 min. du soir. Neige.
7 Jeudi	s Ambroise	♀ à l'aphélie ☾ dans ♏	
8 Vendredi	Concep. N.-D.	♀ stat. en A. R. uns, en les	
9 Samedi	s ^{te} Valérie	♀ ☽ ☾ faisant inviter avec	Pleine lune le 26, à 12 h. 28 min. du mat. Froid.
50	Lever du Soleil, 8 h. 7	Coucher du Soleil, 4 h. 44	
10 Dimanche	2 ^{me} Av. s ^{te} Eulalie	☾ 10 ^h 45 s. pluie et neige	
11 Lundi	s Damase	☾ — lui chez les autres.	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 ^{me} mois de l'an- née martiale.
12 Mardi	s Epinaque	Les vers luisants brillent	
13 Mercredi	s ^{te} Lucie	♀ ☽ ☾ aux approches du	
14 Jeudi	s Nicaise	♀ dans ♋ soir pluvieux	Le 22, à 7 h. 6 m. du soir, le soleil entre dans le signe du Capricor- ne.
15 Vendredi	s Abraham	comme les souvenirs de l'en-	
16 Samedi	s ^{te} Adelaïde	☾ à la plus gr. élong. ouest	
51	Lever du Soleil, 8 ^h 13	Coucher du Soleil, 4 h. 46	Jour le plus court, com- mencement de l'hiver.
17 Dimanche	3 ^{me} Av. s Lazare	☾ à l'apog. ét. du matin	
18 Lundi	s Gatien	☾ 10 ^h 4 s. ☽ ☽ ☾ neige	
19 Mardi	s Némèse	☾ ♄ ☽ ☾ (♄ ☐ ☉)	Du 1 ^{er} au 22 de ce mois les jours décrois- sent de 21 mi- nutes et du 22 au 31, ils croissent de 4 minutes.
20 Mercredi	Q.-T. s Philogone	fance [♄ retourne au ♋	
21 Jeudi	s Thomas	♄ ☽ ☾, ☾ dans ♏ s'il-	
22 Vendredi	Q.-T. s Flavien	com. de l'hiver ♄ ☐ ☉ sec	Sion, chaq. samedi, p.B. Schaffhouse 5 et 19 chaque mardi, porcs. Thoune, Berne 20 Winterthour 7 et 21 Yverdon, ch. mardi, porcs
23 Samedi	Q.-T. s Dagobert	♄ ☽ ☾ lumi- (☉ d. ♋)	
52	Lever du Soleil, 8 ^h 17	Coucher du Soleil, 4 h. 48	
24 Dimanche	4 ^{me} Av. s Ad., Eve	☾ nent dans l'ombre du	qu'une bourse pleine d'or.
25 Lundi	NOEL	♀ dans ♋ passé. Un cœur	
26 Mardi	s Etienne	☾ 12 h. 28 soir froid	
27 Mercredi	s Jean	☾ vide de fiel vaut mieux	☾ au périg. ♄ stat. en A. R.
28 Jeudi	Les s. Innocents	☾ qu'une bourse pleine d'or.	
29 Vendredi	s Thomas de Cant.	☾ Les joyeux (♄ stat. en A. R.)	
30 Samedi	s David	☾ Coucher du Soleil, 4 h. 53	guérissent toujours. couvert
31 Dimanche	s Sylvestre	☾ Lever du Soleil, 8 ^h 19	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Aarberg, Br., pet. B. P. 27	Fribourg porcs 16	Lucerne, chaque mardi.	Sion, chaq. samedi, p.B.
Alle, Br. petit bétail 4	chaque lundi, veaux.	Meiringen 7	Schaffhouse 5 et 19
Anet, petit bétail 20	Hérisau, ch. vendredi.	Nyon, Vaud 7	chaque mardi, porcs.
Berne	Langenthal, lundi, veaux	Porrentruy, p. bétail	Thoune, Berne 20
petit B., chaque mardi	Langnau, M. pet. B. 1	7 et 28	Winterthour 7 et 21
Escholzmatt, Lc. P. 18	Lausanne 13		Yverdon, ch. mardi, porcs

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.



Foires du mois de Décembre 1939

Aarau	20	Frauenfeld, MB	4	Neuveville, Br.	27
Aarberg, Br.		M. 5, B.	18	Ollon, Vaud	15
B., Ch. p. B. M.	13	Fribourg, foire		Olten, Soleure	18
p. B. M.	27	St-Nicolas	2	Orbe, Vd.	23
Affoltern, Zurich		M. B. Ch. p. B.	4	Oron-la-Ville	6
B. et P.	18	Frutigen, Bp.	B21	Payerne, Vd.	21
Aigle, Vaud	16	Gossau, St-G.	4	Porrentruy	18
Altdorf	B. 20	Granges, Sl.	M.1	Ragaz, St-G.	4
	M. 21	Grosshöchstetten		Reichenbach	12
Altstätten	7, 21	Berne	6	Reinach, Ar.	7
Amriswil, Th.		Gstaad	B. 13	Romont, Fr.	19
	B. 6 et 20	Guin, Fr.	P. 18	Saignelégier	4
Andelfingen	B.13	Hérisau, App.	15	Sargans, St-G.	30
Appenzell		Herzogenbuch-		Schaffhouse	
	B. M. 13, B. 6, 27	see, Br.	20		B. 5 et 19
Aubonne, Vd.	5	Hitzkirch, Lc.	11	Schöftland, Ar.	1
Baden, Ar.	B. 5	Huttwil, Berne	6	Schupfheim	P. 4
Bellinzona, Ts.		M., p. B.	27	Schwarzenburg,	
	B. 13 et 27	Interlaken	M. 19	Br. B.ch.M.	21
Berne,		Kerns, Ow.	B. 5	Schwyz	M. 4
Meitschimärit	5		M. B. 6	Sidwald	B. 7
Berthoud, Berne		Lachen, Sw.	5	Sion	23
	B. et ch. M. 28	Landeron, Nl.	18	Soleure	11
Bienne	21	Langenthal	26	Sumiswald, M.	30
Bremgarten	18	Langnau, Br.	13	Sursee, Lc.	6
Brugg, Ar.	12	Laufenbourg	21	Thoune, Br.	20
Bülach, Zr.	B. 6	Laufon, Berne	5	Tramelan-dessus	
Bulle, Frib.	7	Laupen, Br.	27	J-B.	12
Büren, Berne	20	Lausanne	B. 13	Unterseen	
Châtel-St-Denis,		Lenzbourg	14	M. p. B. 1, 19	
Fribourg	18	Lichtensteig	11	Uster, M. 1, B.	28
Chaux-de-Fonds		Liestal, B. c.	B.6	Wattwil, St-G.	2
	20	Locle (Le) Nl.	12	Weinfelden	Th.
Chiètres, Fr.	28	Lyss, Br.	26		13, B. 27
Coire du 11 au 16		Martigny-Bourg,		Wilchingen,	
	B. 18 et 30	Porcs abattus		Schaffh. P.	18
Cossonay	26	(lard)	4	Willisau	P.M. 18
Delémont, Br.	19	Monthey	13, 30	Winterthur, Zr.	
Dielsdorf, B.P.	27	Morat, Frib.	6	B. 7, B. M.	21
Echallens, Vd.	21	Morges	27	Yverdon, Vd.	26
Einsiedeln	B. 4	Motiers-Travers,		Zofingue	21
Estavayer		Neuchâtel	B. 11	Zoug	5
	M. B. p. B. 13	Moudon, Vaud	27	Zweisimmen	
Flawil, St-G.	11	Muri, Ar.	B. 4	B. p. B. M.	14

Une vérité présentée à la pointe des baïonnettes, n'est plus une vérité : c'est un outrage.

SUITE DES FOIRES SUISSES

MAI		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE				
Schüpfheim, Lc.	Wilchingen P.15	Pfäfers, St-G.	16	Ormont-Dessus,	Vaud	7 et 27	Sépey(Le),Vd.	13		
porcs 8, B.p.B.11	Willisau, M.P.25	Pfäffikon, Zr.	18	Orsières B.	3, 17	Sidwald	6, 26	Sierre, Vl.	2, 23	
Schwarzenburg	Winterthour, Zr.	Planfayon, Fr.	13	Payerne, Vd.	19	Signau, Br.	19	Sion	14, 21, 28	
Ch., B. et M. 11	4 et B. 25	Pont-de-Martel	19	Planfayon, Fr.	18	Sion	14, 21, 28	Sissach, B.-c.B.	25	
Schwyz M. 1	Wohlen, Ar. 15	Porrentruy	18	Ponts-de-Martel,	(Neuchâtel)	30	Soleure	9	Spiez, Berne	9
Sembrancher 1	Worb, Br. p.B.15	Ragaz, St-G.	25	(Neuchâtel)	30	Porrentruy	16	Stalden, Vl.	16	
Sentier (Le)	Yverdon, Vd. 30	Reichenbach	19	Reichenbach	B.17, M. p. B.19	Reichenbach	B.17, M. p. B.19	Stein a/R.BM	25	
B. M. 19, M. 20	Zofingue, Ar. 11	pet. B. M. 20		Ragaz, St-G.	23	Ragaz, St-G.	23	Sursee, Lc.	16	
Sépey (Le), Vd.19	Zoug 29	M. B. p. B. 30		Reinach, Ar.	5	Reinach, Ar.	5	Thoune, Br.	18	
Sidwald, St-G. 11	Zweisimmen, Br.	Reconvilier, Br.		Riddes, Vl.	28	Riddes, Vl.	28	Tramelan-Des-		
Sierre, Valais 22	B., p.B., M. 2	B., ch. M. 4		Riggiisberg	27	Riggiisberg	27	sus, Berne	11	
Signau, Br. 25		Reinach B. 7		Romont, Fr.	17	Romont, Fr.	17	Trubschachen	B2	
Sion B. 6, 13 et 27		Richensee 14		Rorschach, MB	26	Rorschach, MB	26	Unterseen	11	
Sissach B. 17		Ried, près Bri-		M 27, choux	23-27	M 27, choux	23-27	Uster, Zr.	B. 26	
Soleure 8		gue p. B. 23		Saignelégier	2	Saignelégier	2	Vallorbe	M. 21	
Stalden, Vl. 15		Unterbach, Vl.26		Sargans	3 et 17	Sargans	3 et 17	Les Verrières	10	
Sumiswald, Br.12		Unterseen		Sarnen B.	3, 4, 17	Sarnen B.	3, 4, 17	Vevey, Vaud	24	
Sursee, Lc. 29		M. p. B. 1, 22		M. B. 18		M. B. 18		Viège, Vl.	14	
Thoune 10 et 27		Uster, Zr. B. 28		St-Gall du 14 au	22, B 14, 21	St-Gall du 14 au	22, B 14, 21	Vissoie, Vl.	4	
Tourtemagne 8		Val d'Illiez, B.23								
Tramelan-Des-		Vättis, St-G. 11								
sus, J.-B. 3		Verrières, Nl. 19								
Unterbach, Vl. 31		Viège, Valais 27								
Unterseen, Br. 3		Wilchingen P.18								
Veaux 17										
Uster, Zr. B. 25										
Uznach, St.-G. 13										
Vallorbe M. 13										
Verrières, Nl. 19										
Viège, Vl. 1										
Vissoie, Vl. 3										
Wattwil, St-G. 6										
Wil, St-Gall 2										
Weinfelden, Th.										
M. B. 10, B. 31										

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie	le samedi matin	Château-d'OEux, Vaud	le jeudi	Locle (Le), Neuchâtel	le samedi
Aarberg, Berne,	le mercredi	Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi	Lucens, Vaud	le samedi
Aigle, Vaud,	le samedi	Cossonay, Vd, le mardi et vendredi		Lucerne,	mardi et samedi
Altdorf, Uri	le jeudi	Chaux-de-Fonds, mercredi et		Martigny-Bourg et Ville, le lundi	
Altstätten, St-Gall	le jeudi	samedi, grand marché.		Meiringen, Berne	le jeudi
Appenzell, mercredi, si fête vendr.		Délémont, le mercredi et samedi		Monthey, Valais	le mercredi
Aubonne, Vaud, mardi et samedi		Echallens, Vaud le jeudi et mar-		Montreux, lundi, mercr. et vendr.	
Avenches, Vaud le vendredi		ché aux grains, si fête, mercr.		Morat, Fr. le mercredi et samedi	
Baden, Argovie, mardi et samedi		Estavayer, Fribourg, le mercredi		Morges, Vaud le mercredi, et	
Bâle, tous les jours, vendredi mar-		Fribourg le lundi, veaux		le samedi, marché aux grains.	
ché aux poissons.		le mardi, mercredi et samedi		Moudon, Vaud le lundi et le ven-	
Balsthal, Soleure le vendredi		Genève mercredi et samedi		dredi. Lundi marché aux grains.	
Bellinzona, le samedi		Gessenay, Berne le vendredi		Moutier, Berne, mercredi et samedi	
Berne, le mardi et samedi ; mardi		Gimel, Vaud le samedi		Neuchâtel, mardi, jeudi grand	
marché au blé et au bétail		Grandson le mercredi et samedi		marché et samedi	
samedi, fleurs et légumes.		le mardi (du 1 ^{er} juin au 31 oct.		Neuveville, Berne le mercredi	
Berthoud, Berne le jeudi		Granges, Soleure le vendredi		Nidau, Berne le lundi	
Bex, Vaud le jeudi		Langenthal, Berne, lundi après		Noirmont, Berne le mardi	
Bienne, Br., mardi, jeudi, samedi		midi et mardi, petit bétail.		Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi	
Boncourt, Berne le vendredi		Langnau, Berne le vendredi		Olten, Soleure, le jeudi et samedi	
Brassus Vaud le lundi		et le lundi, veaux		Orbe, Vd., lundi marc. aux grains.	
Brenets, Neuchâtel le vendredi		Laufon, Berne le lundi		Orient. Vaud le samedi	
Brigue le jeudi		Laupen, Berne le lundi		Ormont-dessous mardi	
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi		Lausanne, lundi, mercredi ; sa-		Ormont-dessus mardi et vendredi	
Buren, Berne le mercredi		medi gr. marché et aux grains.		Payerne, jeudi et samedi matin	
Carouge, Ge. mercredi et samedi		Liestal, Bâle, le mardi et vendredi		Porrentruy, Berne le jeudi	

Habitudes singulières de quelques compositeurs de musique

Glück, pour s'échauffer l'imagination, avait coutume de se placer au milieu d'une belle prairie. Ce fut dans cette situation qu'avec un piano devant lui et une bouteille de champagne sous la main, il écrivit ses deux « Iphigénie », son « Orphée » et plusieurs autres ouvrages si dignes d'admiration.

Sarti, au contraire, voulait une vaste chambre à peine éclairée par une lampe suspendue au plafond. Là seulement, durant les heures les plus silencieuses de la nuit, il réussissait à s'inspirer d'idées musicales.

Mozart ne composait jamais avec plus de succès que lorsqu'il sentait la nécessité de le faire et l'heure de la représentation arriver. Cette nécessité était pour lui le plus puissant aiguillon.

Cimarosa se plaisait au milieu du tumulte et du bruit, il aimait à être entouré de ses amis quand il travaillait.

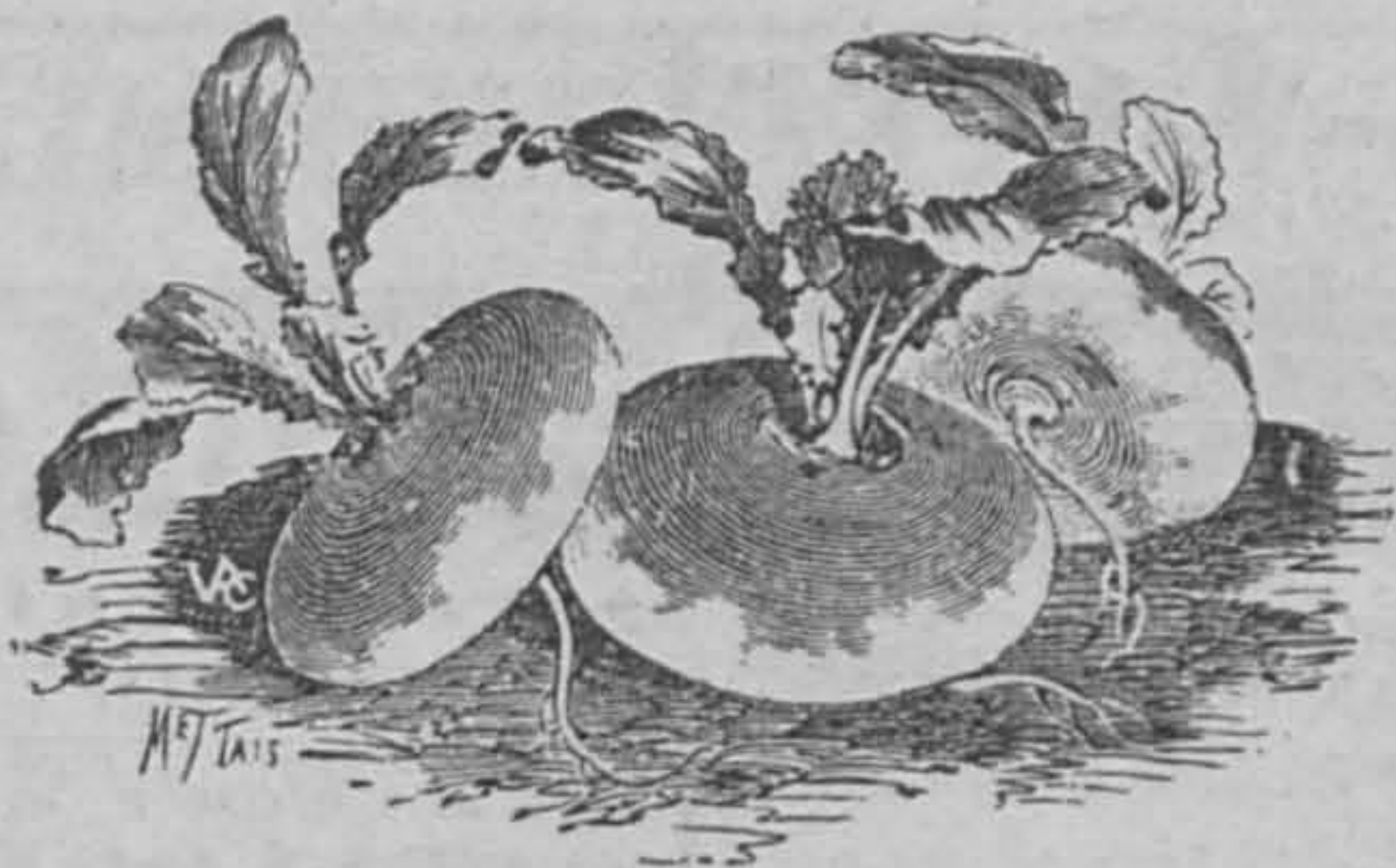
Souvent il lui arriva d'écrire dans l'espace d'une seule nuit les motifs de huit à dix airs charmants, qu'il finissait ensuite en présence de ceux qui venaient le visiter.

Il fallait à Grétry, pour l'inspirer puissamment, la gaieté de ses amis, ou la vue enchanteresse des bosquets de l'Ermitage.

Haydn, solitaire et sombre comme Newton, après avoir mis à son doigt la bague que lui avait envoyée Frédéric II, et qu'il disait lui être nécessaire pour exciter son imagination, se plaçait à son piano, et au bout de quelques minutes prenait son essor dans les chœurs des anges. Complètement livré à lui-même pendant son séjour à Eisenstadt, résidence du prince Esterhazy, et libre des soins du monde, il répétait souvent que composer était pour lui le bonheur suprême.

Rien ne sert de désespérer.

Quand on est incapable de grandes choses, mieux vaut en faire de modestes que de médiocres.



Graines potagères et de fleurs

Oignons à fleurs

Graines fourragères et pour pelouses

Catalogue gratuit sur demande

Ch. Vulliamin

marchand grainier, 3, rue Grand St. Jean
LAUSANNE

DIESSBACH-BALSAM

Il y a plus de cent ans que le célèbre **Baume de Diessbach** est fabriqué comme remède de famille indispensable.



Meilleur remède contre

**Indispositions,
flatuosités,
les vomissements, etc.**

ainsi que

blessures

En vente exclusivement en
flacons d'origine à fr. 0.90,
1.80, 3.50 et 5.50 dans
toutes les pharmacies et dro-
gueries.

Seul fabricant :

FÉLIX VOGT

Droguerie, Oberdiessbach

La période d'incubation des maladies infectieuses

Si chacun sait aujourd'hui que les maladies dites infectieuses sont causées par l'introduction dans notre corps d'un germe microscopique vivant, d'un microbe, on ignore encore souvent que, la plupart du temps, l'infection ne se réalise pas d'un jour à l'autre. Il existe une période latente de la maladie, période dite d'incubation pendant laquelle on porte en soi, sans s'en douter, le germe qui va jeter le trouble dans l'organisme. La longueur de cette période varie beaucoup, suivant le genre d'infection; elle peut même avoir une durée variable pour la même maladie suivant la nature du terrain, autrement dit suivant la prédisposition individuelle et suivant la qualité de la graine, ce que les médecins appellent la virulence du germe.

Au point de vue pratique, la période d'incubation a une grande importance. C'est en se basant sur sa durée plus

ou moins longue, suivant les cas, que l'hygiène préventive recommande la mise en quarantaine pour un temps plus ou moins long des personnes qui ont été en relation avec tel ou tel malade infectieux ou en contact avec des objets souillés par lui. C'est en ayant conscience du fait que, dans plusieurs affections, la personne atteinte est déjà contagieuse pendant la période d'incubation que le médecin recommande également l'isolement et la mise en observation des cas suspects en temps d'épidémie.

Nous donnons ci-dessous quelques chiffres relatifs à la durée de la période d'incubation des maladies infectieuses les plus fréquentes:

La rougeole, 2 à 3 semaines; la scarlatine, 1 à 8 jours; la coqueluche, une semaine environ; la varicelle ou petite vérole volante, 12 à 15 jours; la diphtérie, 2 à 8 jours; les oreillons ou parotidite épidémique, 2 à 3 semaines; l'influenza, 1 à 4 jours; l'érysipèle, 1 à 8 jours; la fièvre typhoïde, 1 à 3 semaines; le choléra, 2 à 12 jours; la variole, 9 à 14 jours; la rage, jusqu'à 2 mois et plus.

Plus de chevaux poussifs



Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le re- **Sirop Fructus** du vétérinaire nommé **re J. Bellwald.** Le sirop Fructus (brevet + 37,824) est un remède entièrement végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers d'attestations et de remerciements directement des propriétaires. Ne confondez pas mon produit sirop Fructus avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vous vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la bouteille : Fr. 4.50. Des avis pratiques, concernant le régime et soins des chevaux ainsi que le mode d'emploi, accompagnent chaque flacon. Pas de représentants ou dépositaires. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement par lettre ou par carte, à l'inventeur **J. BELLWALD, médecin-vétérinaire, SION.**

J. Lecerf

CULTIVATEUR - GRAINIER
GENÈVE
5, RUE DU PRINCE, 5

3 nouveautés de fraisiers

à gros fruits

PRIX SPÉCIAUX POUR REVENDEURS

Demandez mon
CATALOGUE
adressé franco

PETITS OIGNONS DE SAVOIE



Chaux grasse pure

blanche, en morceaux et en poudre (hydrate de chaux) pour sulfatages, engrais, emplois chimiques et techniques, blanchissages etc. Carbonate de chaux pour engrais.

Fabrique de chaux, Saint-Ursanne (Jura)

TÉLÉPHONE 31.22

Un champignon qui mange des chenilles

Il s'agit de singulières formations, fréquentes en Nouvelle-Zélande, et qui ont reçu le nom de « chenilles végétales ». Ce nom n'a rien d'exagéré puisque en les examinant, on se rend compte que ces animaux sont intérieurement constitués par des champignons minuscules et qui ont envahi l'organisme de la bête. Reste à savoir comment s'est produit ce phénomène.

Les chenilles auxquelles arrive cet avatar sont primitivement des chenilles ordinaires, ne présentant rien de particulier, et qui dévorent la verdure comme leurs semblables. Mais lorsqu'elles s'enfoncent dans le sol pour se métamorphoser en chrysalide, elles rencontrent des spores de champignons et, gourmandes, ne dédaignent point ce plat succulent.

Hélas! les spores germent bientôt dans les intestins de la chenille et s'y développent sans scrupule, envahissant peu

à peu leur prison vivante et détruisant tout, tissus et enveloppe extérieure.

Il arrive bientôt que la chenille est totalement remplie de tissus végétaux et non animaux... Elle n'est plus dès lors qu'une idée, une façon, un fantôme de chenille! En effet, la conformation extérieure, pendant un certain temps ne change en aucune façon. Jusqu'au jour où de minces bourgeonnements colorés se traduisent sur la surface du corps: c'est la chenille qui fleurit...

~~~~~

### Quand on n'écrit pas vite

— Comment, vous me comptez sur votre facture deux heures de travail pour la réparation de cette serrure. Vous y avez mis juste une heure!

Le serrurier. — Oui, mais j'ai mis une heure aussi à faire la facture.

### Comparaison

Le maître, en tirant l'oreille à un élève:

— Venir en classe sans porte-plume! Que dirais-tu donc d'un soldat qui irait à la guerre sans fusil?

— Je dirais que c'est un officier.

## Cheveux merveilleux par le Sang de Bouleau

Excellent contre la chute des cheveux, calvitie, pellicules, faible croissance, grisonnements. Milliers d'attestations volontaires.

Réussit où toutes autres choses ont échoué.

**Demandez Sang de Bouleau** fl. Fr. 2.90 et Fr. 3.85.

**Brillantine et fixateur au Sang de Bouleau** facilite une belle coiffure et évite la fente des cheveux. Prix Fr. 1.50 et 1.75.



Dans pharmacies, drogueries, salons de coiffure.  
Centrale d'Herbes des Alpes, au Saint-Gothard, Faido



L'Arome Maggi  
c'est le point sur l'i.

# JEANNERET & EUGSTER

TRAVERS

Tissus en tous genres Velours - Soieries

Confections

Rideaux - Tapis - Descentes de lit - Mouchoirs

Trousseaux - Meubles

Echantillons. Catalogue, à disposition

TUILES PASSAVANT  
COUVERTURE DE PREMIÈRE QUALITÉ

différents modèles de tuiles  
à simple et double emboîtement

TUILES PLATES

TUILES ENGOBÉES

TUILES FLAMANDES

NOUVEAU MODÈLE

Demandez prix et catalogue



Passavant-Iselin & C<sup>o</sup>

SOCIÉTÉ ANONYME

ALLSCHWIL - BALE

## Cireur

A la gare, un commissionnaire, à un voyageur qui débarque:

— Cirer, M'sieur?... Quinze sous.

— Jamais de la vie!

— Dix sous?

— Non!

— Pour rien, alors?

— Allez-y si ça vous amuse!

Le commissionnaire cire et fignole le pied droit, puis, lâchant la brosse:

— Maintenant, pour cirer l'autre pied, c'est un franc vingt!

## Riposte

La mère, coquette, devant une glace:

— Que donnerais-tu, ma chère fille, pour avoir ma beauté?

— Ce que tu donnerais, ma chère maman, pour avoir mon âge!

## Réminiscences

— Votre visage m'est étrangement familier, Mademoiselle; je suis sûr de vous avoir déjà rencontrée...

— Mais certainement, Monsieur, je suis restée hier debout, dans le tram, pendant une demi-heure, à côté de vous qui étiez confortablement assis!



**MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES (Suite)**

|                                                   |                                                                 |                                                      |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi              | Sierre, Valais le vendredi                                      | Villars s/Ollon, mardi et vendredi, fruits, légumes. |
| Romont, Fr. le mardi, si fête lundi               | Sion, Valais le samedi                                          | Wil, St-Gall chaque mardi                            |
| Rorschach, St-Gall le jeudi et marché aux grains. | Soleure mercredi et samedi                                      | Yverdon, Vaud mardi et samedi                        |
| Saignelégier, Berne le samedi                     | Sonvilier, Berne le vendredi                                    | mardi gr. marché et aux grains                       |
| Ste-Croix, Vd., mercredi et samedi                | Tavannes mercredi et samedi                                     | Zofingue, Argovie le samedi                          |
| St-Gall, samedi, légumes                          | Tour de Peilz (La) lundi et jeudi                               | Zoug, mardi et samedi marchés                        |
| St-Gingolph, le samedi                            | Thoune, Berne, le samedi; le lundi, veaux; le mercredi, légumes | aux grains                                           |
| St-Imier, le mardi et le vendredi                 | Tramelan-dessus le vendredi                                     | Zurich, le mardi; le vendredi grd                    |
| St-Maurice, Vl. le mardi                          | Vallorbe, Vaud le samedi                                        | marché aux grains, en ville, et                      |
| Schaffhouse, le mardi, porcs                      | Versoix, Genève, mardi et vendredi                              | au bétail à Unterstrass.                             |
| Schwytz, le samedi                                | Vevey, Vd., le mardi grand marché                               | Zweisimmen, Berne le jeudi                           |
| Sentier (Le), Vaud le jeudi                       | jeudi et samedi, petit marché                                   |                                                      |

**JANVIER**

Aix-les-Bains Savoie 2 et 16  
 Amancey, Dbs. 5  
 Aoste, gr. marché articl. en bois 31  
 Arbois, Jura 3  
 Arinthod, Jura 3  
 Baume - les - Dames, Dbs. 5, 19  
 Belfort, H<sup>1</sup>-Rhin B.ch. M. 2 et 16  
 Besançon, Dbs. 9  
 Bletterans, J. 17  
 Bons, H.-S. 2  
 Bouclans, Dbs. 4  
 Bourg, Ain B. 4, 18  
 Châlon s/Sne 13  
 Champagnole 10  
 Chaumergy, J. 10  
 Clerval, Dbs. 10  
 Coligny, Ain 17  
 Cruseilles B. 4  
 Delle, H.-R. 9  
 Dôle, Jura 12  
 Donnas, Ao. M. 31  
 Evian-les-Bains 2  
 Ferrette, H.-R. 3  
 Fraisans, Jura 4  
 Gaillard, H.-S. 16  
 Grenoble, Isère 21  
 mardi, vendr. B  
 L'Isle, Doubs 16  
 Jussey, H.-Sne 31  
 Leipzig, cuir du 3 au 16  
 Le Deschaux, J 18  
 Les Echelles 17  
 Lons-le-Saunier 5  
 Maïche, Dbs. 19  
 Mégeve, H.-S. 6  
 Mirecourt, Vosges 9 et 23  
 Montbéliard, D31  
 Montmélian 30  
 Morteau, Doubs 3  
 Bétail tous les mardis.  
 Morzine, H.-S. 27  
 Moutiers, S. 9, 23

**FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1939**

Mulhouse P. 3  
 B. chaque lundi  
 Pérouge, Ain 28  
 Poligny, Jura 23  
 Pontarlier 12, 26  
 ch. jeudi marc.  
 Pont - du - Bourg, Ain B. 30  
 Pont de Roide 3  
 Pont-St-Martin 7  
 Rigney, Doubs 3  
 St-Amour, Jura 2  
 St-Claude, Jura 14  
 St-Jeoire, Haute-Savoie 5 et 13  
 St-Laurent, Ain 7  
 St-Vit, Doubs 18  
 Salins, Jura 16  
 Sallanches 14  
 Sancey-le-Grand, Doubs 25  
 Sellières, Jura 11  
 Taninges 7, 19  
 Thonon, H.-S. 5  
 Valence, Drôme 3  
 B. 2 et 16  
 Vercel, Doubs 2

**FEVRIER**

Aiguebelle, S. 16  
 Amancey, Dbs 2  
 Amphion, H-S. 20  
 Aoste, Italie 7  
 Arbois, Jura 7  
 Arinthod, Jura 7  
 Ballaison, H.-S. 6  
 Baume - les - Dames, Dbs. 2, 16  
 Belfort C BM 6, 20  
 Besançon, Dbs. 13  
 Bletterans, J. 21  
 Boège, H.-S. 28  
 Bons, H.-S. 6  
 Bouclans, Doubs 1  
 Bourg, Ain B. 1, 15  
 Châlon s/ Saône, cuir et B. 10  
 sauvagines 27  
 Champagnole 14  
 Chaumergy, J. 11

Clerval, Doubs 14  
 Cluses, H.-S. 20  
 Coligny, Ain 21  
 Collonges-Fort de l'Ecluse, A. 15  
 Cruseilles, B. 1  
 Delle, H.-R. 13  
 Dôle, Jura 9  
 Donnas, Ao. M. 1  
 Ferrette, H.-R. 7  
 Fraisans, Jura 1  
 Gaillard, H.-S. 15  
 Gendrey, Jura 2  
 Gex, Ain 7  
 Grenoble, chaque mardi, vendr. B.  
 Jussey, H.-Sne 28  
 Le Deschaux 15  
 L'Isle Doubs 20  
 Lons-le-Saunier 2  
 Maïche, Doubs 16  
 Mirecourt 13, 27  
 Montbéliard, D28  
 Montfleur, J. 20  
 Montriond 20  
 Morteau, Doubs 7  
 B.ts. les mardis  
 Moutiers, S. 27  
 Mulhouse P. 7  
 B. chaque lundi

Orchamps, J. 8  
 Poligny, Jura 27  
 Pontarlier 9, 23  
 march. ch. jeudi  
 Pont-de-Roide, 7  
 Pont-St-Martin, Aoste B. 4  
 Rigney, Doubs 7  
 St-Amour, J. 4  
 St-Claude, J. 11  
 St-Jean de Maurienne, S. 18  
 St-Paul, H.-S. 3  
 St-Triviers 13  
 St-Vit, Doubs 15  
 Salins, Jura 20  
 Samoëns, H.-S. 1  
 Sancey-le-Grand, Doubs 22  
 Sellières, Jura 8

Taninges 2, 16  
 Tervai, Jura 10  
 Thonon, H.-S. 2  
 Valence, Drôme, B. 6 et 20  
 Vercel, Doubs 6  
 Viry, H.-S. 14, 28  
 Viuz-en-Sallaz, 4

**MARS**

Amancey, Dbs. 2  
 Amphion, H-S. 20  
 Arbois, Jura 7  
 Arinthod, Jura 7  
 Aromas, Jura 8  
 Baume - les - Dames, Dbs. 2, 16  
 Belfort, B., ch., M., 6 et 20  
 Bellevaux, H-S 30  
 Besançon, Dbs. 13  
 Bletterans, J. 21  
 Boège 14 et 20  
 Bonneville 14  
 Bons, H.-S. 6  
 Bouclans, Dbs 1  
 Bourg B. 1 et 15  
 Châlon s/Sne 10  
 Champagnole 14  
 Châtillon, Ao. 27  
 Chaumergy, J. 11  
 Chevenoz B. 27  
 Clerval, Doubs 14  
 Cluses 6 et 27  
 Coligny, Ain 21  
 Cruseilles B. 1  
 bœufs gras 29  
 Delle, H.-R. 13  
 Dôle, Jura 9  
 Douvaine, H.-S 28  
 Draillant H.-S. 13  
 Evian 6  
 Ferrette 7 et 21  
 Fraisans, Jura 1  
 Francfort, grande foire du 29 mars au 18 avr.  
 Gaillard, H.-S. 21  
 Gex, Ain 1 et 28  
 Grésy, Savoie 20

Grenoble, chaque mardi, vendr. B.  
 Jussey, Haute-Saône 28  
 Le Biot, H.-S. 15  
 Leipzig 5 au 15  
 Le Deschaux 15  
 Les Gets, S. 24  
 L'Isle, Doubs 20  
 Lons-le-Saunier 2

Lullin, H.-S. 25  
 Maïche, Doubs 16  
 Mieussy, B. 20  
 Mirecourt 13, 27  
 Montbéliard, D28  
 Montfleur, J. 22  
 Montriond 6  
 Morteau, Dbs. 7  
 B. tous les mardis  
 Morzine, H.-S. 17  
 Moutiers 13 et 27  
 Mulhouse P. 7  
 B. chaque lundi  
 Orchamps, J. 8  
 Poligny, Jura 27  
 Pontarlier 9, 23  
 Pont - du - Bourg, Ain B. 15  
 Pont-de-Roide Doubs 7 et 21  
 Pont-St-Martin, Ao. 29 B. 4  
 Rigney, Doubs 7  
 Rupt, Vosges 15  
 St-Amour, J. 4  
 St-Claude, J. 11  
 St-Félix, B. 1  
 Ain 10  
 St-Jean-d'Aulph 1  
 St-Jean de Maurienne, S. 31  
 St-Trivier-de-Courtes, Ain 20  
 St-Vit, Doubs 15  
 Salins, Jura 20  
 Sallanches 4. 25  
 Sancey, Doubs 22  
 Sellières, Jura 8  
 Taninges 9, 23

Thônes, H.-S. 20  
 Thonon, H.-S. 2  
 Valence, Drôme 3  
 B. 6, 20  
 Vercel, Dbs. 6  
 Villers-Farlay 30  
 Ville-du-Pont 1  
 Vinzier, H.-S. 31  
 Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 16

**AVRIL**

Abondance 20  
 Aiguebelle, S. 11  
 Aime, S. 27  
 Amancey, Dbs 6  
 Aoste, Italie gr. marché 4  
 Arbois, Jura 4  
 Arinthod, Jura 4  
 Baume - les - Dames, Dbs. 6, 20  
 Belfort, H<sup>1</sup>-Rhin B., Ch., M. 3, 17  
 Belvoir, Doubs 6  
 Bernex, H.-S. 14  
 Besançon, Dbs. 10  
 Bletterans, J. 18  
 Boège, H.-S. 4, 25  
 Bonneville, H-S 4  
 Bons, H.-S. 3  
 Bouclans, Dbs. 5  
 Bourg B. 5 et 19  
 Brusson, Aoste 6  
 Cercier, H.-S. 15  
 Challand-S'-Anselme, Ao. 21, 22  
 Châlon s/S. 14  
 Champagnole 11  
 Chaumergy, J. 8  
 Clerval, Dbs. 11  
 Cluses, H.-S 10  
 Coligny, Ain 18  
 Collonges-Fort de l'Ecluse, A. 24  
 Combloux, H-S 15  
 Cruseilles B. 5  
 Delle, H.-R. 10  
 Dôle, Jura 13  
 Doucier, Jura 17  
 Faverges, Haute-Savoie 5 et 19

|                     |                     |                     |                    |                     |                     |
|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| Ferrette, H.-R. 4   | St-Paul, H.-S. 29   | Cluses, H.-S. 29    | foire exposit. du  | Bons, H.-S. 5       | foire exposit. du   |
| Flumet 11 et 25     | St-Pierre, Ao. 26   | Coligny, Ain 16     | 28 mai au 11 juin  | Bouclans, Dbs. 7    | 28 mai au 11 juin   |
| Fraisans, Jura 5    | St-Trivier-de       | Constance, Lac      | Mulhouse-Dor-      | Bourg B. 7 et 21    | Orchamps, J. 14     |
| Francfort, gran-    | Courtes, Ain 10     | du 7 au 13          | nach 14, 15, 18    | Challand, St-An-    | Poligny, Jura 26    |
| de foire du 29      | St-Vincent, Ao. 28  | Côte d'Arbroz,      | 20 dès 18 h. et 21 | selme, Ao. 12, 13   | Pontarlier 8, 22    |
| mars au 18 avr.     | St-Vit, Doubs 19    | H.-S. 9 et 23       | Nus, Aoste 15      | Châlon s/S.         | marc. ts. les jeud  |
| Gaillard, H.-S. 21  | Salins, Jura 17     | Cruseilles B. 3     | Orchamps, J. 10    | Foire-exposition    | Foire de la St-     |
| Gendrey, Jura 6     | Samoëns, H.-S. 5    | Delle, H.-R. 8      | Perrignier 10      | du 9 au 16. B. 9    | Jean 22             |
| Gex, Ain 24         | Sancey-le-Grand,    | Dôle, J. du 29      | Poligny, J. 22     | Foire de la St-     | Pont-de-Roide 6     |
| Grenoble, 1 au 15   | Doubs 26            | mai au 2 juin       | Pontarlier 11, 25  | Jean du 23 juin     | Pont St-Martin      |
| B. mardi, vendr.    | Scionzier, H.-S. 26 | Evian, H.-S. 8      | Pont-de-Roide 2    | au 23 juillet.      | Aoste B. 3          |
| et le 1             | Sellières, Jura 12  | Favergeres 17 et 31 | Pont-St-Martin,    | Sauvagine 26        | Rigney, Doubs 6     |
| Grésy, Savoie 25    | Taninges, S. 27     | Ferrette, H.-R. 2   | Ao. 3, 19, B. 6    | Chambave, Ao. 5     | Rumilly, H.-S. 8    |
| Groisy - le - Plot, | Thones, H.-S. 1     | Féternes, H.-S. 1   | Reignier, H.-S. 10 | Chamonix 5 et 20    | St-Amour, Jura 3    |
| Hte-Saône 10        | Thonon, H.-S. 6     | Flumet 23           | Reyvroz B. 20      | Champagnole 13      | St-Claude, J. 12    |
| Habère-Lullin 12    | Ugine, Savoie 22    | Fraisans, Jura 3    | Rigney, Doubs 2    | Châtillon, Ao. 12   | St-Genis-Pouilly,   |
| Jussey, H.-Sne 25   | Vacheresse B. 18    | Frangy, H.-S. 3     | Rochette, Savoie   | Chaumergy, J. 10    | Ain 10              |
| Le Biot, H.-S. 10   | Vailly, H-S B. 24   | Gaillard, H.-S. 15  | B. tous les mercr. | Clerval, Doubs 13   | St-Gervais, HS 10   |
| Le Deschaux 19      | Valence B. 3, 17    | Gex, foire-con-     | Rumilly 17         | Cluses, H.-S. 12    | St-Jean-de-Mau-     |
| Les Echelles, S. 11 | Valpelline, B. 19   | cours (date va-     | St-Amour, J. 6     | Coligny, Ain 20     | rienne 21, 22       |
| Leipzig, 16 avril   | Vercel 3 et 8       | riable), durée      | St-Claude, J. 13   | Crest-Voland 21     | St-Jeoire 6 et 16   |
| au 7 mai            |                     | trois jours.        | St-Genis, Ain 22   | Cruseilles B. 7     | St-Laurent, Ain 3   |
| L'Isle, Doubs 17    | <b>MAI</b>          | Gignod, Ao. B. 1    | St-Jean d'Aulph 29 | Delle, H.-R. 12     | St-Triviers-de-     |
| Le Lyaud, H.S. 28   | Abbevilliers 16     | Grand - Bornand     | St-Jean de Gonv. 8 | Dôle, Jura 8        | Courtes, Ain 5      |
| La Roche, H.-S.,    | Abondance 27        | H.-S. 3, 17 et 31   | St-Jean-de-Mau-    | 29 mai - 2 juin     | St-Vincent, Ao.     |
| foire autos et      | Aiguebelle B. 2     | Grenoble B. mar-    | rienne 26, 27      | Donnas, Aoste 5     | M. et B. 5          |
| mach. agric. ex-    | Aix-les-Bains 3     | di et vendredi      | St-Laurent 6, 20   | Doucier, J. 16      | St-Vit, Doubs 21    |
| position com. du    | Albertville 4, 19   | Hôpitaux - Neufs,   | St-Vit, Doubs 17   | Douvaine, H.-S. 7   | Salins, Jura 19     |
| 28 avr. au 2 mai    | Allinges B. 29      | Doubs 15            | Salins, Jura 15    | Draillant 1 et 15   | Sallanches 10       |
| Les Houches 15      | Amancey, Dbs. 4     | Issime, Aoste 2     | Sallanches 6, 27   | Ferrette, H.-R. 6   | Samoëns 7 et 21     |
| Les Rousses, J. 17  | Antey-Saint-An-     | Jougne, Doubs 25    | Samoëns, H.-S. 3   | Flumet, S. 6        | Sancey-le-Grand,    |
| Lons-le-Saunier,    | dré, Ao. B. 4       | Jussey, H.-Sne 30   | Sancey-le-Grand,   | Fontainemore,       | Doubs 28            |
| Jura 6              | Aoste 8 et 29       | La Baume, H-S 15    | Doubs 24           | Aoste p. B. 2       | Sellières, Jura 14  |
| Maiche, Doubs 20    | Arbois, Jura 2      | LaClusaz, H.-S. 31  | Sciez, H.-S. 22    | Fraisans, Jura 7    | Strasbourg, foi-    |
| Mégève, H.-S. 7     | Arinthod, Jura 2    | La Vernaz (Jotty)   | Segny, Ain 20      | Gaillard, H.-S. 10  | re-kermesse du      |
| Mirecourt-Vos-      | Aromas, Jura 8      | H.-S. B. 4          | Sellières, Jura 10 | Gendrey, Jura 1     | 24 juin - 16 juil.  |
| ges, Dbs. 10, 24    | Ayas, Aoste 20      | Le Châble, H.-S. 1  | Servoz, H.-S. 26   | Gex, Ain 1          | Taninges 15 et 29   |
| Montbéliard, D 25   | Baume - les - Da-   | Le Deschaux 17      | Seytroux, H-S. 1   | Grd - Bornand 14    | Tervai, Jura 9      |
| Montfleur, J. 24    | mes, Dbs. 4, 19     | Leipzig, 16 avril   | Taninges, H-S. 11  | Grenoble            | Thônes, H.-S. 5, 17 |
| Montmélian 24       | Belfort ch. B. M.   | au 7 mai            | Thoiry, Ain 30     | B. mardi, vendr.    | Thonon, H.-S. 1     |
| Morteau, Dbs. 4     | 1 et 15             | Les Echelles, S 30  | Thônes, S. 1 et 13 | Grésy, Savoie 24    | Valence B. 5, 19    |
| B. ts. les mardis   | Bellevaux B. 25     | Les Fourgs, D. 23   | Thonon, H.-S. 4    | Jussey, H.-Sne 27   | Vercel 5            |
| Moutiers 10         | Bernex, H.-S. 15    | Les Rousses 22      | Ugine, S. 8        | La Clusaz, H.-S. 1  | Vinzier, H.-S. 30   |
| Mulhouse. P. 4      | Besançon, Dbs. 8    | L'Isle, D. 15       | Valence 3 B. 1, 15 | La Roche, H.-S.     | Viry, H.-S. 24      |
| B. chaque lundi     | Bletterans, J. 16   | Lons-le-Saunier 4   | Vercel, Doubs 1    | chevaux 15, 29      | Vulbens-au-Vua-     |
| Nus, Aoste 27       | Boège, H-S 9, 30    | Lugrin, H.-S. 3     | Verrayes, Ao. B 25 | La Rochette,        | che, H.-S. 7        |
| Orchamps, J. 12     | Bois-d'Amont,       | Lullin, H.-S. 10    | Verres, Piém. 29   | H.-S. 7, 14, 21     |                     |
| Passy, H.-S. 20     | Jura B. M. 15       | Maiche, Dbs. 19     | Ville-du-Pont 17   | La Salle, Ao. 7, 20 | <b>JUILLET</b>      |
| Pérouge, Ain 22     | Bonnevaux 2         | Marignier 3 et 17   | Villers-Farlay 30  | Le Biot 1 et 15     | Aiguebelle B. 4     |
| Petit-Bornand 11    | Bonneville 9, 23    | Mégève, H.-S. 30    | Viuz-en-Sallaz 1   | Le Deschaux 21      | Albertville 13      |
| Poligny, Jura 24    | Bons, H.-S. 1       | Mégevette 16        |                    | Les Houches 6       | Amancey, J. 6       |
| Pontarlier 13, 27   | Bouclans, Doubs 3   | Messery - Essert,   | <b>JUIN</b>        | Lilianne, Ao. 10    | Arbois, Jura 4      |
| ch. jeudi marché    | Bourg, Ain B. 3, 17 | Haute-Savoie 4      | Abondance 6        | L'Isle, Dbs. 19     | Arinthod, Jura 4    |
| Pont-de-Roide, 4    | Cernex, H.-S. 15    | Mieussy B. 20       | Aiguebelle, S. 6   | Lons-le-Saunier 1   | Baume - les - Da-   |
| Pont-St-Martin,     | Châlon s/S. 12      | Mirecourt 8, 22     | Aime, Savoie 6     | Maiche, Dbs. 15     | mes 6 et 20         |
| Aoste B. 1          | Chambave, Ao. 26    | Montbéliard, D 30   | Aix-les-Bains 6    | Massongy, S. 26     | Belfort Ch. B.      |
| Rigney, Doubs. 4    | Chamonix, Mul.      | Montmélian, tous    | Albertville 8, 22  | Mégève, H.-S. 26    | et M. 3 et 17       |
| Rumilly, H.-S. 6    | et Chevaux 15       | les lundis.         | Amancey, J. 1      | Mirecourt 12, 26    | Bellevaux, H.-S.    |
| St-Amour, J. 1      | Champagnole 9       | Montriond, H-S 8    | Arbois, Jura 6     | Montbéliard, D 27   | Poulains 12         |
| St-Claude, J. 8     | Chapelle-d'Abon-    | Morez, Jura 1       | Arinthod, Jura 6   | Montfleur, Jura 7   | Besançon, Dbs. 10   |
| St-Félix, S. 15     | dance (La) B. 16    | Morgex, Aoste 22    | Aromas, Jura 5, 8  | Montmélian, S. 5    | Bletterans, J. 18   |
| St-Genis, Ain 10    | Châtillon, Ao. 2    | Morillon B.M. 8     | Baume - les - Da-  | Morteau, Doubs 6    | Boège, H.-S. 11, 25 |
| St-Gervais, H.-S. 7 | Châtillon, Haute-   | Morteau, Dbs. 2     | mes, Dbs. 1, 15    | B. ts. les mardis   | Bonneville 11, 25   |
| St-Jean d'Aulph     | Savoie B. 27        | B. ts. les mardis   | Belfort 5 et 19    | Morzine 8 et 22     | Bons, H.-S. 3       |
| Savoie 12           | Chaumergy, J. 13    | Moutiers, S. 22     | Besançon 12        | Moutiers 5 et 25    | Bouclans, Dbs 5     |
| St-Jeoire 1 et 14   | Chevenoz, H-S. 10   | Mulhouse P. 2       | Bletterans, J. 20  | Mulhouse P. 6       | Bourg B. 5 et 19    |
| St-Laurent, Ain 1   | Clerval, Doubs 9    | B. chaque lundi     | Boège, H-S. 13, 27 | B. chaque lundi     |                     |

|                                                  |                                                      |                                   |                                    |                                         |                                   |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|
| Chalon-sur-Saône 13                              | Valence, Dr. 3 B 17                                  | Maiche, Dbs 17                    | Albertville 27                     | Leipzig, du 27 août au 17 sept.         | Taninges, H.-S. 7                 |
| Foire de la St-Jean du 23 juin au 23 juillet.    | Vercel, Doubs 3                                      | Mégève, H.-S., poulains 2, 3      | Amancey, Dbs 7                     | Les Echelles M. 12                      | Termignon S. B 30                 |
| Champagnole 11                                   | Ville du Pont 3                                      | Mieussy B. 21                     | Arbois, Jura 5                     | Les Gets, H.-S. 9                       | Thollon, H.-S. B. 28              |
| Chaumergy, J. 8                                  | Viuz en Sallaz 3                                     | Mirecourt 14, 28                  | Arinthod, Jura 5                   | Les Houches 12                          | Thônes, H.-S. 2                   |
| Clerval, Doubs 11                                | <b>AOUT</b>                                          | Montbéliard D. 29                 | Aromas, Jura 8                     | Les Rousses B. 25                       | poulains 22, 23                   |
| Coligny, Ain 18                                  | Aiguebelle 17, B. 1                                  | Montfleur, J. 14                  | Ayas, Aoste 14                     | Lillianne, Ao. 30                       | Thonon, H.-S. 7                   |
| Delle, H.-R. 10                                  | Albertville, S. 3                                    | Morteau 1                         | Ballaison, H.-S. 18                | L'Isle, Doubs 18                        | Vailly, H.-S. B. 20               |
| Dôle, Jura 13                                    | Allinges B. 17                                       | B. ts. les mardis                 | Baume - les - Dames, Dbs. 7, 21    | Lons-le-Saunier 7                       | Valgrisenche, Ao. B. 21           |
| Doucier, Jura 17                                 | Amancey, Dbs 3                                       | Mulhouse P. 1                     | Belfort, H.-Rhin B. ch. M. 4 et 18 | Lullin, H.-S., 29                       | Vallorcine B. 19                  |
| Evian, H.-S. 3                                   | Andilly, H.-S. 21                                    | 23 juil. - 13 août                | Bellevaux, H.-S. 19                | Maiche, Doubs 21                        | Valpelline, B. 18                 |
| Favergeres 19                                    | Arbois, Jura 1                                       | B. chaque lundi                   | Bernex-Abondance, H.-S. 30         | Marin près Thonon, B. 9                 | Vercel, Doubs 4                   |
| Ferrette, H.-R. 4                                | Arinthod, Jura 1                                     | Orchamps, J. 9                    | Besançon, Dbs. 11                  | Mégève 5, 6, 22                         | Vinzier, H.-S. 23                 |
| Flumet, H.-S. 4, 18                              | Aromas, Jura 8                                       | Poligny, Jura 28                  | Bletterans, J. 12                  | Mégevette, H.-S. 26                     | Viuz-en-Sallaz, H.-S. 18          |
| Fraisans, Jura 5                                 | Baume - les - Dames, Dbs. 3, 24                      | Pontarlier 10, 24                 | Boège, H.-S. 5, 23                 | Mirecourt 11, 25                        |                                   |
| Gaillard, H.-S. 11                               | Beaume, Dbs. 13                                      | Pont-du-Bourg, Ain B. 21          | Bonne s. M, H.-S. 4                | Montbéliard D. 26                       |                                   |
| Gex, Ain 4                                       | Belfort, H.-R. 7, 21                                 | Pont-de-Roide 1                   | Bonneville 12, 26                  | Montfleur, J. 9                         | <b>OCTOBRE</b>                    |
| Grand - Bornand, B. M. poulains 31               | Besançon 14                                          | Pont-St-Martin Ao. B. 5           | Bons, H.-S. 4                      | Montmélian, S. 9, 18 et 25              | Abondance 4                       |
| Grenoble, B. mardi, vendr.                       | Bletterans, J. 16                                    | Rhêmes, Notre-Dame, Ao. B. 28     | Bouclans, Dbs 6                    | Morgex, Aoste 30                        | Aiguebelle B. 3                   |
| Grésy, Savoie 1                                  | Boège, H.-S. 8, 22                                   | Rigney, Doubs 1                   | Bourg, Ain B. 6, 20                | Morteau, Dbs 5                          | Aime, Savoie 2                    |
| Habère-Lullin 10                                 | Bois d'Amont, Jura M. 21                             | Rumilly, H.-S. 24                 | Brusson, Ao. 23                    | Bétail tous les mardis.                 | Albertville, S. 19                |
| Jussey, H.-Sne 25                                | Bons, H.-S. 7                                        | St-Amour, J. 5                    | Challant, Aoste 20                 | Moutiers 11, 12, 25                     | Amancey, Dbs. 5                   |
| Le Deschaux 19                                   | Bouclans, Dbs. 2                                     | St-Claude, J. 12                  | Châlons/Saône 8                    | Mulhouse P. 5                           | Antey-Saint-André, Ao. B. 2       |
| L'Isle, Doubs 17                                 | Bourg, Ain B. 2, 16                                  | St-Félix, S. B. 30                | Chamonix 30                        | B. chaque lundi                         | Aoste 9 et 30                     |
| Lons-le-Saunier 6                                | Cercier, H.-S. 28                                    | St-Genis, Ain 21                  | Champagnole 12                     | Novel, H.-S. B. 25                      | Arbois, Jura 3                    |
| Maiche, Doubs 20                                 | Châlon s/S. B. 11                                    | St-Jean-d'Aulph, H.-S. 29         | Chapelle d'Abondance, H.-S. B. 13  | Nus, Aoste 4                            | Arinthod, Jura 3                  |
| Maxilly B. 22                                    | Champagnole 8                                        | St-Jean-de-Maurienne, S. 27       | Châtel d'Abond., H.-S. B. 12       | Orchamps, J. 13                         | Aymaville, Ao. 5                  |
| Mirecourt 10, 24                                 | Chaumergy, J. 12                                     | St-Laurent 5, 10                  | Clerval, Doubs 12                  | Passy, H.-S. 25                         | Baume - les - Dames, Dbs 5, 19    |
| Montbéliard, D. 25                               | Clerval, Doubs 8                                     | St-Pierre-de-Rumilly, H.-S. B. 23 | Cluses, H.-S. 18                   | Poligny, Jura 25                        | Belfort B. ch. M. 2 et 16         |
| Morteau 4                                        | Cluses, H.-S. 14, 28                                 | St-Triviers-de-Courtes, Ain 21    | Coligny, Ain 19                    | Pontarlier 14, 28                       | Bellevaux B. 9                    |
| B. les autr. mard.                               | Collonges-Fort de l'Ecluse, A. 31                    | St-Vit, Doubs 16                  | Combloux, H.-S. 28                 | ch. jeudi marché                        | Besançon 9                        |
| Moûtiers, S. 3                                   | de l'Ecluse, A. 31                                   | Salins, Jura 21                   | Constance 3 au 9                   | Pont-de-Roide 5                         | Bletterans, J. 17                 |
| Mulhouse P. 4                                    | Cruseilles B. 2                                      | Sallanches 5, 26                  | Courmayeur, Ao. 5 et 29            | Pont-du-Bourg Ain B. 18                 | Boège, H.-S. 3, 30                |
| du 23 juillet au 13 août                         | Delle, H.-R. 14                                      | Sancey-le-Grand, Doubs 23         | Cruseilles B. 6                    | Pont-St-Martin Aoste B. 2               | Bois d'Amont B. et M. 2           |
| Orchamps, J. 12                                  | Dôle, Jura 10                                        | Sciez, H.-S. 23                   | Côte d'Arbroz, 29                  | Rigney, Doubs 5                         | Bons, H.-S. 2                     |
| Poligny, Jura 24                                 | Douvaine, H.-S. 7                                    | Sellières, Jura 9                 | Delle, H.-Rhin 11                  | St-Amour, Jura 2                        | Bouclans 4 et 31                  |
| Pontarlier 13, 27                                | Draillant, H.-S. 4                                   | Taninges 10, 24                   | Dôle, Jura 14                      | St-Claude, J. 9                         | Bourg, Ain B. 4, 18               |
| march. tous les jeudis.                          | Evian, H.-S. 7                                       | Tervai-le-Château, Jura 17        | Doucier, Jura 16                   | St-Félix, S. B. 18                      | Brusson, Aoste 23                 |
| Pont-de-Roide 4                                  | Favergeres 2, 30                                     | Thônes, H.-S. 21                  | Faverges 13                        | St-Genis-Pouilly, Ain 20                | Cernex, H.-S. 30                  |
| Pont-St-Martin Ao. B. 1                          | Ferrette, H.-R. 1                                    | Thonon, H.-S. 3                   | Ferrette, H.-R. 5                  | St-Gervais, H.-S. 14                    | Challand, St-Anselme, B. 11       |
| Rigney, Doubs 4                                  | Féternes B. 16                                       | Ugine, S. 11 et 25                | Filinges, H.-S. 9                  | St-Jean d'Aulph H.-S. 18                | Châlon s/Saône 13 et 30           |
| St-Amour, Jura 1                                 | Fillinges B. 11                                      | Vacheresse B. 30                  | Fraisans, Jura 6                   | St-Jean-de-Maurienne, S. 13             | Chambave 16, 24                   |
| St-Claude, J. 8                                  | Flumet, H.-S. poulains 1                             | Valence 26, B. 7, 21              | Fancfort, du 30 août au 19 sept.   | St-Jeoire 2 et 15                       | Chamonix, H.-S. 25                |
| St-Claude, J. 8                                  | Fraisans, Jura 2                                     | Vercel, Dbs 7                     | Gaillard, H.-S. 29                 | St-Laurent 2, 29                        | Champagnole 10                    |
| St-Jeoire, H.-S. 11                              | Francfort du 30 août au 19 sept.                     | Ville-du-Pont 14                  | Gex, Ain 9                         | St-Triviers-de-Courtes, Ain 22          | Chapelle d'Abondance, H.-S. B. 30 |
| St-Laurent, Ain 1                                | Gaillard, H.-S. 29                                   | Villers-Farlay 30                 | Gignod, Ao. B. 16                  | St-Vit, Doubs 20                        | Châtillon, Ao. 3                  |
| St-Paul, H.-S. 26                                | Gendrey, Jura 3                                      | Vinzier, H.-S. 4                  | Gd-Bornand 21                      | Salins, Jura 18                         | Chaumergy, J. 14                  |
| St-Triviers-de-Courtes, Ain 17                   | Gex, Ain 1                                           | Viry, H.-S. 16                    | Grenoble, mardi et vendredi B.     | Sallanches 16                           | Chevenoz, H.-S. 23                |
| St-Vit, Doubs 19                                 | Gd-Bornand 9                                         | Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 24      | Grésy s/Isère, S. gr. B. 16        | Samoëns, H.-S. 29                       | Clerval, Doubs 10                 |
| Salins, Jura 17                                  | Grenoble, Isère 15 au 31. B. 16 et t* mardis, vendr. |                                   | Hôpitaux - Neufs, Doubs 28         | Sancey-le-Grand, Doubs 27               | Cluses 2 et 23                    |
| Sallanches, H.-S. 1                              | Jougne, Doubs 25                                     |                                   | Jussey, H.-Sne 26                  | Scionzier, H.-S. 20                     | Coligny, Ain 17                   |
| Sancey-le-Grand, Doubs 26                        | Jussey, H.-Sne 29                                    |                                   | La Clusaz 14, 15                   | Sellières, Jura 13                      | Contamine s/Arve, H.-S. 9         |
| Sellières, Jura 12                               | La Roche, H.-S., chevaux 3, 17                       |                                   | Lājoux, Jura 15                    | Servoz, H.-S. 21                        | Côte d'Arbroz 13                  |
| Strasbourg, foire-kermesse du 24 juin - 16 juil. | Le Deschaux 16                                       | <b>SEPTEMBRE</b>                  | Larringes, H.-S. 26                | Sixt, Faucigny 16                       | Cruseilles B. 4                   |
| Taninges 27                                      | Les Echelles, S. 1                                   | Aiguebelle B. 5                   | La Thuile, Ao. 6                   | Strasbourg, foire européenne du 2 au 16 | Delle, H.-Rhin 9                  |
| poulains 15                                      | Leipzig, 27 août au 17 septembre                     | Aime, S. 7 et 8                   | La Vernaz (Bioge) H.-S. B. 28      |                                         | Dôle, Jura 12                     |
| Thonon, H.-S. 6                                  | L'Isle, Doubs 21                                     | Aix-les-Bains 14 et 23            | Le Deschaux 20                     |                                         | poulains 20                       |
|                                                  | Lons-le-Saunier 3                                    |                                   |                                    |                                         | Donnas, Aoste 18                  |

|                                |                                |                                    |                                 |                                    |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| Douvaine, H.-S. 3              | Morzine, H.-S. 2               | Verrayes B. 14                     | Jussey, H.-Sne 28               | Sellières, Jura 8                  | Gendrey, Jura 7                |
| Draillant, H.-S. 28            | Moutiers, S. 23                | Verres, Ao. 2                      | La Rochette, H.-S. 15, 22 et 29 | Taninges 2 et 16                   | Grenoble, mardi et vendredi B. |
| Evian H.-S. 2                  | Mulhouse P. 3                  | Ville-du-Pont 13                   | La Salle, Ao. 11                | Tervai, Jura 8                     | Jussey, H.-Sne 26              |
| Faverge 4 et 5                 | B. chaque lundi                | Villeneuve B. 12                   | Le Biot, H.-S. 21               | Thônes 13 et 25                    | La Roche 14, B. 28             |
| Fenis, Aoste 5                 | Nus, Aoste 2, 28               | Villers-Farlay 30                  | Le Deschaux 15                  | Thonon, H.-S. 2                    | Le Biot, H.-S. 6               |
| Ferrette, H.-R. 3              | Onnion H.-S. 1                 | <b>NOVEMBRE</b>                    | L'Isle, Doubs 20                | Ugine, S. 6 et 20                  | Le Deschaux 20                 |
| Féternes, H.-S. 14             | Orchamps, J. 11                | Abondance, H.-S. 4                 | Lons-le-Saunier 2               | Vacheresse 27                      | Leipzig 17 au 24               |
| Flumet, H.-S. 3, 17            | Petit-Bornand 2                | Aiguebelle, S. 11                  | Lullin, H.-S. 6                 | Valence 6, B. 20                   | L'Isle, Doubs 18               |
| Fraisans, J. 4, 31             | Poligny, Jura 23               | Amancey, Dbs 2                     | Maïche, Doubs 16                | Veigy-Fonceney, H.-S. 3            | Lons-le-Saunier 7              |
| Frangy, H.-S. 18               | Pontarlier 26                  | Aoste 14 et 28                     | Marignier, H.-S. 8              | Vercel, Dbs 6                      | Maïche, Doubs 21               |
| Gaillard, H.-S. 16             | B.M. poulains 12               | Arbois, Jura 7                     | Mirecourt 13, 27                | Verres, Aoste 6                    | Mieussy, H.-S. 20              |
| Gendrey, Jura 5                | marc. ch. jeudi                | Arinthod, Jura 7                   | Montbéliard, B. 28              | Vinzier, S. 14                     | Mirecourt 11, 26               |
| Gex, Ain 16                    | Pont-St-Martin                 | Baume-les-Dames, Dbs. 2, 16        | Montfleur, J. 27                | Viry, H.-S. 6                      | Montbéliard, D. 26             |
| Grand Bornand 4                | Ao., M. B. 6, B. 7             | Belfort 6 et 20                    | Montmélian, S. 25               | Vulbens-au-Vua-che, H.-S. 27       | Montmélian, S. 4, 11, et 18    |
| Grenoble, mardi et vendredi B. | Pont-de-Roide 3                | Besançon, Dbs 13                   | Morez, Jura 6                   | <b>DÉCEMBRE</b>                    | Morteau, Dbs 5                 |
| Grésy, Savoie 2                | Reyvroz, H.-S. B. 6            | Bletterans, J. 21                  | Morteau, Dbs. 7                 | Aiguebelle 12, 19                  | B. ts. les mardis              |
| Gresoney-St-Jean, Aoste 2      | Rigney, Doubs 3                | Boège, H.-S. 14                    | B. t. les mardis                | Albertville S. 7                   | Morzine, H.-S. 28              |
| Issime, Aoste 2                | St-Amour, Jura 7               | Bonneville 11, 28                  | Morzine, H.-S. 8                | Amancey, Dbs 7                     | Moutiers, S. 4                 |
| Jougne Doubs, 25               | St-Claude, J. 14               | Bons, H.-S. 13                     | Moutiers S. 6                   | Annecy 4, 5 et 6                   | Mulhouse P. 5                  |
| Jussey, H.-Sne 31              | St-Gervais, H.-S. 4            | Bourg, Ain 1, 15                   | Mulhouse 7                      | Arbois, Jura 5                     | B. chaque lundi                |
| La Baume, H.-S. 3              | St-Jean-d'Aulph H.-S. 5        | Châlon-sur-Saône 10                | B. chaque lundi                 | Arinthod, Jura 5                   | Poligny, Jura 26               |
| La Forclaz, H.S. 16            | St-Jean de Gonv., Ain 11       | Champagnole 14                     | Orchamps, J. 8                  | Arlay, Jura 6                      | Pontarlier 14, 28              |
| La Roche, H.-S. B. 12 et 26    | St-Jean-de-Maurienne 2, 30, 31 | Châtillon, Ao. 15                  | Pérouge, Ain 18                 | Baume-les-Dames, Dbs. 7, 21        | ch. jeudi marché               |
| La Salle, Aoste 11             | St-Jeoire 17 et 27             | Chaumergy, J. 11                   | Poligny, Jura 27                | Belfort B. M. ch. 4 et 18          | Pont-de-Roide 5                |
| La Vernaz B. 9                 | St-Laurent, Ain 7              | Clerval, Dbs 14                    | Pontarlier 9, 23                | Besançon, Dbs 11                   | Pont-du-Bourg, Ain B. 2        |
| Le Biot, H.-S. 23              | St-Pierre, Aoste 6             | Cluses, H.-S. 6                    | marc. ch. jeudi                 | Bletterans, J. 19                  | Pont-St-Martin Ao. B. 2        |
| Le Châble, H.-S. 2             | St-Vincent, Aoste M. B. 25     | Coligny, Ain 21                    | Ao. B. 4, BM 13, 29             | Bonne, H.-S. 7                     | Recologne, D. 15               |
| Le Deschaux 18                 | St-Vit, Doubs 18               | Collonges - Fort de l'Ecluse, A. 2 | Pont-de-Roide 7                 | Bons, H.-S. 11                     | Rigney, Doubs 5                |
| Le Lyaud, H.-S. 16             | Salins, Jura 16                | Constance, du 26 nov. au 2 déc     | Rigney, Dbs. 7                  | Bouclans, Dbs 6                    | St-Amour, Jura 2               |
| Les Fourgs, D. 24              | Sallanches 7, 28               | Cruseilles B. 8, 22                | Rumilly, H.-S. 23               | Bourg B. 6 et 20                   | St-Claude, J. 9                |
| Les Gets, H.-S. 24             | Samoëns, H.-S. 18              | Delle, H.-R. 13                    | St-Claude, J. 11                | Châlon s/Saône 8                   | St-Félix, S. 15                |
| Les Houches 18                 | Sancey-le-Grand Doubs 25       | Dôle, Jura 9                       | St-Genis, Ain 22                | Champagnole 12                     | St-Laurent, Ain 2              |
| Les Rousses 24                 | Segny, Ain 30                  | Donnas, Aoste 18                   | St-Gervais-les-Bains, H.-S. 10  | Châtillon, Ao. 4                   | St-Triviers 18, 28             |
| L'Isle, Doubs 16               | Sellières, J. 11               | Douvaine, H.-S. 7                  | St-Hélène, S. 2                 | Chaumergy, J. 9                    | St-Vit, Doubs 20               |
| Lons-le-Saunier 5              | Septmoncel, J. 10              | Evian, H.-S. 6                     | St-Jean-de-Gonv Ain 11          | Clerval, Doubs 12                  | Salins, Jura 18                |
| Maïche, Doubs 19               | Seytroux, H.-S. 30             | Ferrette, H.-R. 7                  | St-Laurent 3 et 4               | Cluses, S. 4, P. 18                | Sallanches 23                  |
| Marignier, H.-S. 25            | Taninges 5 et 19               | Flumet, H.-S. 7, 21                | St-Triviers-de-Courtes, Ain 6   | Coligny, Ain 19                    | Samoëns, H.-S. 13              |
| Mégève, H.-S. 16               | Thoiry, Ain 25                 | Gaillard, H.-S. 8                  | St-Vincent MB 22                | Constance, du 26 novemb. au 2 déc. | Sancey-le-Grand 27             |
| Mieussy, H.-S. B. 2            | Thônes, H.-S. 7                | Gignod, Ao. B. 13                  | St-Vit, Doubs 15                | Delle, H.-Rhin 11                  | Sellières, Jura 13             |
| Mirecourt 9, 23                | Thonon, H.-S. 5                | Grand-Bornand, H.-S. 7 et 15       | Salins, Jura 20                 | Dôle, Jura 14                      | Taninges 7 et 21               |
| Montbéliard D. 31              | Vacheresse B. 10               | Grenoble, mardi et vendredi B.     | Sallanches 18                   | Ferrette, H.-R. 5                  | Thonon, H.-S. 4                |
| Montriond 10                   | Valence B. 2, 16               | Grésy, Savoie 20                   | Sancey-le-Grand, Doubs 22       | Fraisans, J. 6                     | Valence B. 4, 18               |
| Morgex, Aoste 28               | Vercel, Dbs 2                  |                                    | Scionzier, H.-S. 29             | Gaillard, H.-S. 8                  | Vercel, Dbs 4, 23              |
| Morillon B. 9                  |                                |                                    |                                 |                                    | Ville-du-Pont 6                |
| Morteau, Dbs. 3                |                                |                                    |                                 |                                    | Viuz-en-Sallaz 6               |
| B. ts. les mardis              |                                |                                    |                                 |                                    |                                |

**Abréviations.** — Foires étrangères : Fr. (France). — D. ou Dbs. (Doubs). — Dr. (Drôme). — H.-R. (Haut-Rhin). — J. (Jura). — H.-S. (Haute-Savoie). — H. Sne (Haute-Saône). — S. (Savoie). — Ao. (Aoste).

### L'origine du jeu de dominos

Le jeu de dominos aurait été imaginé par deux religieux du monastère du mont Cassin, fondé en 529 par saint Benoît.

Ce jeu permettait de se distraire sans enfreindre la règle du silence, et le gagnant se contentait de murmurer à son partenaire ce verset de l'office :

*Dixit Dominus domino meo*

Les adeptes simplifièrent rapidement la formule liturgique en n'en conservant qu'un mot,

et celui-ci désigna les cubes marqués de différents nombres de points.

### Le facteur

*Jean-Jean.* — J'ai joué tout l'après-midi au facteur. J'ai mis une lettre dans toutes les boîtes des maisons de la rue.

*Maman.* — Qui t'avait donné ces lettres ?

*Jean-Jean.* — Personne. Je les ai prises dans ton secrétaire. Tu sais, celles qui étaient liées avec une faveur rose.

# CHRONIQUE

DES

## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1<sup>er</sup> AOUT 1937 AU 31 JUILLET 1938

**1937, août, 5.** — M. Henri Robert, docteur ès sciences, est nommé directeur de l'École secondaire de Fleurier, en remplacement de M. James Cavin, qui prendra sa retraite le 30 septembre.

**7.** — Des ouvriers ont mis au jour des vestiges d'une habitation lacustre de l'époque néolithique entre la plage de la Tène et la propriété de Préfargier.

**9.** — M. et M<sup>me</sup> Henri Calame-Pierrehumbert, à la Chaux-de-Fonds, ont célébré le 50<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**20.** — M. et M<sup>me</sup> Edouard Magnin fêtent un même jubilé au Locle.

**22.** — Un congrès cantonal des « classes moyennes » se réunit à Neuchâtel, organisé par l'Association pour la défense du commerce de détail et de l'artisanat.

— La première pierre de l'église catholique de Travers est posée.

— La fanfare « L'Union », de Saint-Sulpice, fête le 50<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation et inaugure de nouveaux uniformes.

**28.** — Réunion de la Société d'histoire à Cortaillod. Elle entend un travail de M<sup>lle</sup> Claire Rosselet sur la *Fondation de la chapelle de Cortaillod (1503)*, et des glanures de M. Julien Bourquin: *A travers l'histoire de Cortaillod*.

**29.** — La Société des boulangers de Neuchâtel et du Vignoble fête le 50<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**31.** — On commence à fouiller un tumulus préhistorique dans la forêt de l'Eter, entre Saint-Blaise et Lignièrès.

**Septembre, 1<sup>er</sup>.** — M. et M<sup>me</sup> Charles-Auguste Matile-Huguenin, au Locle, célèbrent leurs noces d'or.

**3.** — Ouverture de la foire des vins à Boudry. Elle dure jusqu'au 6.

**4 et 5.** — Cortège des vendanges à Boudry.

— Le Locle organise une braderie qui

porte le nom de « Féria », avec grand cortège costumé.

**6.** — Les journaux apprennent que M. Paul Bouvier, aquarelliste, a reçu du gouvernement français la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

**7.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Marc Borel, et à Jussy (Genève) de l'abbé Mermet. (Voir articles nécrologiques.)

**10.** — M. Lucien Pietra, directeur du régional du Val-de-Travers, est nommé président de l'Union des chemins de fer privés suisses.

**11.** — Mort, à Savagnier, de M. Virgile Coulet. Il jouissait de la confiance générale, mais l'examen de ses comptes fit voir qu'il avait abusé de ses fonctions de correspondant de la Banque cantonale et des différents postes de caissier qu'on lui avait confiés: à la commune, à l'hôpital de Landeyeux et à la Société du battoir. Les pertes se chiffrent par des sommes importantes.

**12.** — La Chaux-de-Fonds fête le cinquantième anniversaire de l'alimentation de la ville en eau de l'Areuse. Un grand cortège allégorique est organisé en même temps que la sixième braderie. (Voir article spécial.)

**15.** — Mort, à Bevaix, de M. Paul de Chambrier. (Voir article nécrologique.)

**18.** — Les amies de M<sup>lle</sup> Marie Tribolet fêtent son 70<sup>me</sup> anniversaire, à Neuchâtel. Elle est la fondatrice du Restaurant neuchâtelois sans alcool, dont elle a conservé la direction.

**20.** — Le premier panneau décoratif de la gare de Neuchâtel a été rendu visible. Il est dû au peintre Georges Des-soulavy et soulève des commentaires très divers, souvent peu flatteurs, dans le public.

— L'ambassadeur de France remet à M<sup>me</sup> Georges Bovet, épouse du chancelier de la Confédération, la croix de la Légion d'honneur.

**21.** — Les journaux annoncent que vers le milieu de juillet on a découvert, dans une grotte au-dessus de Couvet, des ossements d'un ours brun qui vivait à l'époque de l'homme des cavernes.

— Mort, à Neuchâtel, de M. F.-A. Perret, dans sa 74<sup>me</sup> année. Il avait ouvert, dans sa jeunesse, un comptoir de commissions et d'exportations au Paraguay, où le Conseil fédéral l'avait nommé consul. Il était rentré au pays il y a trente-cinq ans environ.

**25.** — M. et M<sup>me</sup> Emile Schreyer-Gysi, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

— La Société des voyageurs de commerce de Neuchâtel célèbre le cinquantenaire de sa fondation.

**28.** — Le Conseil d'Etat prend un arrêté en vertu duquel les manifestations publiques de l'Union nationale, comportant l'intervention de personnes étrangères au canton, ne pourront plus avoir lieu, jusqu'au 31 décembre 1938, sans une autorisation préalable du département de police.

**Octobre, 1<sup>er</sup>.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Philippe Dubied. (Voir article nécrologique.)

— L'ex-roi d'Espagne, Alphonse XIII, fait une brève apparition à Neuchâtel.

**2.** — L'Ecole secondaire de Fleurier fête le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**3.** — Cortège des vendanges à Neuchâtel.

**7.** — On apprend que M. Robert Courvoisier, juge au tribunal cantonal, a été nommé juge de langue française aux tribunaux mixtes d'Egypte.

**9 et 10.** — Réunion, à Neuchâtel, des buralistes postaux de la Suisse.

**18.** — Session du Grand Conseil. Il nomme juge cantonal M. Adrien Etter, qui conservera la présidence du tribunal du Val-de-Ruz. M. Claude DuPasquier devient président du tribunal cantonal. Le Grand Conseil prend en considération un projet de réforme du jury et vote: un emprunt de 5,337,000 francs à 3  $\frac{3}{4}$  % destiné au remboursement anticipé de celui de 1907, ce qui permettra une économie de 150,000 francs d'intérêts; et le décret limitant ses compétences financières.

**24.** — M. Claude DuPasquier est nommé président du « Don national suisse ».

**26.** — L'Ecole de commerce de Neuchâtel fête trois de ses professeurs qui ont accompli chacun quarante ans d'enseignement. Ce sont: MM. Jean Hurni, Charles Porchat et Bernard Perrelet.

**28.** — Huit élèves de l'Ecole hôtelière de Neuchâtel obtiennent à Francfort-s.-M. le grand prix de l'Exposition internationale de cuisine, avec félicitations du jury.

— Installation du nouveau recteur de l'Université, M. Maurice Neeser, qui prononce un discours sur *La grandeur d'Osterwald*.

**Novembre, 4 au 5.** — Exercice d'obscurcissement dans toute la Suisse romande. Il dure la nuit entière.

**7.** — Réunion à Neuchâtel de la section romande de la Société suisse des officiers d'administration.

— L'Association de la presse neuchâtoise fête le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation, à Neuchâtel.

**13.** — Le chœur mixte national de Buttes célèbre son cinquantenaire.

**15 et 16.** — Session ordinaire du Grand Conseil. Il décide d'atténuer la réduction temporaire opérée sur les traitements des fonctionnaires de l'Etat et de la ramener de 8 à 6 %. En outre, les fonctionnaires recevront une gratification de 50 francs par enfant au-dessous de 18 ans ou par personne entièrement à leur charge, épouse exceptée. Le Conseil prend en considération un projet de loi sur la Banque cantonale et un autre sur la formation professionnelle, puis il nomme M. André Grisel président du Tribunal I de la Chaux-de-Fonds et du Tribunal du Locle, et M. Albert Maire, du Locle, président de la commission de recours en matière fiscale. Il vote enfin le projet de budget pour 1938, qui se présente comme suit: dépenses, 13,974,492 fr. 12; recettes, 13,049,293 fr. 85; déficit, 925,198 francs 27, auquel il faut ajouter celui du chômage, ce qui donne un total de 1,244,198 fr. 27. Dans ces chiffres n'est pas comprise la somme consacrée à l'atténuation de la réduction des traitements.

**18.** — Nocés d'or de M. et M<sup>me</sup> Ernest Gostely, à Chézard.

**23.** — La première exposition neuchâtoise d'aviation est ouverte à Neuchâtel.

**26.** — Mort, à Lausanne, de M. James Cavin. (Voir article nécrologique.)

— La section de Môtiers de la Société fraternelle de prévoyance fête le cinquantième anniversaire de sa fondation.

— M. et M<sup>me</sup> Jean Meister, à Fleurier, célèbrent leurs noces d'or.

**27 et 28.** — Les délégués de la Fédération suisse des sociétés d'aviron siègent à Neuchâtel.

— Votations fédérale et cantonale. Le peuple suisse repousse l'initiative contre les sociétés secrètes par 514,593 non contre 233,492 oui. Le canton donne 6481 oui et 13,097 non.

L'initiative limitant les compétences financières du Grand Conseil est aussi rejetée par les électeurs neuchâtelois. Elle obtient 9015 oui contre 10,310 non.

**28.** — L'Union cycliste suisse tient sa 41<sup>me</sup> assemblée générale à la Chaux-de-Fonds.

— Le Club jurassien, section « Chaseron », à Fleurier, fête le cinquantième anniversaire de sa fondation.

**29.** — M. Henri Charpié, qui fut pâtissier à Neuchâtel et est établi actuellement à Lausanne, a obtenu à l'Exposition internationale de pâtisserie de l'Exposition de Paris la grande médaille d'or, avec félicitations du jury.

**30.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Adrien Richard. (Voir article nécrologique.)

— M. Edouard Sandoz, sculpteur neuchâtelois, reçoit le Grand prix de l'Exposition de Paris, à la section du bronze.

**Décembre, 2.** — Le prix de littérature « Fémina » a été attribué à M<sup>me</sup> Raymonde Vincent, pour son roman *Campagne*. Elle est l'épouse de M. Albert Béguin, professeur de littérature française à l'Université de Bâle.

**3.** — Le Tribunal fédéral écarte le recours déposé par quelques membres du parti communiste du canton contre la loi portant interdiction du parti communiste.

**4.** — La Béroche fête les vingt-cinq ans de la Société coopérative du Moulin agricole.

**4 et 5.** — La Musique militaire de Colombier commémore sa fondation à l'occasion de son 75<sup>me</sup> anniversaire.

**7.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Edouard Boitel, dentiste, dans sa 66<sup>me</sup> année. Il

s'était beaucoup dépensé pendant la guerre pour les enfants des réfugiés belges.

— Mort à l'hospice de la Côte, à Corcelles, de M<sup>me</sup> Julie Barbezat, doyenne du canton. Elle était née à la Côte-aux-Fées le 10 septembre 1835.

**10.** — La Société d'histoire a remis au Conseil d'Etat le Fonds Neuchâtel des archives personnelles du maréchal Alexandre Berthier, à la seule condition qu'il soit déposé et conservé dans les archives de l'Etat et mis à la disposition des historiens neuchâtelois. L'acquisition de ces papiers importants pour l'histoire du pays a été rendue possible grâce au concours financier d'un certain nombre de familles connues par leur générosité et l'intérêt qu'elles portent aux choses du passé.

**11.** — M. Jean Gabus est chargé par le département politique fédéral d'une mission ethnographique dans le Nord-canadien.

**14.** — Le Conseil d'Etat a nommé, à titre temporaire, M. Alexandre de Chambrier aux fonctions de directeur de la station d'essais viticoles à Auvernier, en remplacement de M. Charles-Henri Godet.

**15.** — La fièvre aphteuse fait son apparition aux Bayards. Deux étables sont contaminées et le bétail est abattu.

**17.** — La section neuchâteloise des peintres, sculpteurs et architectes suisses fête les 80 ans de M. Paul Bouvier et les 75 ans de M. William Röthlisberger.

**17 et 18.** — Un comité d'experts, composé de savants de divers pays, se réunit à Neuchâtel, sous les auspices de l'Institut international de coopération intellectuelle. Il est présidé par M. Adrien Jaquerod, professeur à l'Université, et son collègue, M. Alfred Berthoud, participe aux travaux du comité.

**19.** — Un incendie détruit un immeuble de six appartements à Couvet, et cause la mort de deux locataires.

**20.** — On annonce la mort de M. Auguste Guignard, dans sa 72<sup>me</sup> année. Il fut professeur de sciences naturelles au collège du Locle, de 1891 à 1931, et conservateur du Musée.

— Le Conseil général de Neuchâtel vote le budget de la ville pour 1938, qui prévoit 7,085,376 fr. 50 de dépenses et

6,285,206 fr. 65 de recettes. L'excédent des dépenses est de 800,169 fr. 85.

**22.** — Le tirage de la première tranche de la loterie de la Suisse romande a lieu à Sion.

**23.** — M. Claude DuPasquier a été nommé membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

**27.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Albert Tschumi, dans sa 72<sup>me</sup> année. Il fut d'abord instituteur, puis professeur à l'École secondaire de Neuchâtel, et enfin, dès 1897, à l'École de commerce de Neuchâtel. Il appartient au Conseil général de Neuchâtel et, depuis les dernières élections, faisait partie du Grand Conseil.

**31.** — M. Olivier Clottu quitte la direction de la Caisse cantonale d'assurance populaire, où il a servi durant trente-sept ans. Il est remplacé par M. Jean Krebs, avocat.

**1938, janvier, 1<sup>er</sup>.** — M. et M<sup>me</sup> Edmond-Constant Vuilleumier-Boucard célèbrent à Boudevilliers le 55<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**7.** — La population de la ville de Neuchâtel est de 23,624 habitants, en augmentation de 13 sur l'année dernière.

**9.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Ed. Messerli, à la Chaux-de-Fonds, et de M. et M<sup>me</sup> Fritz Krammer, à Cernier.

**15.** — Mort, à Marin, de M. Henri Jeanrenaud. (Voir article nécrologique.)

— Mort, à la Chaux-de-Fonds, de M<sup>me</sup> Jeanne Vuilliomenet-Challandes, journaliste, à 68 ans. Elle rédigeait depuis 1932 *Notre samedi soir*, publication fondée par T. Combe. Elle a joué un rôle dans le monde féministe de Suisse et présidait encore le comité du *Mouvement féministe*, paraissant à Genève.

**16.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Charles Burgat-Maccabez, ainsi que de M. et M<sup>me</sup> Weber-Burgat, à Saint-Aubin.

**22.** — M. et M<sup>me</sup> Charles Vuillème, à Hauterive, ont fêté leurs noces d'or.

**23.** — A Neuchâtel, les époux Eugène Colomb-Wittnauer célèbrent le 60<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**25.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Guillaume Rusconi, à Neuchâtel.

— Une auberge de la jeunesse est inaugurée à la Chaux-de-Fonds; elle est ouverte au collège de l'Abeille.

— Une superbe aurore boréale est visible à partir de 21 heures. Elle est

observée aussi dans différentes régions de l'Europe.

**27.** — Le major J. Turin, commandant des sapeurs-pompiers de Neuchâtel, a reçu la médaille d'argent de l'Office national français des recherches scientifiques et industrielles, tandis que la médaille d'or du même office était décernée au major A. Pillonnel, de la Chaux-de-Fonds.

— M. Philippe Tripet, directeur de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, a donné sa démission pour le 30 juin.

**28.** — La population du canton est de 118,441 habitants, en diminution de 89 sur l'année précédente.

**31.** — Le bénéfice net de la première tranche de la loterie de la Suisse romande est de 1,154,942 francs. La part du canton de Neuchâtel sur cette somme s'élève à 176,693 fr.

— Mort, au Locle, de M. Jean Zingrich, agriculteur, dans sa 78<sup>me</sup> année. Il fit partie du Conseil général pendant dix-huit ans et déploya une grande activité au sein de la Société d'agriculture du district du Locle.

**Février, 4.** — En 1937, le canton de Neuchâtel a produit 23,000 quintaux de blé, valant 850,000 francs. La récolte du vignoble neuchâtelois a été évaluée à 26,476 gerles de blanc et 3739 gerles de rouge, dont la valeur a été estimée à 2,425,785 francs.

**6.** — Mort, à Fontaines, de M. Eugène Reymond. (Voir article nécrologique.)

**11.** — M. Paul Baillod, avocat et notaire à Neuchâtel, a été fait officier de la Légion d'honneur.

— Le Conseil fédéral a nommé M. Bénigne Mentha directeur du Bureau international de la propriété intellectuelle, dont il était le vice-directeur depuis 1933.

— La population des Ponts-de-Martel célèbre le centenaire du Réveil religieux, qui a débuté dans ce village en 1838.

— Mort, à Couvet, dans sa 58<sup>me</sup> année, de M. Edouard Leuba, ancien administrateur postal, qui fut membre du Conseil général, de la commission scolaire et du synode de l'Église nationale.

**14.** — M. René Thiébaud, capitaine-aviateur et professeur à l'École de commerce de Neuchâtel, a été nommé ad-



joint du chef de la police aérienne fédérale.

**15.** — Le Conseil d'Etat fête les vingt ans d'activité dans cette autorité de M. Ernest Béguin.

**16.** — Mort, à Berne, de M. Paul Du-bois, dans sa 72<sup>me</sup> année. Entré en 1892 à la direction générale des postes à Berne, il y resta jusqu'à sa retraite, en 1932. Il était président du conseil de paroisse de l'Eglise française de Berne depuis dix-huit ans.

**18.** — Mort, à Genève, de M. Victor van Berchem, historien, ancien président de la Société générale suisse d'histoire.

**19 et 20.** — Votations fédérales. Le romanche est reconnu quatrième langue nationale par 572,129 oui contre 52,267 non (canton: 8608 oui, 438 non); l'initiative concernant la clause d'urgence est repoussée par 485,835 non contre 87,247 oui (canton: 972 oui, 7629 non); le contre-projet du Conseil fédéral concernant l'industrie des armements est accepté par 392,108 oui contre 148,004 non (canton: 4192 oui, 3812 non).

**20.** — Deux trains entrent en collision à la gare de Corcelles. On enregistre un blessé sérieusement et de gros dégâts matériels.

**22.** — Le Conseil d'Etat a nommé plusieurs professeurs à la faculté de droit de l'Université: M. François Clerc, droit pénal et procédure pénale; M. Charles Knapp, droit civil; M. Max Petitpierre, procédure civile et poursuite pour dettes et faillite. M. Paul-René Rosset devient professeur ordinaire du droit des obligations.

**28.** — M. Alfred Berthoud, professeur à l'Université, a été nommé président de la Société suisse de chimie.

**Mars, 1<sup>er</sup>.** — La Compagnie des tramways de Neuchâtel fête le directeur, M. Philippe Tripet, qui exerce ses fonctions depuis quarante ans.

— Mort, à Paris, de M<sup>lle</sup> Rose-Alsa Schuler, femme de lettres, âgée de 66 ans. Elle était la fille du peintre Théophile Schuler et, par sa mère, la nièce du peintre Auguste Bachelin. Très attachée à notre pays, où elle venait fréquemment, elle a désiré être entermée à Saint-Blaise.

**3.** — Mort, à Morges, du docteur Raoul

Masson, à 52 ans, qui fut médecin aux Verrières de 1911 à 1923.

**5.** — M. et M<sup>me</sup> G. Grünig-Bolle, à Neuchâtel, fêtent leurs noces d'or.

**10.** — Noces d'or également de M. et M<sup>me</sup> Paul Martin, à Couvet.

**11.** — Mort, à Neuchâtel, de M. Bernard Perrelet. (Voir article nécrologique.)

— Les comptes d'Etat pour 1937 accusent les résultats suivants: dépenses, 14,202,480 fr. 54; recettes, 12,883,458 fr. 46, laissant un déficit de 1,319,022 fr. 08, auquel il faut ajouter celui du fonds d'assurance-chômage par 298,346 fr. 59. Le déficit total est de 1,617,368 fr. 67; il dépasse l'amortissement de la dette de 68,978 fr. 37.

**13.** — La Société chorale de Neuchâtel consacre son 107<sup>me</sup> concert à une œuvre inédite de son directeur, M. Paul Benner: *De la harpe aux cymbales*.

**14 et 15.** — Session du Grand Conseil. Il adopte la loi sur la réforme de l'organisation judiciaire (jury) et celle fixant le nouveau statut de la Banque cantonale. Il entend plusieurs interpellations et motions.

**17.** — Il y a un siècle que le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, prince de Neuchâtel, donnait son approbation à l'érection d'une académie à Neuchâtel.

— Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Charles Letschert, à Neuchâtel, et de M. et M<sup>me</sup> Albert Thuillard, à Colombier.

— Les mandats des cinq conseillers généraux communistes de la Chaux-de-Fonds ayant été annulés en vertu de la loi, quatre socialistes et un radical sont élus tacitement à leur place.

**22.** — L'Université fête les quarante ans d'enseignement de M. Henri Spinner, professeur de botanique dans cet établissement, et de mathématiques dans les Ecoles secondaires de Neuchâtel.

**23.** — Les porteurs d'obligations de la commune de Buttes, réunis à Neuchâtel, acceptent que jusqu'en 1940 le taux d'intérêt soit réduit de moitié et que le service des amortissements soit suspendu jusqu'à cette date.

— Au moment où un avion militaire passe sur Neuchâtel, vers 21 heures, des bombes font explosion sur le donjon, près de la Collégiale. L'émoi est grand dans le quartier. L'enquête a démontré

qu'il s'agissait d'une coïncidence fortuite; les bombes, inoffensives, devaient marquer l'anniversaire d'une jeune fille.

— Un écolier de Saint-Blaise, âgé de 13 ans, frappé par ses camarades, succombe aux coups qu'il a reçus.

**28.** — La voûte de la tour nord du bourg du Landeron a été agrandie pour permettre le passage des camions.

**29.** — L'École secondaire de Fleurier prend congé de M. Philippe Javet, qui se retire après plus de quarante ans d'enseignement comme professeur de mathématiques et de travaux manuels.

**31.** — M. André Prisi, de Neuchâtel, est nommé consul de Suisse à Léopoldville, au Congo belge.

**Avril, 2.** — Mort, à Colombier, de M. Ernest Paris. (Voir article nécrologique.)

**7 et 8.** — L'Union des entreprises suisses de transport a tenu ses assises à Neuchâtel.

**8.** — Ouverture du Comptoir de Neuchâtel, qui durera jusqu'au 18.

**9.** — Le Tribunal fédéral a déclaré irrecevable le recours de la commune de la Chaux-de-Fonds contre une décision du Conseil d'Etat retirant à M. André Corswant le droit d'enseigner dans le canton. Le recours de M. Corswant lui-même est écarté.

**10.** — Mort, à Washington, du général A.-Léon Matile. (Voir article nécrologique.)

**17.** — Mort, à Bevaix, de M. Arthur Straubhaar, dans sa 57<sup>me</sup> année. Il était président du Conseil communal et depuis plus de vingt ans siégeait au Grand Conseil.

**21.** — Le gel nocturne a causé ces derniers temps des dégâts considérables au vignoble. Le thermomètre est descendu à — 3 degrés.

— M. Jean Gabus a quitté Lausanne pour la baie d'Hudson, d'où il se rendra dans les régions habitées par les Esquimaux caribous.

**23.** — On annonce la mort, à Genève, à 59 ans, du peintre Philippe Hainard, originaire des Bayards, qui était professeur à l'École des Beaux-Arts de Genève.

**24.** — La Société suisse d'études généalogiques se réunit à Neuchâtel.

— Mort, à Dombresson, de M. Charles

Debrot, dans sa 76<sup>me</sup> année; il présidait depuis plus de vingt-cinq ans la Société de consommation.

**25.** — La population de la Chaux-de-Fonds, à fin 1937, était de 31,512 habitants.

— L'Université de Neuchâtel fêtera le centenaire de la fondation de l'Académie les 11 et 12 novembre prochains.

**27.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Dorwald Dubois, à la Côte-aux-Fées.

**28.** — M. et M<sup>me</sup> Edmond Aeschlimann, à la Chaux-de-Fonds, fêtent un même jubilé.

— L'orphelinat de la ville de Neuchâtel prend congé de M<sup>lle</sup> Marie Hess, directrice de cet établissement, dont elle fut l'âme durant cinquante-six ans.

**30.** — Les comptes de la ville de Neuchâtel pour 1937 se présentent comme suit: dépenses, 7,039,486 fr. 89; recettes, 6,479,455 fr. 13; déficit, 560,031 fr. 76. Les amortissements figurent dans les dépenses pour 754,471 fr.

— L'Union suisse des techniciens se réunit à Neuchâtel, de même que les délégués de l'Association suisse des employés de banque, qui siègent encore le lendemain.

**Mai, 1<sup>er</sup>.** — M. et M<sup>me</sup> Emile Descombes, à Chézard, fêtent le 60<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**4.** — Les horlogers suisses partis pour la Russie, il y a un an, sont tous rentrés au pays.

**6.** — M. et M<sup>me</sup> Jean Gugger-Zurschmiede, à Corcelles, ont fêté le 50<sup>me</sup> anniversaire de leur mariage.

**8.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Ferdinand Schertenlieb, à Chaumont.

**8 et 9.** — Réunion à Neuchâtel des délégués de la Fédération chrétienne du personnel des entreprises de transports de Suisse.

**15.** — Un rassemblement patriotique a lieu à Colombier; un grand cortège, de près de vingt mille personnes, est formé des contingents venus de toutes les régions de la Suisse romande, ainsi que des cantons de Berne et de Soleure. Les gouvernements cantonaux étaient officiellement représentés; à l'exception de celui de Vaud. Des discours furent prononcés notamment par MM. Jean Humbert, président du Conseil d'Etat; Albert Picot, président du Conseil d'Etat



Au rassemblement patriotique de Colombier : les autorités assistent au défilé du cortège.  
M. Motta est entre M. Jean Humbert et M. H. Favre.

de Genève; Bernard de Weck, président du Conseil des Etats; colonel de Grafenried et Giuseppe Motta, conseiller fédéral.

— Les jodlers de la Suisse romande ont leur fête annuelle à Serrières; elle réunit près de 400 participants.

— Mort à Bienne, dans sa 60<sup>me</sup> année, de Frédéric-Louis Colomb, directeur, depuis 1924, de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie. Il fut auparavant avocat, puis président du tribunal de Neuchâtel, et enfin directeur de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie.

— La Fédération des sociétés d'horticulture de la Suisse romande tient son assemblée de délégués à Neuchâtel.

**15 et 16.** — Le congrès de l'Union suisse des caisses Raiffeisen réunit à Neuchâtel plus de 600 délégués.

**16 et 17.** — Session du Grand Conseil.

M. René Sutter est nommé président, tandis que MM. Ernest Béguin et Marcel de Coulon sont réélus députés au Conseil des Etats. Le Conseil adopte un décret concernant la conversion de l'emprunt de 1928, de 15 millions de francs, à 4  $\frac{3}{4}$  %. Il approuve les comptes et la gestion du Conseil d'Etat pour 1937, vote la loi sur la formation professionnelle et entend diverses motions, dont une de M. Claude DuPasquier sur l'éducation nationale.

**21.** — Mort, à Marin, de M<sup>me</sup> Blanche Berthoud. (Voir article nécrologique.)

— Ouverture à Fleurier de la deuxième exposition franco-suisse des peintres du Jura.

**21 et 22.** — La Société suisse des commerçants tient son assemblée de délégués à la Chaux-de-Fonds.

**22.** — La Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux fête à Neu-

châtel le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

**23.** — Mort, à Pully, de M. Timothée Duvoisin, lieutenant-colonel, dans sa 68<sup>me</sup> année, qui fut instructeur à Colombier.

— Le caissier principal de la Banque cantonale, Paul Quartier-la-Tente, s'enfuit, laissant un découvert de 200,000 francs; il se constitue prisonnier le lendemain.

**27.** — Mort, à Cernier, de M. Georges Perrenoud. (Voir article nécrologique.)

**28.** — La ville de Vesoul (France) a donné le nom de Fleurier à l'une de ses rues; une petite cérémonie pour la pose de la plaque a lieu en présence d'une délégation fleurisanne.

**28 et 29.** — La Fédération romande des sociétés de secours mutuels, ainsi que la Caisse Tuberculose créée par celle-ci, tiennent leurs assemblées de délégués à la Chaux-de-Fonds.

**29.** — M. Arthur Chapuis, à la Chaux-de-Fonds, reçoit de l'ambassadeur de France la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

**30.** — Les dégâts causés par le gel printanier au vignoble neuchâtelois sont évalués à deux millions de francs.

**Juin, 1<sup>er</sup>.** — M. Adolphe Berthoud, à Neuchâtel, célèbre le 35<sup>me</sup> anniversaire de son entrée en fonction comme juge d'instruction.

**2.** — L'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, fête les 70 ans d'activité dans cette maison de sœur Victorine Joliot.

**4.** — M. et M<sup>me</sup> Henri Montandon, à Môtiers, ont fêté leurs noces d'or.

**5.** — Les paroisses nationale et indépendante de Neuchâtel inaugurent le Monument du Refuge au Temple du Bas. (Voir article spécial.)

— Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Paul Pelaton-Brunner, au Locle.

**9.** — M. Max Reutter, conseiller communal à Neuchâtel, donne sa démission pour le 31 août.

**11.** — Tirage de la deuxième tranche de la loterie de la Suisse romande, à Genève.

— M. Jules Turin, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Neuchâtel, a donné sa démission pour le 30 juin.

**12.** — La Fédération française des so-

ciétés de bienfaisance en Suisse se réunit à Neuchâtel.

**13.** — Mort, à Sèvres, de M. Charles-Edouard Guillaume. (Voir article nécrologique.)

**15.** — Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Emile Buchenel, à Serrières.

**17.** — Le Conseil d'Etat a nommé plusieurs professeurs et chargés de cours à l'Université: M. André Burger, langue romane; M. Paul-René Rosset, directeur de la section des sciences commerciales; M. Frédéric Scheurer, fils, économie commerciale; M. Gustave Paris, économie industrielle et comptabilité; M. Alphonse Perren, technique monétaire et bancaire; M. Louis Jacot, sciences financières; M. Pierre Parel, introduction aux études commerciales.

**18.** — Une table d'orientation est inaugurée à la Vue des Alpes.

— Les délégués de la Société suisse de radiodiffusion se réunissent à Neuchâtel.

**19.** — Le bateau à vapeur « Hallwyl » fait un abordage en pleine vitesse dans le port de Neuchâtel. Il subit d'importants dégâts, et quelques passagers sont légèrement blessés.

— Le docteur Robert Chable a été nommé président de la Société suisse d'hygiène.

**21.** — Mort, à Bienne, de M. Ernest Strahm. (Voir article nécrologique.)

**22.** — Des recherches pétrolifères vont être entreprises au Val-de-Travers par une société belge.

**25.** — On a posé à Saint-Blaise la première pierre de l'église catholique.

**25 et 26.** — Fête cantonale des musiques neuchâteloises à la Chaux-de-Fonds.

**28.** — M. Louis Berthoud est nommé commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Neuchâtel.

**30.** — La loterie neuchâteloise, dont les comptes ont été arrêtés récemment, a laissé pour ses deux tranches un bénéfice net de 704,970 fr. 60, qui a été réparti aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique du canton. Le bénéfice de la première tranche était de 594,000 francs.

**Juillet, 2.** — M<sup>lle</sup> Sophie Piccard a été nommée professeur extraordinaire de géométrie à l'Université.

— La première réunion des experts piscicoles suisses a lieu à Neuchâtel.

**2 et 3.** — Votation fédérale. Le peuple suisse accepte le code pénal fédéral par 357,784 oui contre 310,108 non. Les chiffres du canton sont 6469 oui et 8061 non. Quatorze Etats se prononcent négativement et onze affirmativement.

— Les jurés cantonaux, dont le nombre est fixé à soixante par la nouvelle loi, sont élus tacitement dans cinq districts, sauf au Val-de-Travers, où une élection a lieu.

**9.** — Une «*Guilde des arts*» est inaugurée à Neuchâtel; ses promoteurs se proposent de créer un lien entre les artistes, les musiciens et les écrivains.

**10.** — La paroisse nationale de Saint-Blaise fête les quarante ans de ministère de son pasteur, M. Alfred Rosset.

**11.** — Le prix Rambert est décerné à M. Denis de Rougemont pour son livre: *Journal d'un intellectuel en chômage*.

**13.** — La deuxième tranche de la loterie de la Suisse romande a laissé un bénéfice de 561,642 fr. 64. La part du canton s'élève à 100,868 fr. 26.

— Le Gymnase cantonal prend congé de M. Maurice Jaquet, professeur de sciences naturelles, qui se retire après vingt-sept ans d'enseignement dans cet établissement.

**15.** — M. Georges Dubois, docteur ès sciences, est nommé professeur au Gymnase cantonal pour succéder à M. Maurice Jaquet. Il le remplace également à l'École supérieure des jeunes filles de Neuchâtel.

**22.** — M. Douglas-John Gillam est nommé professeur de langue et littérature anglaise à l'Université.

**26.** — La Société d'agriculture et de viticulture du district de Neuchâtel célèbre le cinquantenaire de sa fondation.

**30.** — Le département des finances fête M. John Kummerli, contrôleur financier, à l'occasion du 35<sup>me</sup> anniversaire de son entrée dans l'administration cantonale.

**31.** — La Société de gymnastique du Landeron fête son cinquantième anniversaire et inaugure une nouvelle bannière.

— A Bevaix a lieu la 15<sup>me</sup> fête cantonale de gymnastique à l'artistique.

---

## *Paysan et avocat*

---

Un paysan est venu consulter un avocat au sujet d'un procès qu'il brûle d'intenter.

— Vous perdrez votre temps et votre argent, dit l'avocat. Vous avez cent fois tort. Un article du Code vous condamne formellement.

Le paysan saute sur sa chaise.

— Il y a un article? et où est-il le gueusard?

— Tenez, le voici.

Profitant d'un moment où l'avocat tourne la tête, le paysan déchire la page indiquée, la roule en boule et la fourre dans son gousset.

— Eh bien! reprend l'avocat; êtes-vous convaincu à présent?

— Dame! puisque vous le dites, il faut bien que je vous croie, mon digne Monsieur.

Il salue et s'en va chez un autre avocat, lequel accepte la cause, la plaide et la perd.

Comme il traversait la salle des Pas-Perdus, au sortir de l'audience, il rencontra l'avocat n° 1, qui lui dit:

— Vous n'avez pas voulu vous en rapporter à moi, et voyez ce que vous y avez gagné.

— J'ai perdu, c'est vrai, c'est bien étonnant.

— Ce n'est pas étonnant du tout; ne vous avais-je pas averti qu'un article vous condamnait?

— Eh! c'est là précisément ce qui me confond. J'ai allumé ma pipe avec la page qui contenait ce sacré article. Comment les juges ont-ils fait pour le connaître?

~~~~~

Fournisseurs de la cour

Pendant son séjour à Dresde, Napoléon avait tous ses fournisseurs, qui ne manquaient pas de faire peindre les armes impériales sur leurs enseignes.

On lisait sur celle de son bottier:

«*Klostermann, bottier de l'Empereur, Chausse les têtes couronnées.*»

Un charcutier avait mis sur la sienne:

«*B..., charcutier du sang impérial.*»

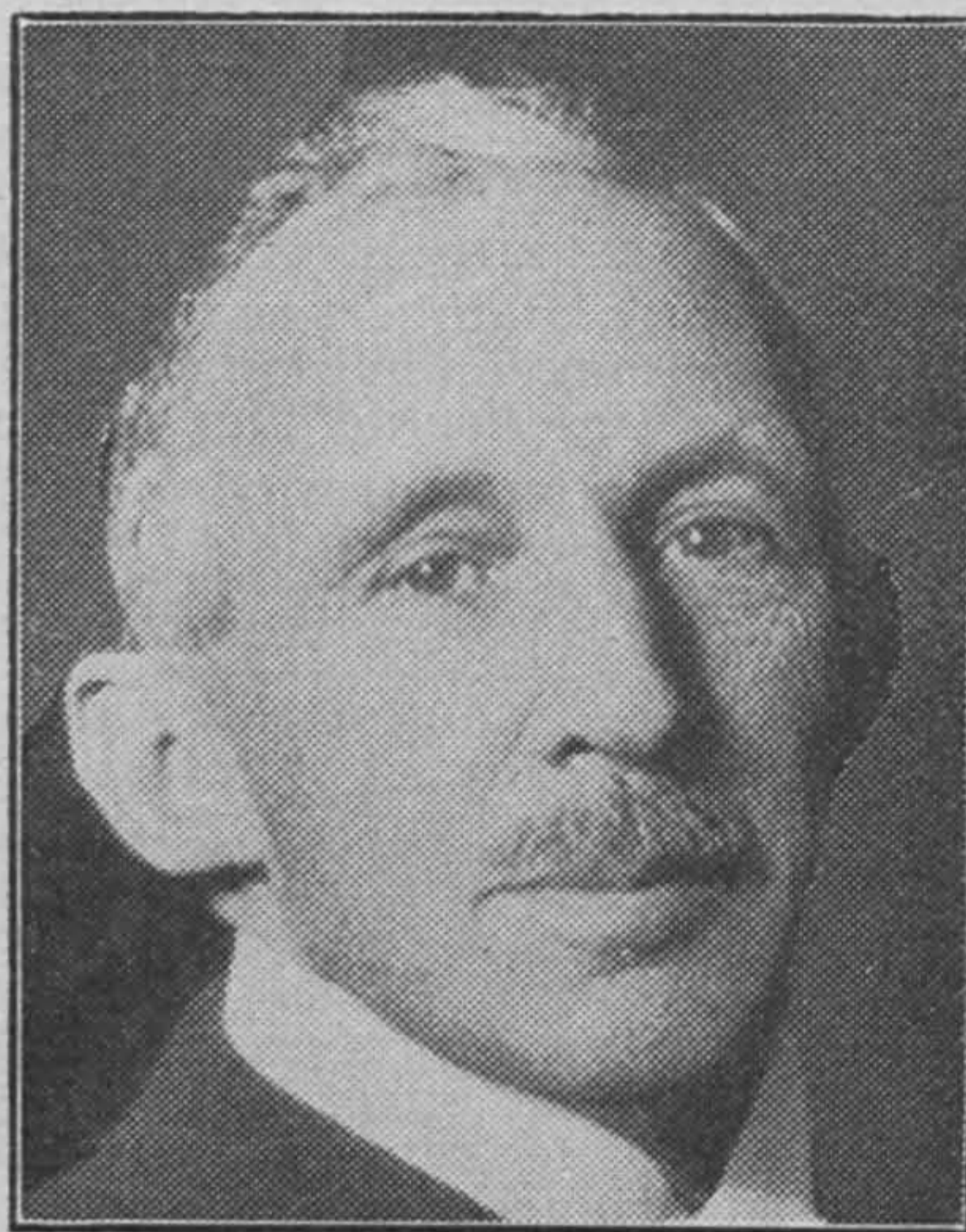
NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

Originaire de Couvet, où il est né le 7 février 1866, le pasteur **Marc Borel** est mort à Neuchâtel le 7 septembre 1937. Venu en 1890, au moment où il terminait ses études de théologie, remplir le poste de subside à la Chaux-de-Fonds, il devint, en 1892, pasteur de cette paroisse, qui fut l'unique de sa carrière, et où, durant 46 ans, il fit apprécier la droiture de son caractère, la franchise de ses propos, sa délicatesse de cœur et sa grande bonté. Ayant pris une part active à la campagne déclenchée, en 1907, contre l'Eglise nationale, Marc Borel s'occupa de la fusion en siégeant à la Commission des VI, puis à celle des XIV, collabora à nombre d'œuvres philanthropiques et présida notamment, pendant dix ans, la fondation cantonale « Pour la vieillesse ». Devenu doyen du corps pastoral chaux-de-fonnier, il vit fêter, en 1915, son jubilé de vingt-cinq ans de ministère et, en 1930, l'anniversaire de ses quarante ans d'activité, pendant lesquels il gagna le cœur de ses paroissiens, et resta en relations cordiales avec tous ceux qui eurent le privilège de le connaître.

L'abbé **Alexis Mermet** est mort à Jussy (Genève), le 8 septembre 1937. Né aux Ollières, près d'Annecy (Haute-Savoie) le 22 novembre 1866, il fut ordonné prêtre à Annecy le 6 juillet 1890. Après avoir été quelque temps précepteur, il remplit différents postes en Savoie. Le 15 juillet 1898, il est auxiliaire à l'orphelinat de Montet (Fribourg), devient, le 10 mai 1900, curé de Seiry (Fribourg) et enfin, de 1904 à 1916, curé du Val-de-Ruz, où il construit l'église et la cure de Cernier, puis du Landeron, avant de desservir, de 1922 à 1933, la chapelle catholique de Saint-Prex. En juillet 1933, l'abbé Mermet devenait chapelain de la nouvelle chapelle Sainte-Madeleine de Jussy, près Genève, mais c'est surtout comme sourcier et prospecteur qu'il était connu. Il tenait son

art de son père et y acquit une très grande réputation. Créateur du diagnostic médical pendulaire et de la « téléradiesthésie », ou prospection à distance. Décoré par le gouvernement français des palmes académiques en 1929, l'abbé Mermet exposa en des travaux sur la radiesthésie des théories souvent combattues, mais qu'il soutenait avec bonhomie contre ses contradicteurs: *Les sources et les sourciers*, et *Comment j'opère pour découvrir de près et à distance les corps cachés... ainsi que maladies et disparus*.



Paul DE CHAMBRIER
1866-1937

Originaire de Neuchâtel, **Paul de Chambrier** est mort le 15 septembre 1937 à Bevaix, où il était né le 25 février 1866. Après de solides études, muni du diplôme d'ingénieur-chimiste, il fut absent du pays pendant longtemps, mais y revint après la guerre. Dès 1892, Paul de Chambrier fut attaché aux mines de Pechelbronn (Basse-Alsace), dont il devint, en 1894, directeur technique, puis, en 1903, adjoint à la direction générale, et enfin directeur-gérant des « Vereinigte Pechelbronnes Oelbergwerke » de 1906 à 1918. C'est à cette époque qu'il rentra en Suisse, tout en restant, jusqu'en 1927,

chargé de cours, puis professeur ordinaire à l'Université de Strasbourg, en même temps qu'il était administrateur, puis ingénieur-conseil de la société « Astra argentina ».

De retour au pays, Paul de Chambrier se consacra avec un vif intérêt à la vie publique de son village. Nommé au Conseil général, il le présida de 1930 à 1933 et assumait la même charge au Conseil communal, de 1924 à 1930. Bevaix doit l'acquisition de la propriété comprenant les services communaux à l'initiative du défunt, qui participa encore à la réfection des orgues du temple, ainsi qu'à quantité d'œuvres charitables. Chef du dicastère de l'assistance, Paul de Chambrier se montra toujours bienveillant envers les malheureux, dont il ne cessait de s'occuper avec une générosité aussi modeste que discrète.

Il fut, en outre pendant plusieurs années, président de la Société académique neuchâteloise, membre de la commission générale de l'hôpital de la Béroche. Docteur *honoris causa* de l'Université de Neuchâtel, il fut titulaire, en 1924, de la médaille des « Boverton Redwood » de l'« Institution of Petroleum technologist » à Londres, et, en 1925, chevalier de la Légion d'honneur. Enfin, il publia plusieurs ouvrages et études fort appréciés sur les mines de pétrole, leur exploitation, le traitement des huiles minérales, etc.

Affable, bienveillant, courtois, Paul de Chambrier laisse un souvenir reconnaissant à la population de son village.

Originaire de Boveresse, né le 11 avril 1865 à Neuchâtel, **Philippe Dubied** y est mort le 1^{er} octobre 1937. Il y avait suivi les classes latines, le Gymnase et l'Académie et, ayant manifesté de bonne heure un goût prononcé pour les questions juridiques, obtint, en 1886, sa licence en droit. Puis, après avoir complété ses études à l'Université de Bâle, il revint à Neuchâtel et reçut ses brevets d'avocat en 1887 et, un an plus tard, de notaire. Bientôt il s'établit comme avocat, mais, peu passionné de procédure, il se voua peu après exclusivement au notariat. Durant ses quarante-cinq ans de pratique, grâce à son labeur fécond, à sa rapide et intelligente com-



Philippe DUBIED
1865-1937

préhension des affaires, à son esprit ordonné, il réussit à se créer une importante clientèle qui appréciait, outre son affabilité, sa puissance de travail, sa ponctualité, et ses efforts pour apporter aux questions complexes qu'il traitait une solution à l'amiable plutôt que juridique. Aussi le Conseil d'Etat le désigna-t-il aux fonctions de membre de la commission d'examen des candidats au notariat où, pendant une vingtaine d'années, il remplit le poste de secrétaire, tandis qu'il devenait vice-président, puis président de la Chambre cantonale des notaires et membre du comité central des notaires suisses.

Mais Philippe Dubied ne se contenta pas de son activité professionnelle. Pendant plusieurs années il enseigna le droit commercial à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, s'intéressa à la question de la réforme électorale, puis à l'introduction de la représentation proportionnelle, rendit de précieux services à la société des Vieux-Zofingiens, dont il fut le caissier dévoué durant près de trente ans. Il fonctionna longtemps comme secrétaire du comité de surveil-

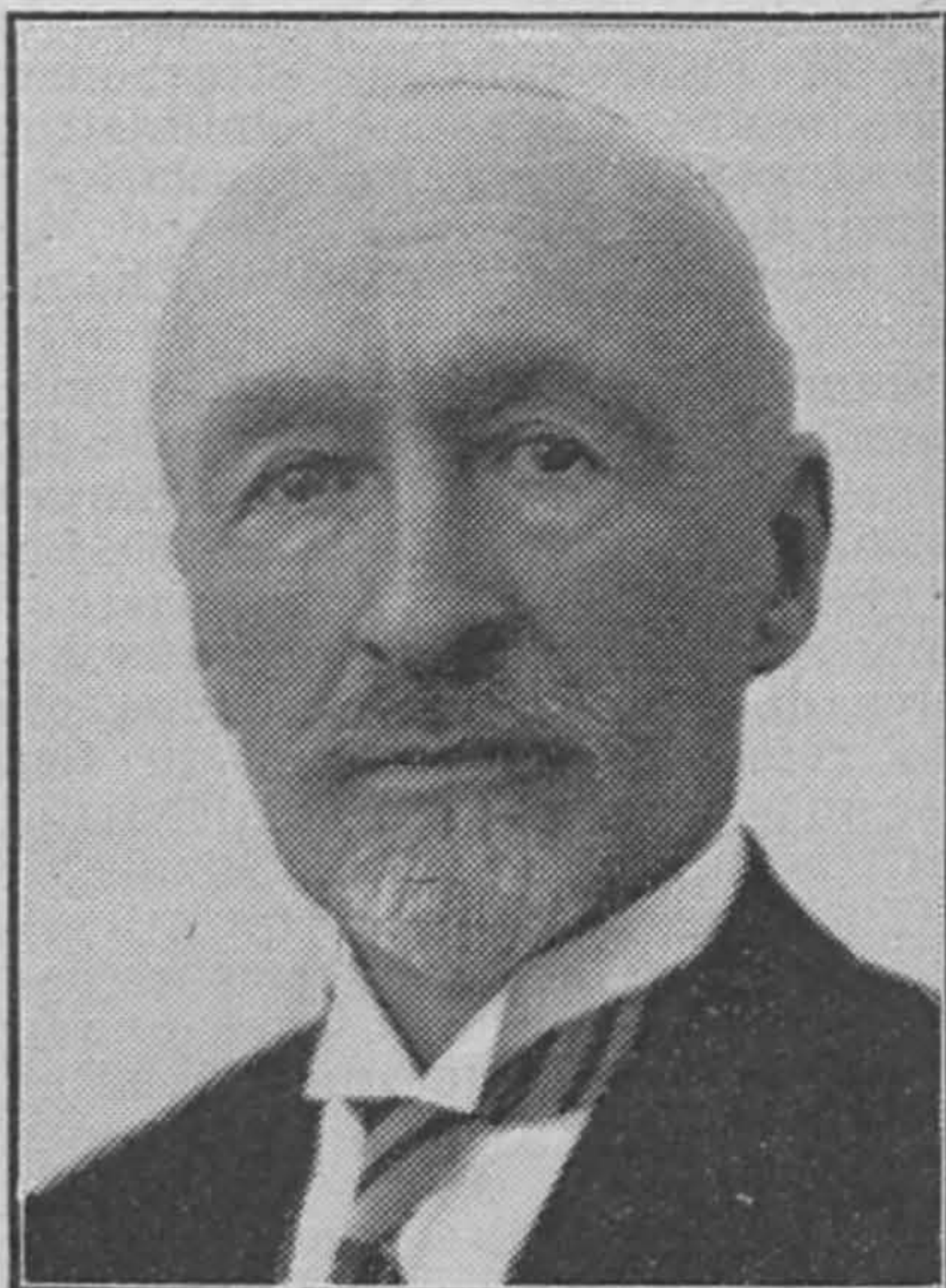
lance du fonds des ressortissants de la commune de Neuchâtel, fut ancien d'Eglise nationale et caissier de la Société neuchâteloise des missions et de la chapelle de la Maladière.

Bien que n'ayant jamais fait de politique militante, Philippe Dubied répondait toujours à l'appel quand on le sollicitait en faveur d'œuvres d'utilité publique et susceptibles de rendre service à son pays, et ceux qu'il obligea lui conserveront un souvenir reconnaissant.

Paul-James Cavin, originaire de Vulliens (Vaud), né à Fleurier le 27 septembre 1868, mort à Lausanne le 26 novembre 1937, joua pendant près de cinquante ans un rôle très important dans la vie de l'Ecole secondaire et normale fleurisane. Entré dans cette institution en 1890 comme maître scientifique, J. Cavin dispensa à de très nombreux élèves un enseignement limpide, solide, dont se souviendront toujours les trois à quatre mille disciples de ce pédagogue, qui étayait sa haute valeur professionnelle d'une absolue intégrité, d'un dévouement à toute épreuve et savait témoigner l'affection et l'intérêt qu'il portait à ses élèves. Nommé directeur de l'école en 1901, il considéra ses fonctions comme un apostolat qu'il remplit jusqu'au 30 septembre 1937 avec une conscience rare et une compétence à laquelle l'Ecole normale et secondaire dut l'importance acquise dans tout le district.

Les fêtes du jubilé de 75 ans de cette école, qui eurent lieu quelques jours plus tard, furent l'occasion d'un magnifique témoignage de reconnaissance au directeur démissionnaire.

En outre, James Cavin s'intéressa toujours aux affaires publiques; il organisa et dirigea pendant de nombreuses années les cours professionnels du soir, et, dès 1912, siégea au Conseil général, dont il fut immédiatement nommé secrétaire, et qu'il présida, en 1935, avec une courtoisie et une autorité unanimement appréciées. Représentant du groupe libéral, très assidu aux séances du Conseil et des commissions, il rendit d'éminents services, et sa droiture donna un crédit spécial à toutes ses interventions. Président aussi, pendant



Paul-James CAVIN
1868-1937

plusieurs années, de la Société du Musée, où sa large érudition était hautement appréciée, il publia, lors du cinquantième de celle-ci, une plaquette relatant les multiples activités de cette société locale d'utilité publique. Membre vétérane du Club alpin, il faisait encore partie du comité administratif de l'hôpital de Fleurier et eut ainsi une part active au développement de cet établissement.

Enfin, James Cavin, chrétien convaincu, présida le Conseil d'Eglise de la paroisse indépendante, avant d'en devenir le vice-président; il apporta, là comme ailleurs, toute la conscience, la droiture, la fidélité qui étaient caractéristiques de son attirante personnalité.

Adrien Richard, originaire de Premier (Vaud) et de Neuchâtel, naquit en cette ville le 7 janvier 1861 et y est mort le 30 novembre 1937. Excepté un an, passé dans une école de commerce à Bâle, il fit dans sa ville natale toutes ses études, au cours desquelles il présida la Société de l'Etude, puis celle de Belles-Lettres, qui lui décerna le ruban

d'honneur. Il s'établit ensuite à Vieux-Châtel, pour continuer l'exploitation de la fabrique d'encre paternelle qui, sous sa direction, prit une grande extension et devint florissante.

Si Adrien Richard, nature calme, réfléchi, s'abstint de politique sans pour autant cacher ses convictions, il se dévoua, par contre, pendant plus de trente ans à la commission scolaire, faisant partie, jusqu'en 1930, du bureau, où ses jugements et ses interventions étaient hautement appréciés. Et si, dans l'armée, il obtint en 1889 le grade de capitaine d'infanterie, c'est surtout dans le domaine de l'Eglise et des activités connexes que ses capacités eurent à se manifester. Doyen du collège des anciens, délégué au Synode de l'Eglise indépendante pendant trente-cinq ans, président du Conseil d'Eglise de 1910 à 1918, membre de la commission synodale de 1922 à 1926, moniteur-chef du catéchisme pendant trente ans, il accomplit ces diverses tâches avec une fidélité remarquable. Il s'intéressa à toutes les œuvres chrétiennes et philanthropiques, faisant partie des comités des Protestants disséminés, de la Sanctification du dimanche, de bien d'autres encore, tandis que, pendant la guerre, il s'occupa, avec le plus grand dévouement, des enfants réfugiés belges et serbes et reçut, à cette occasion, la médaille de reconnaissance du roi Albert.

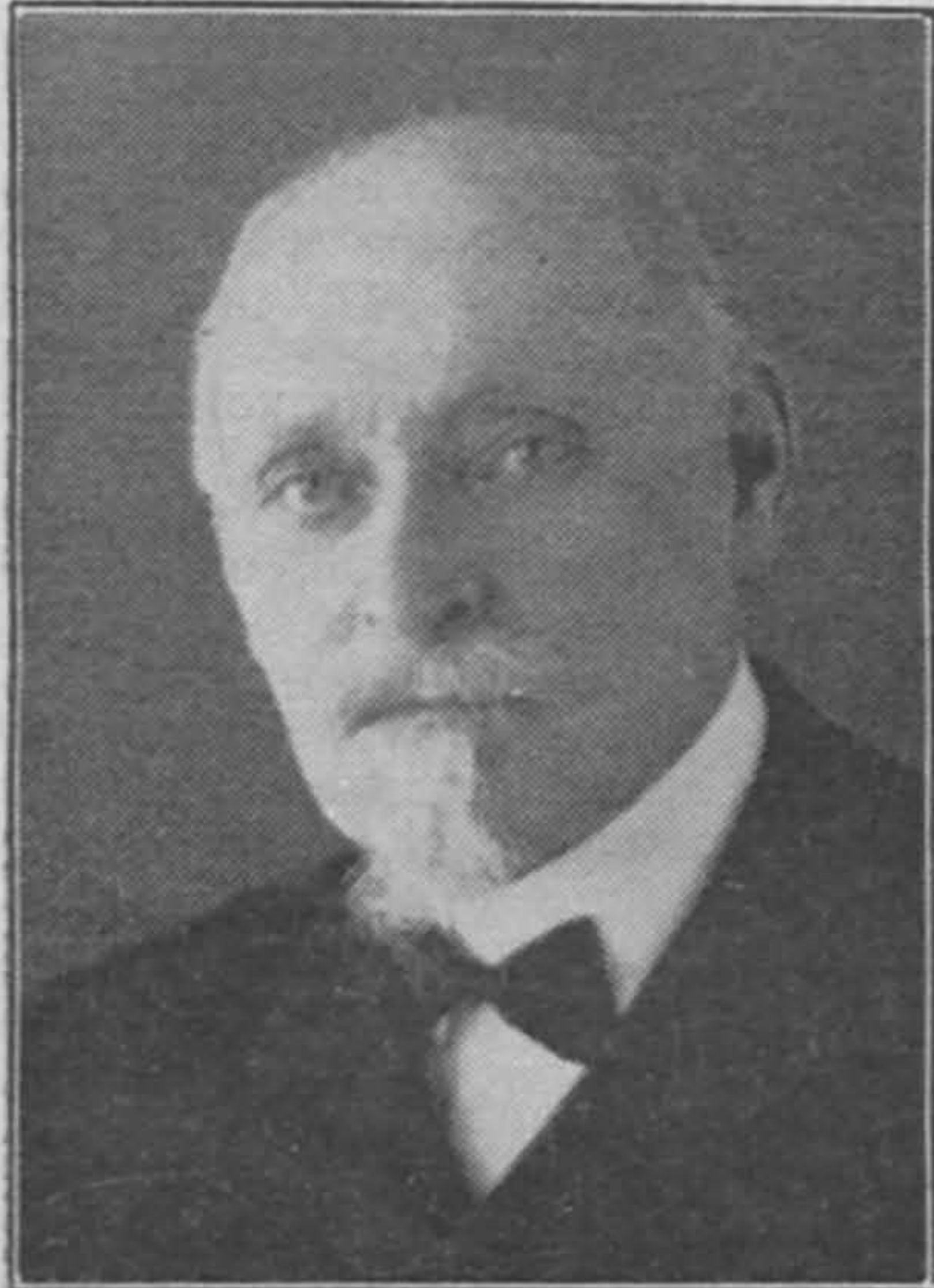
Très attaché aux vieilles traditions locales, Adrien Richard revêtit, au moment de sa mort, les charges d'avoyer de la Noble rue des Hôpitaux et de vice-roi et prévôt de la Compagnie des Marchands. Sa personnalité modeste, active, bienfaisante, restée étonnamment jeune, demeurera vivante dans le souvenir de ceux qui le connurent.

Henri Jeanrenaud, de Môtiers, où il naquit le 24 mai 1860, est mort à Marin le 15 janvier 1938. Consacré le 13 juin 1883, il fut d'abord pasteur auxiliaire indépendant au Locle, puis, en 1884-1885, suffragant à la Chaux-de-Fonds, avant d'exercer son ministère: à Lignièrès de 1885 à 1892, à Rochefort jusqu'en 1903, et enfin, et surtout, à Saint-Blaise de 1903 à 1929, et partout il a laissé une trace bénie. Car si Henri Jeanrenaud

a été d'abord, et de toute son âme, un pasteur, il fut aussi et presque autant homme d'Eglise, de son Eglise pour laquelle il s'est employé sans trêve et à qui il rendit de signalés services. Fidèle de la Croix-bleue, il travailla avec la commission de chant sacré, la commission juridique, celle d'évangélisation, fut l'initiateur des cultes de la Tourne, prit une grande part dans les tentatives de la révision de la liturgie, et s'employa à travailler à la sanctification du dimanche. Mais son action prit toute son importance à la commission synodale, dont il fut secrétaire de 1902 à 1926, puis vice-président, et où ses conseils réfléchis, ses dons de direction et d'administration, sa ténacité au travail, sa hauteur de vues furent extrêmement précieux.

Le pasteur Henri Jeanrenaud, personnalité riche de dons intellectuels et spirituels, s'intéressait à tout. Juriste ou mathématicien, fervent de paléontologie et d'histoire autant que théologien, sa vive intelligence lui permettait d'accéder à des domaines variés, mais il avait mis toutes ses forces au service de sa vocation, prodiguant son dévouement, ses conseils de bon sens et de sagesse, ses consolations, son appui. Caractère ferme, il possédait une vive sensibilité, une sympathie profonde aux souffrances, une foi inébranlable, une piété et une humilité qui le firent demeurer dans le souvenir de ceux qu'il secourut ou qui purent simplement le voir à l'œuvre.

Le docteur **Eugène Reymond**, mort à Fontaines le 6 février 1938, était originaire de Saint-Sulpice. Il naquit le 25 juin 1870 au Mesnil sur Oyer (France). Il étudia à Neuchâtel, Genève et Berne et, après un stage à Zurich, s'établit comme médecin à Couvet, en 1897. Appelé, en 1900, à la tête de l'hôpital du Val-de-Ruz, à Landeyeux, il se fixa à Fontaines au mois de novembre, et dès lors prodigua ses soins expérimentés aux nombreux malades du vallon. Il développa et modernisa l'établissement hospitalier dont il était l'âme et fonda, d'autre part, l'ancien sanatorium de Malvilliers, prédécesseur de celui de Leysin. Président de la section du Val-



Eugène REYMOND
1870-1938

de-Ruz de la Croix-rouge suisse, il vouait une grande sollicitude aux sociétés de samaritains qu'il avait fondées dans la région et auxquelles il accordait sa collaboration éclairée. Car le docteur Reymond ne se contentait pas d'être simple médecin de campagne, mais, riche d'une longue expérience, se tenait au courant des découvertes scientifiques les plus récentes.

S'intéressant aussi aux affaires publiques, Eugène Reymond représenta le parti libéral au Conseil général de Fontaines dès 1900, fut membre de la commission scolaire et présida la commission de salubrité publique. Il fit encore partie de la commission cantonale de la chasse. Et, chrétien convaincu, qui ne pouvait concevoir sa profession dénuée de foi, il fut un membre influent de la paroisse nationale de Fontaines-Hauts-Geneveys, fit partie, pendant une trentaine d'années, comme vice-président, du collège des anciens et représenta également les paroisses du Val-de-Ruz au Synode, dont il eut la charge de vice-président durant plusieurs années.

Le docteur Reymond, à la souriante

bonhomie, au caractère bien trempé, à l'agissante bonté, d'une grande probité professionnelle, savait s'élever au-dessus des mesquines querelles de partis pour n'envisager que le bien général, et le départ de cet homme juste, loyal, soucieux de vérité, hostile aux opinions tranchantes, laisse un vide qui sera difficilement comblé.

Originaire du Locle, né à la Chaux-de-Fonds le 8 octobre 1874, mort à Neuchâtel le 11 mars 1938, **Bernard Perrelet** eut une activité incessante mise au service de la collectivité. Il débuta, en 1893, en sa ville natale, comme instituteur et, tout en dirigeant sa classe, se prépara aux épreuves du brevet cantonal pour l'enseignement secondaire, qu'il obtint en 1895. Nommé cette année-là à l'Ecole secondaire de Colombier, il y demeura jusqu'en 1900, où il débuta à l'Ecole de commerce de Neuchâtel en tant que maître provisoire. En 1902, licencié en droit de l'Académie de Neuchâtel, puis, un peu plus tard, docteur en droit de l'Université de Genève, il se voua définitivement à l'enseignement et occupa, dès lors, le poste de professeur de français, de droit et d'économie politique à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, qu'il ne devait plus quitter. Excellent pédagogue, nature enthousiaste et juvénile, sévère envers lui-même et envers ses élèves, il sut inculquer à ceux-ci des notions claires, précises, des habitudes d'ordre et une méthode de travail. Possédant une bonne discipline dans ses cours, cet éducateur, qui savait distinguer les élèves laborieux, s'intéressait à leurs travaux et ne ménageait nullement sa peine pour les préparer aux luttes de la vie, laissera à ses disciples le souvenir bienfaisant d'un entraîneur de volontés.

Mais Bernard Perrelet ne se confina pas dans l'enseignement. Il s'intéressa à la Musique militaire de Neuchâtel, dont il était membre honoraire, et participa activement à la chose publique en présidant la Compagnie des mousquetaires, la Corporation des tireurs et, en 1926, le comité d'organisation du tir cantonal. Il fit partie de la Société suisse des commerçants à Neuchâtel,

dont il présidait le groupement des vétérans, et qui lui doit plusieurs manuels de vulgarisation destinés aux apprentis de commerce. Il fut aussi président de la Société cantonale des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, où il s'occupa principalement de la revision de la loi cantonale sur le fonds de prévoyance et de retraite, ce qui lui valut, récemment, le titre de membre honoraire. Enfin, il appartint pendant de longues années à la commission des examens d'apprentis de commerce et siégea au Grand Conseil durant deux législatures.

Infatigable, profondément attaché à un idéal patriotique qu'il servit fidèlement, Bernard Perrelet laisse le souvenir d'un homme au cœur chaud, quoique très réservé, et dont la courtoisie, la complaisance, le dévouement lui valaient l'affection de ses familiers, l'estime de ses collègues et de tous ceux qui l'approchèrent.

Ernest Paris, décédé à Colombier le 2 avril 1938, était originaire de Concise et naquit le 25 décembre 1865 à Fleurier, où il passa toute son enfance et fit son apprentissage à l'étude d'avocat et notaire Barbezat. Il entra, en 1886, à Neuchâtel, comme stagiaire chez E. Lambelet, avocat et notaire, et obtint son brevet de notaire en 1888. Il continua dès lors à travailler au bureau Lambelet en qualité de notaire, tout en préparant ses examens d'avocat, qu'il réussit en 1891. Ayant ouvert une étude à Colombier au début de 1892, le défunt pratiqua très peu comme avocat, préférant de beaucoup le notariat, profession au service de laquelle il mit sa grande capacité de travail, ses connaissances étendues et sa parfaite honnêteté.

Suppléant du président du Tribunal du district de Boudry de 1892 à 1907, Ernest Paris assumait la présidence de ce tribunal de 1907 à 1919. L'un des chefs du parti radical neuchâtelois, il fut secrétaire du Conseil communal de Colombier de 1892 à 1911, député au Grand Conseil de 1898 à 1913, aux destinées duquel il présida de 1906 à 1907. Il fit partie de la commission chargée d'élaborer la loi cantonale d'introduction du code civil suisse, de la Cour de

cassation pénale (1892-1937), du Conseil général, qu'il présida de 1914 à 1915, puis redevint conseiller communal en 1916; il présida cette autorité jusqu'au 9 juin 1930.

Carabinier, excellent tireur, il conquit de nombreux lauriers, obtenant la « petite maîtrise » fédérale à Berne en 1910, et la « maîtrise cantonale » en 1913 à la Chaux-de-Fonds. Membre fidèle de la Société de tir de Colombier, il présida la section neuchâteloise des vétérans tireurs dont il était membre d'honneur depuis 1936.

Ernest Paris laisse le souvenir d'un homme honnête, pondéré, de bon conseil, jouissant de la considération générale, et son village d'adoption n'oubliera pas celui qu'il honora, le 10 juin 1930, en reconnaissance de son dévouement à la chose publique, du titre de bourgeois d'honneur.

L'illustre savant **Charles - Edouard Guillaume** est mort à Sèvres, près Paris, le 13 juin 1938. Originaire des Verrières, né le 15 février 1861 à Fleurier, il entra au Gymnase de Neuchâtel en 1878 et, en 1880, à l'Ecole polytechnique fédérale, et présenta, à la fin de son cycle d'études, une thèse sur les condensateurs électrolytiques. C'est en qualité de physicien qu'il entra, en 1883, au Bureau international des poids et mesures à Sèvres, dont il fut le directeur de 1915 à 1936, année où il prit sa retraite, après cinquante-trois ans d'une activité extraordinairement féconde. En effet, il débuta au Pavillon de Breteuil, qui abrite à Sèvres le Bureau international, en effectuant des déterminations précises portant sur des prototypes à traits, des étalons à bouts, les règles géodésiques, etc., et parmi lesquelles celle du décimètre cube d'eau et du volume du kilogramme d'eau le préoccupa le plus et le conduisit à de grandes découvertes, particulièrement dans la question des alliages. Les mètres prototypes en platine irridié n'étant pas d'un usage pratique facile, à cause de leur prix, Charles-Edouard Guillaume entreprit alors de déterminer la dilatabilité d'un alliage de fer avec 24 % de nickel, puis d'un autre à 30 %. Il constata alors un fait extraordinaire



Charles-Edouard GUILLAUME
1861 - 1938

pour la météorologie: c'est que la dilatabilité du second était du tiers de celle du platine. Avec l'assentiment de son directeur, il poussa plus avant ses recherches et entra en relations avec la Société métallurgique de Commentry-Fourchambault et Decazeville, qui mit à sa disposition tous les alliages qu'il désirait et, grâce à cette collaboration, qui s'étendit à l'horlogerie suisse par la Société des fabriques de spiraux réunies, notre compatriote put réaliser le rêve de sa jeunesse: faire des découvertes utiles à son pays, aux Montagnes neuchâteloises.

En 1896, il obtint un alliage de 36 % de nickel sur lequel il mesura le minimum de dilatabilité et qu'il baptisa « Invar ». Il s'attacha à pénétrer les causes de cette stabilité, dégagea, par d'innombrables mesures, l'influence d'addition de manganèse, de carbone, de chrome, de cuivre, et décéla également l'action des traitements thermiques et mécaniques. L'invar, devenu le

plus économique des étalons de mesures géodésiques, fut utilisé, en 1899, pour mesurer l'arc du méridien du Spitzberg et, en 1906, la mesure du tunnel du Simplon, aller et retour sur 40 km., qu'il dirigea lui-même, s'opéra avec une concordance du millionième. Une autre application de l'invar, sous forme de platinite, a été employée pour remplacer les fils d'entrée des lampes à incandescence, ce qui permet d'économiser des sommes considérables par l'élimination du platine.

Sur une remarque de Paul Perret, de la Chaux-de-Fonds, qui avait étudié les aciers au nickel et en avait fabriqué des spiraux, Charles-Edouard Guillaume perfectionna encore ses alliages et, en 1897, il trouvait le spiral compensateur. Deux ans plus tard, avide de perfection, il sortait un nouvel alliage, destiné au balancier; les essais, entrepris par les maisons Ulysse Nardin, au Locle, et Paul Ditisheim, à la Chaux-de-Fonds, se révélèrent si concluants que l'horlogerie possédait enfin le balancier compensateur intégral, connu dès lors sous le nom de balancier Guillaume.

Mais le problème du spiral préoccupait toujours Guillaume, qui constata, en 1912, qu'en ajoutant aux aciers de nickel des métaux tels que le manganèse ou le chrome, on octroyait à l'anomalie élastique une allure assurant complète compensation, par l'association à un balancier monométallique du spiral fait de l'alliage nouveau. L'« élinvar » était créé.

Un grand nombre de pays témoignèrent leur reconnaissance à Charles-Edouard Guillaume en lui décernant les plus hautes distinctions. En 1920, le prix Nobel, à Stockholm, couronnait ses travaux scientifiques; à la fin de 1936, au moment de quitter le Bureau international pour en devenir directeur honoraire, il reçut, de la part des sommités de la science française et du monde entier, de sociétés, de la grande industrie métallurgique et horlogère, d'instituts étrangers, une médaille due au sculpteur Dammann et l'hommage d'une plaquette, en même temps que le gouvernement français lui remettait les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. Au début de 1937, la Chaux-

de-Fonds s'honorait de le nommer bourgeois d'honneur.

Depuis longtemps correspondant de l'Académie des Sciences, Charles-Ed. Guillaume publia, en mai 1921, dans la « Revue de l'Université de Paris », quelques pages émouvantes intitulées *Esquisse de ma vie*, relatant les appuis inestimables rencontrés en France et qui lui permirent de réaliser, au delà de toute espérance, ses ambitions de jeunesse. L'Observatoire de Neuchâtel a créé un fonds en son honneur, et chaque année des prix Guillaume, décernés par lui, avec la participation de la Société des fabriques de spiraux réunies, récompensent les meilleurs résultats du concours de chronomètres.

Avec Charles-Edouard Guillaume, membre correspondant de l'association britannique de physique, membre honoraire de la Société helvétique des sciences naturelles, docteur *honoris causa* de l'Université de Genève, membre de l'Académie des sciences de Suède, et d'autres organisations scientifiques étrangères, qui s'était acquis une réputation universelle par ses travaux intéressants à la fois la météorologie, la métallurgie et la chronométrie, disparaît un grand savant, un de nos plus illustres compatriotes, un bienfaiteur de l'horlogerie, et le village de Fleurier s'honore de le voir reposer en son cimetière, auprès de tous les siens.

C'est à Bienne qu'est décédé, le 21 juin 1938, **Ernest Strahm**. Né en 1889 à Courtelary, il fit ses premières armes en son pays d'origine, le Jura bernois, en tant que rédacteur au « Démocrate », puis directeur de l'Ecole de commerce de Delémont, poste auquel il fut appelé fort jeune. Sa vive intelligence lui promettait une belle carrière et, en effet, peu après ce début, l'Ecole de commerce de la Chaux-de-Fonds le nommait directeur également.

Dès le premier contact avec le canton de Neuchâtel, Ernest Strahm s'intéressa vivement aux questions horlogères. Homme d'action, désireux de se consacrer à la chose publique en même temps qu'aux problèmes professionnels d'ordre général, il quitta bientôt l'enseignement pour devenir directeur com-



Ernest STRAHM
1889-1938

mercial de la fabrique Vulcain, à la Chaux-de-Fonds.

Attiré également par la politique, Ernest Strahm est à ce moment un des plus actifs dirigeants du tout nouveau parti progressiste neuchâtelois, et, le 27 avril 1922, il est élu au Conseil d'Etat, où il est chargé du département de l'instruction publique et des cultes. Le nouveau conseiller d'Etat fut aux prises, d'emblée, avec les difficultés financières et dut, sur-le-champ, appliquer un important programme d'économies, ce qui ne l'empêcha pas de poser les bases du futur fonds de prévoyance des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur.

Mais Ernest Strahm, bien qu'apportant son énergie habituelle à sa tâche gouvernementale, regrettait les questions industrielles. C'est pourquoi, au début de 1925, il renonçait à son mandat pour accepter la situation de directeur des fabriques Zénith, au Locle. Dès lors, sa carrière se confond avec la vie horlogère de toute la région et même du pays, puisqu'il fut l'un des promoteurs de l'œuvre de réorganisation de l'indus-

trie horlogère et qu'il contribua à mettre sur pied la Société générale de l'horlogerie suisse (Superholding), dont il devenait le directeur, à Bienne, en octobre 1933.

Ernest Strahm, doué d'une belle intelligence, d'un esprit clair et précis, réalisa une carrière harmonieuse bien que diverse et rendit à l'industrie horlogère suisse d'éminents services que n'oublieront pas ceux qui le virent à l'œuvre.

J. H.



Jules GIRARDET
1856-1938

Au début de février 1938 est mort à Boulogne-sur-Seine **Jules Girardet**, un des derniers artistes de la famille locloise Girardet, qui en compte tant. Il était le fils du graveur Paul et le beau-frère du peintre Eugène Burnand. Né à Versailles le 10 avril 1856, il entra à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, où il fut l'élève de Cabanel. Il fit une belle carrière de peintre. A 19 ans, il exposait déjà au Salon de Paris, et dès lors n'a manqué aucune exposition. Ses préférences le portaient à peindre des

scènes d'histoire, ainsi que des portraits, mais vers la fin de sa vie il s'était spécialisé dans la peinture des fleurs en grandes masses décoratives, dans les jardins de Paris et de Versailles. Ses tableaux sont remarquables par leur science du dessin et par leur élégance qui les rattache à une certaine école française.

Lors des fêtes du Cinquantenaire de la République, les Neuchâtelois de France ont offert à l'Etat de Neuchâtel un tableau de Jules Girardet représentant la « Défense du pont de Thielle par le chevalier Baillo, en 1476 ». Le fait est légendaire, mais la toile subsiste dans la salle du Grand Conseil.

Ses principales œuvres sont: « La dérouté de Cholet », « L'arrestation de Voltaire à Francfort », « Soir de bataille » (le désastre de Quiberon), « Napoléon à bord du Bellérophon », « La révolte de Foues-sand », « Le passage de Bonaparte au Saint-Bernard », « Les premiers pas du roi de Rome », « L'essai de la couronne ». Elles ont été accueillies par de nombreux musées: Genève, le Locle, Quimper, Paris, Berne, Plymouth. Girardet, qui fut décoré de la Légion d'honneur à vingt-neuf ans, tenait de sa famille une grande facilité, dont il a usé avec discernement et goût.

Quand l'historien G.-A. Matile quitta son pays pour se rendre aux Etats-Unis et y retrouver son ami Agassiz, il était accompagné de sa famille, et notamment de son fils, **Albert-Léon Matile**, né le 28 septembre 1844 à Neuchâtel. Qui eût dit que cette famille de Sagnards donnerait à son pays d'adoption un général estimé, dont toute la carrière se passa sous les armes?

Léon Matile entra dans l'armée américaine à dix-neuf ans; il prit part à la guerre de Sécession et fut blessé, le 7 août 1864, à Atlanta. Jusqu'à la guerre hispano-américaine, il servit constamment dans l'ouest et le sud-ouest, participa aux luttes contre les Indiens, entre autres les Sioux, les Comanches et les Apaches. En 1898, il était chargé d'un poste important dans l'Alaska, mais à l'ouverture du conflit avec l'Espagne, il fut envoyé aux îles Philippines, où il aborda le 15 juillet. Son attitude cou-



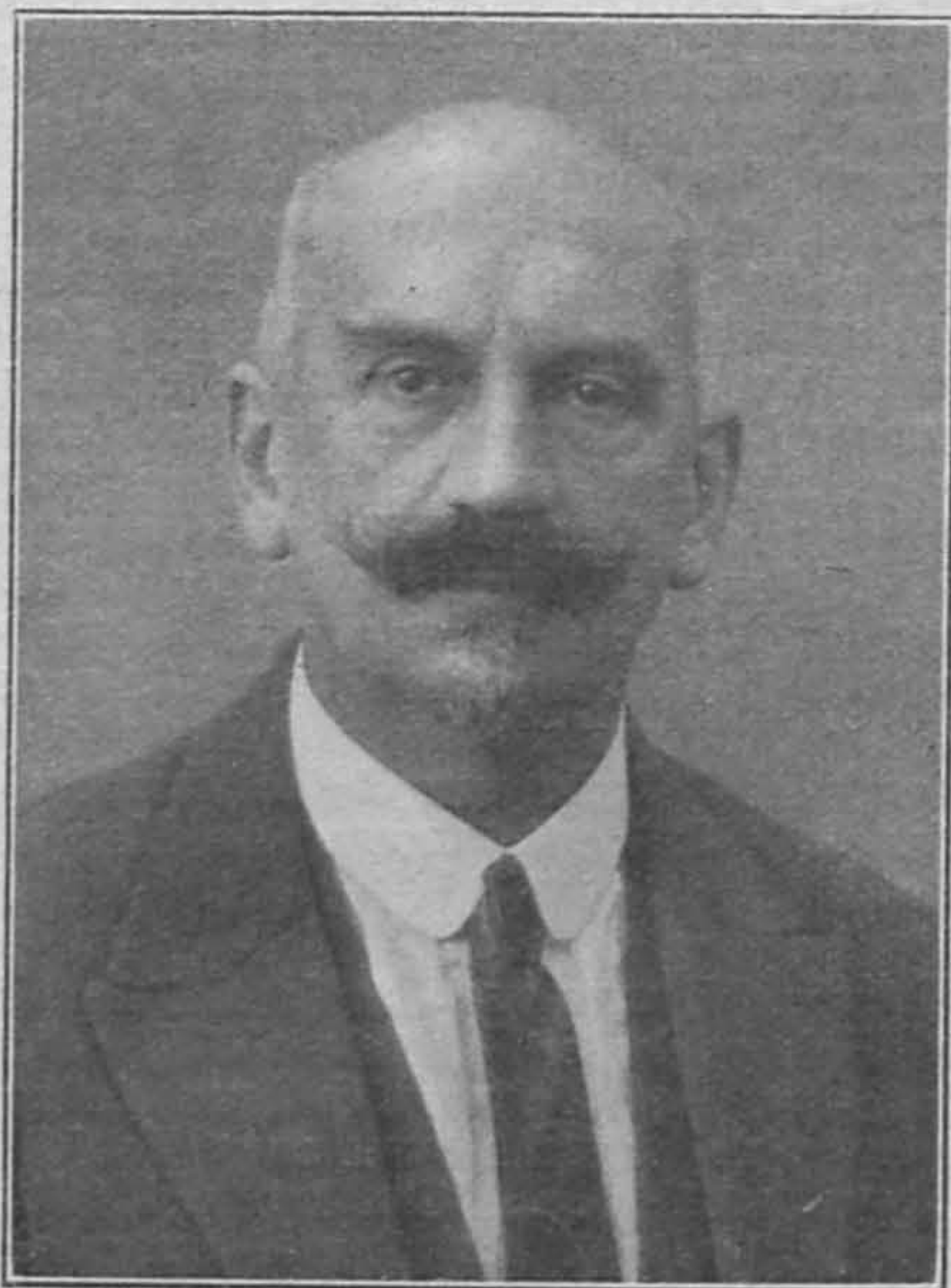
Albert-Léon MATILE
1844 - 1938

rageuse au combat de Luzon contre les rebelles, le 5 février 1899, lui valut l'étoile d'argent; plus tard, il reçut encore l'ordre du Cœur de pourpre. Matile revint aux Philippines en 1901-1902 et prit sa retraite l'année suivante, avec le grade de général de brigade, après quarante ans de service actif. Le général Matile n'avait pas perdu tout contact avec son pays natal; il y est venu à deux reprises, profitant de son séjour chez nous pour s'intéresser aux origines de sa famille. Il avait du reste une sœur, M^{me} Olivier, fixée à Lausanne, qui est morte en 1930. Lui-même est décédé à Washington le 10 avril 1938. Son fils, G.-A. Matile, a fait aussi carrière dans l'armée des Etats-Unis et était parvenu au grade de major au moment où il prit sa retraite.

Blanche Berthoud naquit à Interlaken le 2 février 1864. Elle était fille du peintre Auguste-Henri Berthoud, dont elle hérita les goûts. Elève de l'Académie Julian à Paris, elle travailla sous

la direction de Benjamin Constant et de Jules Lefebvre. Elle exposa plusieurs années au Salon des Champs-Élysées, surtout des portraits, mais l'Alpe la séduisit et nous valut cette toile du Musée de Neuchâtel, « Le Breithorn ». Son mariage avec Louis Pernod la détourna de la peinture, mais elle y revint plus tard, pour exprimer ses souffrances et ses peines dans des paysages et des tableaux de fleurs. Elle exposa encore en 1923 et 1925, mais ce fut son chant du cygne. Elle ne tarda pas à être enlevée à l'art, au grand regret de ceux qui avaient assisté à ses débuts et qui attendaient d'elle une belle carrière de peintre. Elle est morte à Marin le 21 mai 1938.

Georges Perrenoud, de la Sagne, était né à Cernier le 18 mars 1875, où son père avait fondé une fabrique de meubles. Après avoir passé par l'école des arts et métiers de Stuttgart, il fit un stage à Berlin et, à vingt-deux ans, revint au foyer paternel. Ses connaissances professionnelles et ses qualités de chef lui permirent de prendre d'emblée la direction technique de l'entreprise et de la mener au point d'en faire l'important établissement que l'on sait. De nombreux voyages à l'étranger: en France, Angleterre, Hollande, Belgique, Autriche, Allemagne, lui permirent de se développer toujours davantage. Mais, modeste et discret, Georges Perrenoud n'en faisait pas montre. Il se réservait pour sa famille et le cercle intime de ses amis. C'est là qu'il révélait sa véritable nature, éprise d'art et de musique, passionnée d'histoire et profondément patriote. Miné par la maladie depuis quelques années, il n'en suivait pas moins, d'un esprit toujours en éveil, les diverses manifestations de la vie neuchâteloise; quelques jours avant sa mort, il regrettait amèrement de ne pouvoir assister à la landsgemeinde de Colombier. Son sens rare de l'équité et sa bienveillance lui avaient permis de se faire aimer et obéir de ses ouvriers. Son influence sur eux était très grande et lorsqu'il se retira des affaires, en 1933, il fut vivement regretté de tout le personnel de la fabrique. Son décès, survenu le 27 mai 1938, à Cernier, a privé



Georges PERRENOUD
1875-1938

le pays de Neuchâtel d'un homme qui lui était très attaché, et la Société d'histoire d'un membre fidèle dont la physionomie cordiale et attachante manquera à ses séances.

L. M.



L'amour-propre, si susceptible pour lui-même, ne devine jamais la susceptibilité d'autrui.

C'est folie de chercher à se consoler, mais on arrive noblement à se distraire.

Les plus amers censeurs des grandes ambitions ce sont les petites cupidités.

Tout arrive, mais trop tard. Tout s'arrange, mais comment !

Qui ne dit mot ne consent pas toujours.

On n'a pas tout essayé tant qu'il reste à essayer encore.

Aide-toi, le ciel cédera.

Il faut mener les hommes avec fermeté, les choses avec prudence.

Lapsus

Les journalistes, pressés d'écrire l'article attendu, ne se relisent pas toujours. Ils laissent passer des bévues invraisemblables, dont le public se borne à rire. Le répertoire de ces perles quotidiennes est très riche et très varié. On se plaît, à certaines occasions, à en extraire les plus plaisantes. Nous ne manquerons pas, aujourd'hui, d'en sortir à notre tour quelques-unes pour la joie des lecteurs du *Messenger*:

— Ici, la platitude atteint son point culminant... Le talent de M^{me} X. est une bouteille à l'encre dans laquelle il ne faudrait pas trop porter le scalpel, par crainte de ne trouver au fond qu'une pincée de cendres.

— Le misérable se précipita sur l'enfant, il lui saisit la tête, lui en vida le contenu dans la bouche et le pauvre petit retomba suffoqué.

— Pendant ce récit, interrompu par des hoquets, Mérinel buvait les gestes du narrateur de ses deux yeux écarquillés et les paroles de ses oreilles épanouies.

— Le jeune apprenti a été saisi par la courroie de transmission; la tête a été détachée du tronc. On désespère de le sauver.

— Dans la voix de M^{lle} Y. on retrouve la main de sa mère.

— Ses mains étaient froides comme celles d'un serpent.

— Il marchait les deux mains derrière le dos en lisant le Constitutionnel.

— Il portait un paletot très court et un pantalon de même couleur.

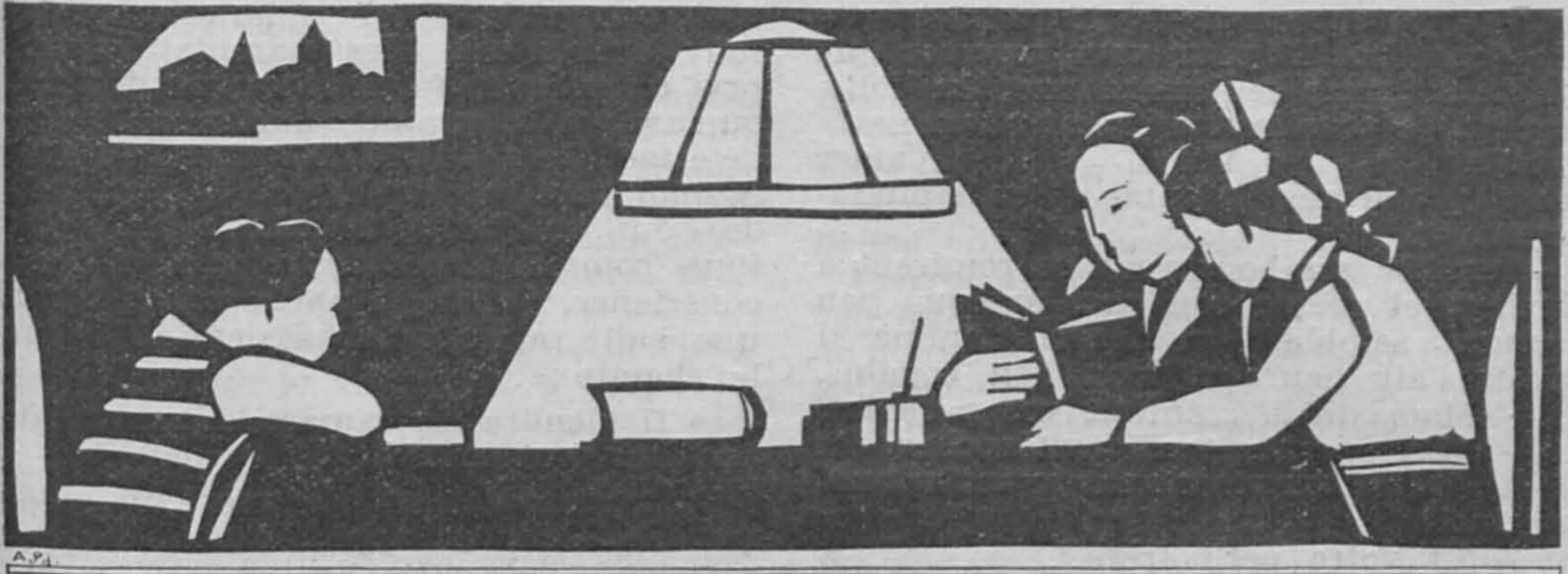
Chacun son lot

Un Parisien en villégiature parle avec son curé des autres desservants du canton.

— Chacun d'eux a sa supériorité en quelque chose, dit le bon prêtre. L'un prêche le mieux; l'autre est le meilleur latiniste; le troisième est le plus versé dans la Sainte-Ecriture; le quatrième a le jardin le mieux entretenu.

— Et vous, Monsieur le curé? Vous vous oubliez...

— Oh! moi... C'est moi qui ai le plus d'humilité.



PREMIER MARS 19...¹

La classe achevée, je m'acheminai vers la maison. L'après-midi de février mourait dans une beauté mélancolique ; le ciel était d'or et de jade, mais la neige qui crissait sous les pas semblait dire : « C'est moi qui régis, c'est moi qui régis... » Oui, le vieux Locle devait le gagner, son printemps... J'allais, comme toujours, le regard fiché en terre, élaborant dans ma tête la prochaine composition et me déchiquetant l'esprit aux aspérités des devoirs de mathématiques. Des pas sonnèrent derrière moi, une respiration haletante se rapprochait, et soudain la voix familière, la voix sympathique de mon camarade de classe, Henri D..., claironna :

— Eh ! Mademoiselle, attendez-moi donc, s'il vous plaît.

Je me retournai, souriante, et attendis, les joues soudain « rudement » chaudes... Ce n'était pas la première fois que nous montions de compagnie la rue de la Gare. Il y avait toujours tant à se raconter ; pensez donc, quand on a dix-sept ans et qu'on fréquente ce cher vieux collègue...

Nous échangeâmes quelques réflexions, puis il y eut un silence. Et tout à coup,

¹ Cette nouvelle a obtenu le 4^{me} prix au concours de l'an dernier.

le voilà qui semble prendre un gros élan, puis qui me dit à brûle-pourpoint :

— Vous ne savez pas quoi, Mademoiselle ? Eh bien ! j'aimerais une fois être avec vous, sous une lampe... tous les deux, sous une lampe...

Il s'exprimait maladroitement, le pauvre cher garçon, mais je compris fort bien. Il avait la vision d'une chambre chaude, close et intime, avec le doux regard ami de la lampe. Mais la fée « Espièglerie » ne s'était pas penchée pour rien sur mon berceau. Je riais in petto, puis, sous le prochain réverbère, je m'arrêtai net :

— Que vos vœux soient exaucés, mon chevalier, nous voici tous les deux sous une lampe !

Je m'attendais à ce qu'il éclatât de rire à ma boutade. Mais rien n'en fut. Au contraire, son lumineux regard s'assombrit, et il jeta avec quelque amertume :

— Vous n'êtes jamais sérieuse... Vous riez de tout et de tous. Ce n'est pas gentil, vous savez...

Ce fut comme une révélation pour moi. Je compris bien des choses et, à la minute, j'échafaudai un plan. Voyons, nous étions le 26 février. Ça ira...

— Il ne faudra pas toujours se fier

aux apparences, dis-je, la voix lourde de reproche. Et pour vous prouver que je ne suis pas seulement une tête folle, tenez... je vous invite chez nous pour la veille du 1^{er} Mars... pour m'aider aux problèmes, ajoutai-je précipitamment.

Aussitôt, ses bons yeux se remirent à briller, et même son nez, quelque peu camus, semblait en liesse. Comme il avait l'air heureux, mon bon copain...

— Mais, dit-il, ... enfin... vos parents ?

— Mes parents sont invités chez des amis, ils ne rentreront pas avant minuit, au moins.

— Et votre petit frère ?

Ah ! oui, c'était le hic. Je ne connais rien de plus déconcertant que la gent des garçons de douze ans ; frondeurs, « crâneurs », insolents, clairvoyants et rusés, ils vous mettraient Machiavel dans le sac ! Ils voient tout, ils sentent tout, ils devinent tout, ces bouts d'hommes ! Ils vous dissèquent froidement et vous jugent sans merci. Ils vous rient au nez et d'une remarque font s'écrouler vos belles théories comme d'une chiquenaude un château de cartes. Ils sont impitoyables comme un arrêt de cour... Enfin, vous les connaissez aussi bien que moi. Donc, je possédais un de ces spécimens comme frère... Mais dans le cas particulier il ne pourrait se mettre au travers de mes projets, j'avais bien combiné !

— Pour ce qui est de Pierrot, dis-je légèrement, pas de risques qu'il nous dérange. Vous savez que la veille du 1^{er} Mars, l'« Union instrumentale » organise un cortège aux flambeaux et a coutume de distribuer des falots aux gosses. Vous pensez si mon frère va manquer cette belle occasion ! D'ailleurs, il a permission tardive et en profitera largement. Non, pas de risques de ce côté !

— Oh ! alors, c'est fameux ! Merci beaucoup, Mademoiselle... Ben ! Je leur suis rudement reconnaissant à ces braves patriotes de 1848 !

Et nous nous mîmes à rire, tous les deux, heureux de notre jeunesse, de nos cœurs qui s'éveillaient, de cet innocent complot, qui cependant nous enfermait comme dans une étreinte.

Et la veille du 1^{er} Mars s'en vint tout doucement. Mes parents avaient pris congé avec force recommandations, où surnageait, comme d'habitude, la plus détestée : « Va au lit de bonne heure ! » A quoi j'avais répondu par une cascade de « oui, oui, oui » distraits et ennuyés. Puis, comme j'avais des picotements de conscience, je lançai après eux, comme une balle, alors qu'ils étaient déjà sur le chemin :

— Il viendra un camarade pour m'aider aux problèmes !

Fort probablement, le genre de « camarade » leur échappa... car ils ne demandèrent pas d'explication... et je me gardai bien de leur en fournir. Après quoi, la conscience apaisée, j'attendis le coup de sonnette d'Henri. De Pierrot, naturellement, plus de trace dès sa tasse de lait avalée ; tout allait bien !

Bientôt, Henri et moi étions installés... seuls, sous la lampe ! Nos cahiers, étalés devant nous, alignaient des régiments de chiffres. Et pour dissiper ce tout petit sentiment de gêne qui s'obstinait à faire chavirer nos voix, nous nous plongeâmes dans des calculs de rentes, où le terrain était si sûr. Ce qui n'empêchait pas nos regards de se chercher, de se trouver et de se prendre. Et quand, dans l'ardeur de nos discussions, nos mains se heurtaient, c'était comme une décharge électrique. Henri rapprocha sa chaise de la mienne. Bientôt, nos têtes se touchèrent, puis nos joues... Alors, avec une douce violence, il fit glisser le crayon de ma main et me regarda intensément. Mon cœur se fondait sous ces yeux de tendresse ; j'aurais voulu que cette heure ne s'achevât jamais. Henri répétait mon nom doucement, comme une mélodie aimée. Oh ! bonheur pur et grave des premiers émois ! Oh ! minutes uniques dans une vie, où l'on croit toucher la cime suprême de la félicité. Oh ! jeunesse, que ta foi est belle !

Soudain, des pas pressés martelèrent le gravier du chemin ; ils s'approchaient du perron, montaient... Ciel ! Pierrot ! Je voulus m'élancer à sa rencontre, poussée par je ne sais quel mouvement. Mais Henri me retint :

— Restez donc, Blanche, nous allons voir la tête qu'il fera !

Je me rassis sagement sur ma chaise, mais ma joie était envolée. Naturellement, nous fûmes déçus : il ne fit pas de tête, eut seulement l'air quelque peu étonné, cligna des yeux dans ma direction et siffla l'air de « Roulez tambours » ; puis :

— Tiens ! Mademoiselle a de la visite. Je pense que je viens mal à propos !

Et il riait, le vaurien !

— D'abord, grondai-je, tu pourrais être poli ; on salue en entrant.

— Salut, mon vieux ! fit-il en tendant à Henri sa patte rouge, striée de noir. Qu'est-ce que tu dis de mon falot ? Chic, hein ?

Je protestai, indignée :

— Dis-donc, depuis quand tutoies-tu les grandes personnes ?

— Tu n'y comprends rien ! Entre hommes, on se tutoie directement, qué toi ?

Henri semblait s'amuser royalement, mais moi, j'aurais voulu battre le petit intrus qui n'était pas dupe.

— Et d'abord, repris-je, pourquoi es-tu déjà de retour ?

— Ben, tu sais, une fois qu'on a le falot, on se défile peu à peu. Moi, j'ai pris par la rue Bournot. Aussitôt qu'on attrape une rue latérale favorable, adieu, je t'ai vu !

— Ça, c'est un peu fort ! Et poli envers l'« Union instrumentale » qui vous distribue des falots ! Quels sales gosses vous êtes, pourtant !

— Facile à dire ! C'n'est pas toi qui m'en achèteras un, de falot, n'est-ce pas ? Au moins, comme ça, j'ai encore une bougie presque neuve pour le 1^{er} Août !

Henri, qui suivait cette conversation avec du rire plein les yeux, intervint et proposa, voulant sans doute sonder l'homme d'affaires en herbe :

— Dis donc, je te l'achète, moi, ton falot ; je t'en donne un franc...

Pierrot plissa le nez, médita l'espace de trois secondes, puis secoua énergiquement la tête :

— Tu es piqué, je crois... un pareil falot, avec une bougie presque neuve !

Le souffle me manquait... Cette audace, non, mais cette audace !

— Disons 1 fr. 20, offrit Henri.

— Pas à moins de 1 fr. 50 ! scanda la petite canaille.

Henri haussa les épaules, puis nous nous replongeâmes dans nos rentes, moi, le cœur ulcéré, mon camarade faisant bonne mine à mauvais jeu...

Pierrot s'était installé à la table avec son album de timbres Tobler. Il collait de nouvelles vignettes et procédait ainsi : il les mettait sur sa langue, les y laissait quelques instants, comme s'il en savourait le goût, puis les appliquait sur la page, en leur assénant un gros coup de poing. Chaque fois, l'encrier menaçait de se renverser, la gomme sautait comme une grenouille... c'était charmant. Il ne semblait pas voir mes regards courroucés. Une fois, levant les yeux, il remarqua innocemment :

— Comme tu es rouge !

Puis nouveau silence, nouveaux coups de poing. Oh ! j'aurais bien pleuré sur cette soirée gâchée... les minutes coulaient, coulaient. Un petit quart d'heure passa... Tout à coup, Pierrot jeta :

— Ecoute-voir, donne-m'en deux francs, et je ne dis rien aux parents...

Et puis, je vais me coucher immédiatement... parole d'honneur !

Je restai suffoquée... et Henri paya le falot deux francs.

* * *

Où est-il maintenant, le cher camarade de jadis ? Les remous du fleuve de la vie nous séparèrent bientôt. Il grisonne sans doute et a pris du ventre. Il a vraisemblablement un gamin de douze ans qui spéculé avec les falots de l'« Union instrumentale ». Alors, le papa Henri se souvient peut-être de ce 1^{er} Mars 19... Peut-être, peut-être!!!

Blanche SCHMID-RUEDIN.

~~~~~

### L'éternité

Papa, qu'est-ce que c'est donc que l'éternité ?

— Mon enfant, c'est une chose qui n'a ni commencement ni fin.

Toto, après avoir réfléchi :

— Alors, c'est comme le tramway de ceinture.

---

---

## LE MONUMENT DU REFUGE

(AVEC ILLUSTRATION)

---

Serait-il vrai qu'on ne travaille plus comme autrefois ? Quarante ans ne s'étaient pas écoulés qu'il fallut songer à refaire la toilette intérieure du Temple du bas, à Neuchâtel, tant la décoration en était insoutenablement médiocre et d'ailleurs toute décrépite. Cependant que — nous l'ignorions, mais les hasards de la réfection nous l'ont appris — l'édifice avait reçu antérieurement deux belles décorations qui avaient tenu un siècle chacune.

La première datait de la construction, en 1695, et était très austère : murs blancs à la colonnade dorique peinte en marbre gris-noir. C'était du trompe-l'œil, mais le parti était grand et architectural. L'agrandissement du temple, en 1703, ni la construction de la galerie à la même date probablement, ne changèrent rien à cette peinture, qui dura jusqu'en 1803.

A cette date, le goût ayant changé, le temple fut recrépit en rouge pompeïen, les colonnes furent conservées, mais devinrent corinthiennes et, plus courtes, supportèrent outre la corniche un lourd entablement. L'intérieur devenait ainsi pompeux, riche et gai, mais moins pur. C'est alors que la chaire fut déplacée : elle cessa d'être dans le panneau central du mur nord, qui était le centre architectural, pour occuper, un panneau plus à l'est, le centre géométrique du temple agrandi.

Que faire en 1933, quel parti prendre ? Dans sa pauvreté, la décoration de 1898, la troisième, avait eu le mérite de tenir compte de la galerie : celle-ci coupant les colonnes sur deux des côtés, elles perdaient là leur raison d'être, et on les supprima partout. Les architectes, MM. Jacques Béguin et François Wavre, après de nombreuses consultations et bien des débats, aboutirent en gros à la solution suivante :

Murs roses de la seconde décoration ; les colonnes rétablies au mur nord seulement, de style ionique cette fois, et sculptées en relief. La chaire restait au centre géométrique.

Mais alors le mur nord était désaxé ; pouvait-on imaginer un pendant à la chaire ? Une grande sculpture de bois, crucifix ou calvaire ? Bientôt l'idée se fit jour, quand on songea à l'époque et aux événements qui avaient fait édifier le temple, d'évoquer le souvenir des « réfugiés pour cause de religion ».

On s'adressa au seul sculpteur de Neuchâtel qui eût derrière lui de grandes réalisations : Paulo Röthlisberger. Il entreprit l'œuvre avec un grand sérieux, sachant la soumission qu'elle réclamerait de lui. Dans cette vaste salle austère, d'ordonnance classique, il ne pouvait donner libre cours à sa fantaisie. Il fallait une chose calme et grande, statique, d'expression contenue. Il imagina un couple de réfugiés, l'homme porteur de la Bible, l'épouse avec un bébé. Point d'archéologie ni d'histoire : le pasteur en robe, la femme en costume sans âge. Lui noblesse, elle grâce, tous deux héros de la conscience.

Une somme de douze mille francs était à trouver. On pensa aux nombreuses familles, prétendues ou non, du Refuge. Mais alors que tant s'en glorifiaient — le patriotisme neuchâtelois consistant à ne pas être du pays — subitement il n'en resta plus que quatre ou cinq. Heureusement, il vint de l'aide du fonds Gleyre d'abord, pour deux mille francs, et la commune de Neuchâtel consentit à en faire quatre mille. Pour le reste on ouvrit une souscription publique.

Avant qu'elle fût couverte, l'artiste s'était mis à l'œuvre et, le soir du 1<sup>er</sup> décembre 1935, il pouvait présenter, en place, une maquette de plâtre, grandeur d'exécution. Le public vint nombreux à cette cérémonie, où M. Alfred Lombard fit une captivante causerie sur le Refuge et M. Jacques Béguin exposa, en architecte, la nécessité du monument pour que l'œuvre de restauration fût dignement achevée.

Un comité, présidé par le pasteur Paul Dubois, déploya une grande activité ; il fit éditer en une brochure

illustrée le texte des deux conférences, multiplia les appels, tandis que le sculpteur — de qui la maquette avait figuré au Salon national de Berne de 1936 et la figure féminine du monument en exécution définitive dans une exposition de ses œuvres à la Galerie Léopold-Robert en décembre 1937 — se consacrait au dur travail de réalisation dans le noyer.

Tout alla si bien que, le soir de la Pentecôte, 5 juin 1938, l'œuvre complètement payée pouvait être remise à l'autorité communale, en une cérémonie simple et grande où l'on entendit des prières et des chœurs, une méditation du pasteur Daniel Junod sur un texte de circonstance: « Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi », le discours de remise du président du comité et celui de M. Max Reutter, conseiller communal, qui se félicita qu'une œuvre d'art, au lieu de prendre le chemin du musée, s'incorporât à la vie de la cité.

Oeuvre de grand art à la vérité et, privée de stèle de fond, plus simple que la maquette; et œuvre majeure du sculpteur, majestueuse dans son double élancement, toute éloquence et tendresse et d'adaptation parfaite. Deux inscriptions brèves en lettres de bronze en indiquent le sens:



Le monument du Refuge, inauguré au Temple du bas le 5 juin 1938.

une formule d'Olivétan: *Dieu en tout, en Dieu tout*, puis: *Aux réfugiés pour cause de religion. Neuchâtel leur fut asile et patrie.*

M. J.

## L'horlogerie suisse en 1937

Cette année fut un succès pour notre industrie nationale. Elle produisit 28,942,352 pièces diverses pour une valeur totale de Fr. 214,741,346.—, soit 9,391,662 pièces pour Fr. 86,927,060.— de plus qu'en 1936. En outre, notre pays exporta pour Fr. 25,639,506.— (en 1936 Fr. 23,755,771.—) de parties ébauchées, pendules et montres, chablon, etc. De ce fait, le chômage a diminué de 50 % environ, excellente chose pour les finances de l'Etat et des communes.

La demande de montres d'une qualité supérieure s'accroît de plus en plus, ce qui est un excellent signe d'amélioration générale.

L'augmentation des prix en 1937, comparée à 1936, peut se traduire par une moyenne de 30 % sur les mouvements finis, de 23 % environ sur la pièce or et de 14 % sur celle de métal. Les prix moyens, par exemple, pour les mouvements finis, passèrent de 7 fr. 33 en 1935, à 7 fr. 48 en 1936 et 9 fr. 31 en 1937.

Le chablonnage a été plus ou moins stabilisé, mais malheureusement nous alimentons de plus en plus la fabrication étrangère en fournitures. Après avoir exporté du démonté, nous avons expédié du chablon, des machines, des techniciens, de la main-d'œuvre.

La boîte or se fait de plus en plus. Presque toutes les montres sont destinées à être portées en bracelet. Un des chefs d'une importante fabrique de boîtes or nous disait que sa maison avait fabriqué plus de 40,000 boîtes or pour bracelets et quelques centaines seulement pour montres de poche, et encore pour le genre extra-plat !

La montre-bague revient en faveur, ainsi que la châtelaine, mais encore en petite quantité. Quant à la montre chronographe-compteur, la demande augmente continuellement avec le développement du sport et aussi par suite du réarmement mondial.

Le bracelet de cuir reste à l'honneur, au détriment du bracelet métallique.

Les cuirs fauves sont à la mode, comme ils le sont pour les sacoches. Les pendulettes se font moins, mais en général dans une qualité plus soignée. Il se fait maintenant pas mal de nouveautés en métaux divers qui rappellent un peu la mode d'autrefois : montres se suspendant au corsage ou à l'habit. C'est dire que la chaîne de montre, qui faisait si bien sur le gilet, est totalement morte... du moins pour le moment.

Les formes rectangulaires et baguettes sont de moins en moins demandées ; c'est la forme « ronde » qui prime. Cela avec raison ; les cadrans sont maintenant visibles, ce qui permet à chacun de voir l'heure rapidement. Ce n'était pas le cas avec les fantaisies baroques de ces dernières années.

Les quatre groupements de la Superholding ont distribué un dividende pour 1936 : celui des Ebauches 4 % ; les Balanciers 4 % ; les Assortiments (échappements) 6 %, et les Spiraux 6 ½ %.

Il y a donc progrès sur toute la ligne.

Où en est la sempiternelle querelle des conventionnels et des indépendants ? D'après les renseignements qui nous sont parvenus, elle s'est encore envenimée ces derniers mois. Aucune des parties ne veut céder. Dans le monde horloger, on se demande si jamais un accord se fera entre ces frères ennemis.

Pour terminer, nous dirons quelques mots de l'Exposition de Paris 1937 et des montres suisses qui y furent exposées. D'une façon générale, cette manifestation horlogère fut honorable, mais rien de plus. Les montres-bracelets, naturellement, figuraient dans toutes les vitrines et se ressemblaient généralement. Cette uniformité était fatigante. Pour les vieux fabricants qui se souviennent des expositions de Paris de 1889 et de 1900, la comparaison n'était pas en faveur de 1937. Nous nous rappelons encore ces magnifiques montres décorées luxueusement (pas toujours avec beaucoup de goût, nous l'avouons), ces émaux de toutes couleurs, ces fonds de montres en ors de différentes couleurs qui donnaient un sens de la richesse des plus agréables à l'œil. Toutes ces montres-bracelets de 1937, ces montres de poche extra-plates, presque sans

décoration, représentaient bien notre siècle utilitaire, démocratique et uniforme. Autrefois, une exposition permettait d'apprendre à connaître les différents genres de montres demandés pour les divers pays du globe. Les boîtes et les décors pour l'Amérique du Sud, par exemple, étaient spéciaux et différaient complètement de ceux pour la Russie ou l'Angleterre. Chaque pays réclamait la montre de poche qui avait son cachet spécial. Actuellement, la montre-bracelet se fabrique sur un type uniforme, indifféremment pour tous les pays.

Une collection de montres anciennes figurait aussi dans quelques vitrines spéciales. Celle de M. Sarrasin, de Bâle, en particulier, était d'une richesse sans pareille. Ces vieilles montres du XVI<sup>me</sup> au XVIII<sup>me</sup> siècle, comparées aux produits actuels, brillaient de tout leur éclat et faisaient passer à l'arrière-plan ces collections modernes où toutes les pièces sont à peu près identiques. Sans doute, les mouvements modernes sont infiniment supérieurs comme qualité à ceux de nos ancêtres : leur réglage se rapproche de la perfection, grâce aux progrès techniques de la chronométrie de nos jours. Néanmoins, toutes nos préférences vont à ces produits d'autrefois, conçus et travaillés par une main-d'œuvre habile comprenant les beautés du métier. Pour nous résumer, l'année 1937 a été bonne pour l'ensemble de l'horlogerie suisse ; elle a permis surtout d'augmenter dans une notable proportion le pourcentage du prix des montres, alors qu'il était tombé si bas ces dernières années. Espérons qu'il pourra se maintenir, malgré l'insécurité politique actuelle.

Fin mars 1938.

G.

~~~~~

Marseillais de Lausanne

Un Bernois et un Vaudois sirotent à Berne une bonne bouteille. Le Bernois désigne les montagnes resplendissantes :

— A Lausanne, c'est pas beau comme ça ; vous n'avez pas la Jungfrau, le Schreckhorn, le Wetterhorn,...

Le Vaudois l'arrête :

— Non, on a mieux, et il montre la bouteille, on a l'*Yvhorn*.

Les jeunes filles doivent-elles apprendre une profession ?

Oui, pour plusieurs raisons. Entre autres celle-ci : d'après le recensement de 1930, il y avait environ 160,000 femmes majeures de plus que d'hommes en Suisse. Le sixième seulement des jeunes femmes de 20 à 24 ans, et la moitié des femmes de 25 à 29 ans sont mariées. Donc la majorité des jeunes filles ne se marient guère avant 30 ans. D'autre part, il y avait en 1930 : 114,000 veuves non remariées et environ 10,000 femmes divorcées non remariées. Ainsi donc, même si la femme se marie, il y a de sérieux risques qu'elle doive à un certain moment gagner de nouveau sa vie, sans compter les innombrables situations où elle doit le faire même en étant mariée, si son mari est malade ou sans gagne-pain suffisant.

Les bureaux d'orientation professionnelle sont à la disposition des parents pour les conseiller sur la profession à choisir pour leurs filles.

Du réchauffage des aliments

Au point de vue santé, hygiène et goût, le réchauffage des aliments est une erreur, car re-cuire, re-bouillir, re-gratiner des mets déjà cuits quelques heures ou même un jour auparavant ne peut que dénaturer la composition chimique des éléments utilisés, altérer leurs valeurs respectives et en changer la saveur et l'arôme spécial. Le moyen le plus hygiénique de réchauffer des aliments devrait être, soit le bain-marie, soit le procédé à la vapeur. Pour garder aux légumes froids leur arôme naturel, la cuisson à la vapeur est le bon moyen, de même pour les pommes de terre déjà bouillies. Si l'on n'a pas d'appareil spécial pour cette cuisson à la vapeur, il est facile de tourner la difficulté en adaptant à une casserole une passoire, dont le fond ne plongerait pas dans l'eau bouillante, et en couvrant bien le tout. Les restes d'aliments déjà réchauffés une fois seront donnés aux animaux domestiques, ou, en tout cas, éliminés de la table de famille. Faire réchauffer plus d'une fois est une faute d'hygiène préjudiciable à la santé.

La nouvelle gare de Neuchâtel

S'il est vrai que l'attente prolongée d'un plaisir en augmente l'intensité, les Neuchâtelois se réjouiront extrêmement de voir les travaux de la nouvelle gare achevés.

En effet, il ne reste maintenant plus qu'à installer les appareils de sécurité, complément indispensable à la circulation rapide des convois d'aujourd'hui.

La première gare de Neuchâtel fut construite de façon très rudimentaire, en 1856, par la Compagnie du Chemin de fer franco-suisse. Le premier agrandissement important remonte à 1873. La deuxième gare a été construite de 1880 à 1882, lorsqu'on ouvrit une large tranchée dans le Crêt Taconet, afin de pouvoir poser de nouvelles voies pour le service des marchandises. En 1901-1902, la jonction à la gare de Neuchâtel de la ligne Berne-Neuchâtel, nouvellement construite, vint accroître le trafic et imposer l'agrandissement des installations existantes ; toutefois, on se contenta, faute de crédits suffisants, d'augmenter de cinq à six le nombre des voies destinées au trafic des voyageurs.

Et maintenant, passons à la nouvelle et troisième gare de Neuchâtel. La transformation et l'agrandissement de la gare de Neuchâtel firent l'objet de longues et laborieuses études, qui durèrent plusieurs années. En 1908 déjà les premières études d'agrandissement furent entreprises ; en 1914, un premier projet d'extension était soumis aux autorités.

Ce projet, estimé trop coûteux, devait être révisé et réduit. La guerre étant survenue, il fut relégué à l'arrière-plan. Néanmoins, en 1917, l'extension devenant nécessaire, les études furent reprises et, en 1918, un nouveau projet, plus modeste, était approuvé par le conseil d'administration des C. F. F.

Les travaux ne commencèrent qu'en 1924, après avoir obtenu l'approbation

du canton et de la ville de Neuchâtel. Tous ces travaux se firent en sept étapes.

La première étape, comprenant diverses expropriations, l'établissement de deux quais à voyageurs partiellement couverts et du passage inférieur pour les voyageurs, fut exécutée de 1924 à 1926. C'est à ce moment-là que disparurent les deux passerelles en bois édifiées au-dessus des voies, en 1912, à l'occasion de la Fête fédérale de chant.

La deuxième étape fut mise en chantier en août 1927. Il s'agissait de déplacer plus à l'est, aux Fahys, les diverses installations, de supprimer le passage à niveau et de pourvoir à son remplacement par la construction d'un passage supérieur conduisant de la route des Fahys à la déviation du chemin des Mulets.

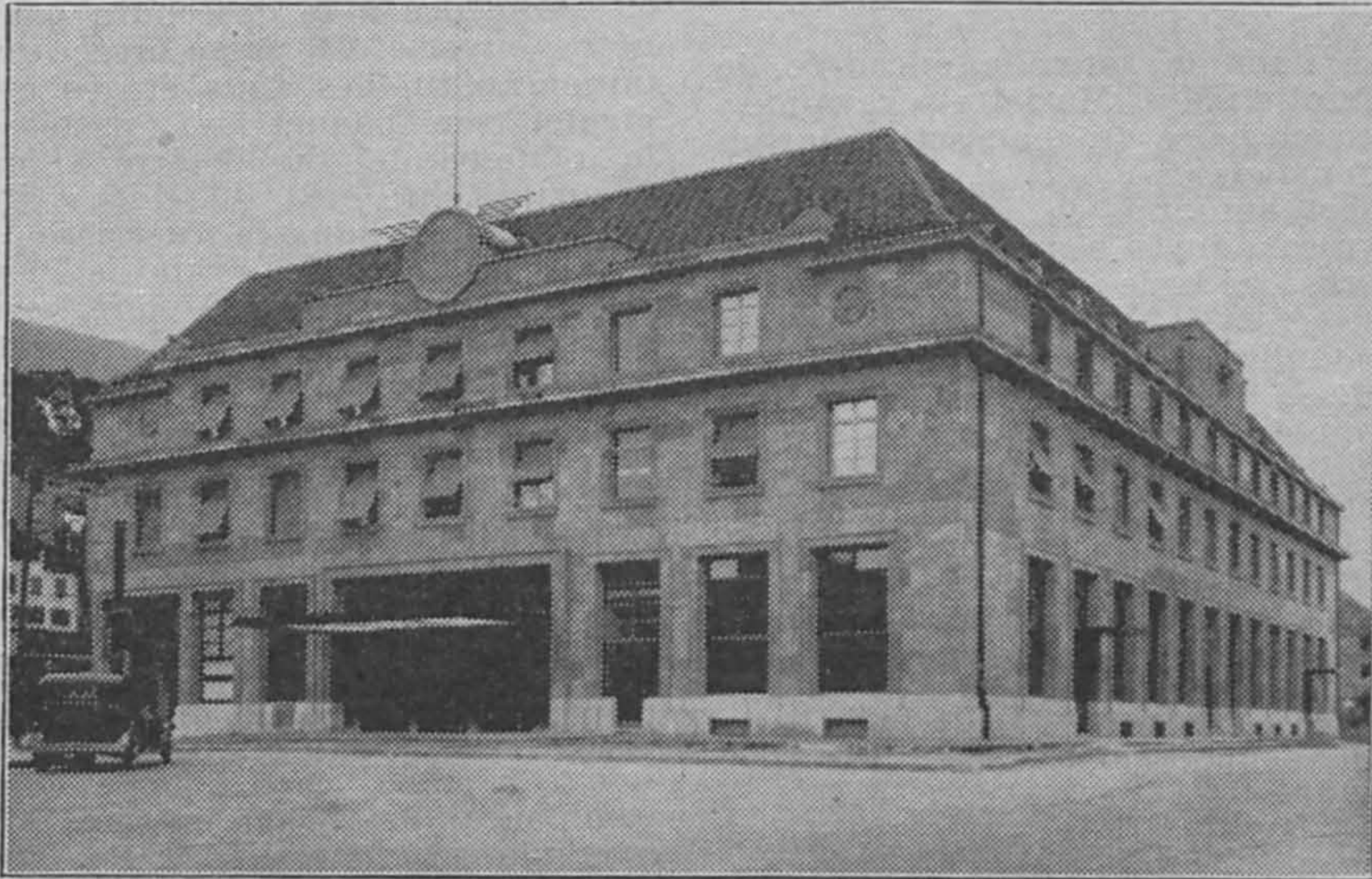
La troisième étape, commencée en janvier 1929, comprenait la construction, aux Fahys, d'un bâtiment pour la traction et d'une remise pour les locomotives.

Avec la quatrième étape, c'est à l'autre extrémité de la gare que s'ouvrent les chantiers. Il s'agit là de la démolition de plusieurs immeubles et de l'établissement du faisceau des voies de garage des Sablons. Une brève parenthèse s'impose ici à propos de la bifurcation de l'avenue de la Gare et de la route conduisant à la Coudre et dans le haut de la ville, qui utilise le passage inférieur des Sablons, dont il était logique de chercher à améliorer la visibilité à l'occasion de l'extension de la gare. L'ouverture du passage inférieur fut portée, avec l'aide financière de la commune de Neuchâtel, de 8 m. 40 à 12 m. 50, et le profil en long sensiblement corrigé. Ces travaux furent entrepris en janvier 1929 et terminés au printemps 1930.

La cinquième étape, exécutée de janvier 1931 à juin 1933, comprenait le rélargissement de la plateforme de Gibraltar. L'ancien passage inférieur, qui supportait quatre voies, a été allongé à ses deux extrémités pour permettre l'établissement de dix voies. Il fallut pour cela déplacer au nord la route des Fahys et la voie du tramway, et, au sud, corriger les tracés des chemins de Gibraltar et de Bel-Air.

L'extension de la partie centrale de la gare, la plus importante à tous égards, fit l'objet des deux dernières étapes, qui comprirent l'établissement des nouvelles installations du service des marchandises avec les voies correspondantes, le

principale du bâtiment, orientée vers l'ouest, s'impose immédiatement comme un exemple fort réussi d'architecture tout à la fois moderne, classique et sobre. De grandes baies, de vastes dégagements, telles sont les caractéristiques



La nouvelle gare de Neuchâtel, qui fut ouverte à l'exploitation le 5 septembre 1936.

bâtiment postal et le bâtiment aux voyageurs.

Comme le « bâtiment aux voyageurs » représente pour le public l'élément principal de la transformation de la gare, nous en donnons ci-après une description succincte :

Nous dirons d'emblée qu'en raison des conditions locales et de l'impossibilité absolue de créer une place de dimensions suffisantes au sud du nouveau bâtiment, il a fallu choisir une solution tout à fait spéciale. La façade principale est perpendiculaire aux voies et quais et, de ce fait, la disposition classique adoptée dans toutes les gares du type « de passage » n'a pas pu être respectée.

Sobre de lignes, modeste de dimensions, ne comportant rien qui puisse se démoder rapidement, le nouveau bâtiment aux voyageurs fera promptement oublier son prédécesseur. La façade prin-

principales, que met encore en valeur le revêtement en pierre de taille jaune d'Hauterive sur un socle en roc du Jura.

A l'intérieur, le hall frappe par sa clarté. Sitôt le tambour d'entrée franchi, le voyageur trouve à sa gauche les guichets aux billets et à sa droite les cabines téléphoniques, puis l'entrée des buffets. Immédiatement après les guichets, à gauche, un passage conduisant au quai I, puis c'est l'escalier principal d'accès aux quais II, III et IV. Poursuivant notre chemin dans le hall, nous trouvons à notre gauche les portes des deux salles d'attente et le local des bagages à main. Au delà, plus à l'est, sont situés les bureaux de l'exploitation.

Le bâtiment aux voyageurs ne représente que le 13 % environ de la dépense totale de la transformation, qui s'élèvera à 12,500,000 francs.

O. E.

Au temps d'une fois!

Nouvelle neuchâteloise

Assise dans la tonnelle encadrée de chèvrefeuille, M^{lle} Mariette « ravaude » la treizième paire de chaussettes de son frère Constant.

Elle est entourée de jeunes voisines désœuvrées à qui la semaine de vacances horlogères accorde un délicieux far niente.

On batouille. On reparle des horlogers d'autrefois, des anciens petits ateliers à cinq ou six ouvriers, où l'on se sentait en famille, entre les établis de bois jauni et les rideaux d'un blanc uni.

— En tout cas, s'exclame M^{lle} Mariette, on ne parlait pas de vacances, de notre temps. Il fallait être à la bûche du premier janvier au trente et un décembre, et même le samedi après-midi! Aussi appréciait-on les jours fériés, les jours de course et la foire! Ah! non, nous n'étions pas gâtées!

— Oui, oui, rétorque Adèle Diacon — qui n'a pas la langue dans sa poche — il ne faut pas tant faire la « maligne », Mademoiselle Mariette. Vous travailliez plus que nous, mais vous étiez moins tenues et vous aviez vos bons moments! Si vous racontiez toutes vos farces d'atelier, on en entendrait de drôles!

A ces mots, M^{lle} Mariette arrête le mouvement de son aiguille. Un bon sourire éclaire sa figure, et sans beaucoup se faire prier, elle commence à dévider, pour ses jeunes compagnes, l'écheveau de ses souvenirs.

* * *

— Vous savez donc que je travaillais avec mes frères et quelques collègues dans le petit atelier, là-haut sous les tuiles, chez l'ancien Jean-Pierre Fallet.

Nous étions huit en tout, cinq hommes, trois femmes, et c'est vrai qu'on ne s'ennuyait guère.

Figurez-vous que, certain jour, voilà Charles-Auguste qui s'amène, portant une sorte de mannequin, grossièrement fagoté, avec les frusques de la tante

Olympe; il les avait découvertes dans un réduit.

— Qu'en veux-tu faire? lui criait-on.

— Attendez seulement!

Et voilà notre Charles-Auguste qui sort de sa poche une grosse ficelle; il attache son mannequin par le milieu et commence à le descendre par la fenêtre ouverte. Il passe avec une certaine rapidité les deux étages et laisse gigoter son paquet de « pattes » dans la plate-bande, où il écrase quelques capucines.

Au rez-de-chaussée, derrière sa fenêtre bien nettoyée, François Perret est à ses achevages. Tout à coup, ce pauvre François, qui n'est déjà rien tant crâne, pousse une exclamation en laissant tomber son « migros » et balbutie:

— Grands dieux, Zélinde, viens voir, voilà l'Elisa qui s'est f... en bas la fenêtre! Elle ne bouge plus!

— Grand père, au monde, que faut-il faire?

— Aller la relever!

— Vas-y, toi, j'ai la « grulette »!

Et juste au moment où il détache son tablier vert, François Perret reçoit un nouveau choc, car le mannequin recommençait le voyage en sens contraire, avec une lenteur calculée. Pour le coup, le vieil horloger en est suffoqué. Quand il recouvre les esprits, il s'en va dare-dare, par l'escalier de côté, dire leur fait à ces émoustillés de l'atelier d'en haut!

Sollicitée par les jouvencelles, et le raccommodage se trouvant à peu près terminé, M^{lle} Mariette poursuivit:

— On en a fait bien d'autres! Les colporteurs, les « calabrais » et les « crampets » ont vu bien du pays, en ce temps-là!

Une fois, c'était un de ces « calabrais », comme on en voyait encore il y a trente ans, avec un singe et une cornemuse, qui jouait sous nos fenêtres. Alors, comme nous étions toute la bande, la tête en avant, là-haut, il tendait son chapeau avec l'espoir d'une fructueuse collecte.

Hélas! le pauvre homme! Pendant qu'il jouait un air, Léon chauffait à la lampe à esprit-de-vin une ou deux piécettes. Elles devenaient toutes rouges,

et quand on les lançait au fond du chapeau, le feutre usé ne tenait pas le coup; les pièces passaient tout outre, entraînant dans leur fuite le produit de la quête!

Puis, quand le musicien rattrapait sa monnaie, quels sauts, mes amis! On l'entendait ensuite jurer comme un « pattier » durant dix minutes. En haut, sur nos chaises à vis, nous nous tordions les côtes! Mais c'est vrai que ce n'était guère charitable!

D'autres fois, on faisait signe à un marchand de pacotille de monter jusqu'à l'atelier. Pendant qu'il s'essoufflait en grimpant tous ces escaliers, l'un de nous chauffait la poignée de la porte, et l'infortuné visiteur hurlait de surprise et s'en allait bien vite en secouant la poussière de ses souliers contre ces murs inhospitaliers!

L'auditoire hochait la tête, pensant en son for intérieur: « On a beau dire que la jeunesse de maintenant ne vaut rien. Ceux d'autrefois faisaient aussi leurs farces, et parfois de cruelles! »

Sans s'arrêter à ce silence plus ou moins approbateur, la narratrice reprenait, infatigable:

— Il y en eut d'autres encore. Ainsi, quand un de ces marchands de cerises du Seeland passait dans le village, on lui criait: « Hé! Oscar, viens donc ici avec ta marchandise! » Si la langue ne lui était pas familière, le geste y suppléait. Alors, radieux, ravi de l'aubaine, Oscar, non sans un pénible effort, trimballait sa corbeille de cerises au haut de la maison!

Si les cerises étaient noires, on lui disait, l'air navré: « Ah! c'est bien dommage, Oscar, mais on ne peut pas souffrir les cerises noires. Elles nous font mal à l'estomac. Si c'étaient des rouges, on en prendrait bien vingt-cinq kilos, mais pas moyen! » Et le pauvre Bernois, tout déconfit, redescendait avec son colis, en maugréant contre les mauvais plaisants de « Welches », aux estomacs trop délicats et dont les rires malsonnants lui écorchaient les oreilles à travers la cage d'escalier.

Voyant Adèle Diacon se lever pour partir, M^{lle} Mariette la retint par son tablier:

— Ecoute encore celle-ci; elle est courte, mais vraie:

— On avait, dans un réduit attenant à l'atelier, une provision de tourbe des Ponts.

Or, un jour d'été, on venait de recommencer le travail à une heure; ne voilà-t-il pas mon frère Fritz qui nous crie depuis le corridor:

— Regardez-voir celui-ci, avec sa tubette! D'où est-ce qu'il tombe?

Les suppositions allaient leur train. Où va-t-il? A une noce? A un enterrement? Un baptême? Ou était-ce un président de la république voyageant incognito?

Pendant qu'on discutait ainsi et que le promeneur s'avavançait majestueusement, d'un pas de sénateur, on vit ce nigaud de Fritz qui était allé chercher une motte de tourbe et qui, tout d'un coup, par l'œil-de-bœuf du bûcher, la lança à travers l'espace. Il avait si bien visé qu'elle tomba juste sur la tubette! Le fond en fut écrasé et le chapeau se serait enfoncé s'il n'avait été retenu par les oreilles du passant. Tout effaré, ahuri, indigné, ce pauvre bonhomme regardait de tous les côtés, cherchant à découvrir son agresseur. Ce fut bien peine perdue. Et devant les sourires qu'il aperçut aux croisées ou sur les lèvres des passants, il battit en retraite, s'enfuyant par un chemin vicinal.

A l'atelier, on se tenait à quatre! Ah! mes amis! a-t-on ri, cette soirée-là, en rappelant à tout bout de champ l'aventure de la tubette!

Elle en avait encore les larmes aux yeux, cette « crispine » de demoiselle Mariette. Ses jeunes amies étaient bien obligées de se mettre à l'unisson.

Puis M^{lle} Mariette ajouta, en guise de conclusion:

— Ce fut un temps comme ça, qui ne dura guère. Assez vite vinrent les soucis et les nuages; il fallut bien que cette folle gaité fût remplacée par autre chose: par ces richesses qu'on acquiert parfois avec les cheveux gris et que je vous souhaite de posséder bien avant déjà: un cœur serein, un clair regard, une souriante espérance!

Fernand MONNIER-FALLET.

La fête des Eaux à la Chaux-de-Fonds

1887 — 1937

Ce fut un beau jubilé que celui célébré à la Chaux-de-Fonds, le dimanche 12 septembre 1937, aux fins de commémorer l'arrivée de l'eau potable, en novembre 1887.

Cette cérémonie, primitivement fixée au samedi 11 septembre, dut être reportée au jour suivant — coïncidant avec la VI^{me} Braderie — par suite de la trop grande ouverture des écluses célestes!

Mais, comme en 1887, la ténacité des « Chauliers » eut raison des éléments naturels, des préjugés et des difficultés financières.

Que dire de cette fête, sinon que les discours prononcés à cette occasion, le cortège historique et allégorique, l'ambiance joyeuse, tout fut réussi à souhait et laissera un souvenir durable dans l'âme des participants à cette commémoration.

Le cortège officiel comprenait une trentaine de groupes costumés, de nombreux chars fleuris, symbolisant d'une façon parfois fort ingénieuse les diverses phases de la vie quelque peu primitive de nos aïeux avant l'arrivée des eaux à la Chaux-de-Fonds: les Six-Pompes (reconstituées fidèlement par quelques membres de « La Paternelle »), la lessive en plein air, avec grands cuveaux et cendres de bois, les brandards portant l'eau à domicile à raison de 10 centimes la brande de 50 litres, la pompe à bras, les cabinets... d'aisances! — bien mal nommés parce que manquant de l'eau... courante, etc.

Il faut avoir vécu l'époque où, gamin, nous nous rendions à la citerne, ou à la fontaine, porteur de lourdes cruches, pour apprécier à sa juste valeur les progrès de la technique en matière de confort, se traduisant par l'arrivée de l'eau sur l'évier ou la douceur de la douche.

En vérité, il fallait à nos prédécesseurs la foi de Moïse frappant le rocher

Horeb avec sa baguette — à défaut du pendule de feu l'abbé Mermet! — pour oser s'attaquer à ce redoutable problème: alimenter en eau potable une population de 25,000 âmes, habitant une vallée perdue à plus de 1000 mètres d'altitude.

Si l'une des raisons principales: le terrible incendie de 1794, qui réduisit presque à néant le grand village de la Chaux-de-Fonds, comptant alors près de 4500 habitants, est à la base de l'initiative collective tendant à faire des recherches pour obtenir de l'eau potable, il faut admettre, toutefois, que ce sont des considérations d'ordre hygiénique qui décidèrent enfin les « Chauliers », comme on les appelait de ce temps-là, à se lancer dans ce genre d'entreprises géologiques quelque peu incertaines, partant coûteuses, mais dont le succès justifie le vieil adage: « Urbes aquae condunt » (l'eau fonde les villes).

Dès 1884, le Dr Droz attira l'attention de ses concitoyens sur les dangers que présentait pour la santé publique l'absorption d'eaux polluées. Les faits devaient donner raison à ce précurseur de l'hygiène publique, puisque la fièvre typhoïde a complètement disparu à la Chaux-de-Fonds depuis 1888.

Mais si dire est bien, faire est mieux. C'est donc sur l'initiative du Dr Droz que l'on se mit à forer des puits artésiens aux environs de la Chaux-de-Fonds, en vue de capter les sources dont les eaux s'écoulaient par les vallées des Crosettes, de la Sagne et des Convers. C'est ainsi qu'à la Corbatière on forait des puits artésiens allant jusqu'à 60 mètres de profondeur. Pris d'une véritable frénésie de chercheurs d'or — l'eau, dans certains cas, n'est-elle pas plus précieuse encore que l'or? — on alla jusqu'à vider l'étang des Crosettes afin de se rendre compte s'il n'était pas alimenté par une source de fond!

Pour sortir de cette impasse, la Mu-

nicipalité de la Chaux-de-Fonds ouvrit un concours, posant entre autres conditions un rendement minimum de 2000 litres d'eau par minute. Les trois projets primés n'eurent, toutefois, pas de suites pratiques parce que le captage

lement les Montagnes neuchâtelaises, mais aussi le Vignoble et le Val-de-Ruz.

C'est sous l'impulsion énergique d'un autre ingénieur, Hans Mathys, que la commune de la Chaux-de-Fonds reprit à son compte ce projet. Elle le ramena



La rue Léopold-Robert à la Chaux-de-Fonds. Au premier plan, la fontaine monumentale.

des sources se trouvant près des Rasses exigeait, entre autres, une force motrice fournie par le Doubs, en vue d'élever et de refouler les eaux. Il en serait résulté des complications d'ordre international du fait que le Doubs n'appartient pas en propre à la Suisse, sans compter les risques de recueillir des eaux souillées.

Il fallut attendre jusqu'en 1886 avant de mettre en action le plan, élaboré déjà en 1883, par l'ingénieur Guillaume Ritter, de Neuchâtel. Le projet primitif, grandiose pour l'époque, consistait à mettre en perce le bassin souterrain de la Noiraigue, sous la vallée des Ponts-de-Martel, en vue d'alimenter non seu-

aux conditions requises pour son propre usage, acheta une série de sources aux abords des gorges de l'Areuse, construisit l'usine des Molliats (ou Moyats) non loin du Saut de Brot, et, en un temps record pour l'époque — avril 1886 - novembre 1887 — sans avoir besoin de dépasser le devis de 1,800,000 francs, parvint à triompher des difficultés inhérentes à ce genre d'entreprise. Aussi les deux ingénieurs précités méritèrent-ils bien le titre de bourgeois d'honneur que leur conféra la ville de la Chaux-de-Fonds.

Si le 27 novembre 1887 fut la journée officielle de l'inauguration des eaux dans le grand village montagnard, c'est

cependant le 8 novembre que l'eau apparut pour la première fois dans le réservoir des Foulets et, fait typique, personne n'en fut témoin. En effet, selon un chroniqueur de l'époque, ce soir-là, les curieux qui désiraient assister aux essais des pompes des Molliats s'étaient rendus au réservoir; ils avaient dû faire des feux en vue de se garantir de la fraîcheur du soir. Vers minuit, les plus persévérants, ne voyant rien venir et croyant à un accident survenu aux pompes, s'en retournèrent dans leurs foyers. C'était jouer de malheur, car l'eau a dû apparaître peu après, puisque, au matin, les enquêteurs, entendant le bruit de petites cascades, pénétrèrent dans le réservoir des Foulets, situé au-dessus de la Chaux-de-Fonds, et constatèrent, non sans surprise, que l'eau remplissait le fond du réservoir. Il y en avait bien dix centimètres!

Nous terminerons ce bref historique par quelques considérations d'ordre technique se rapportant à l'arrivée des eaux à la Chaux-de-Fonds.

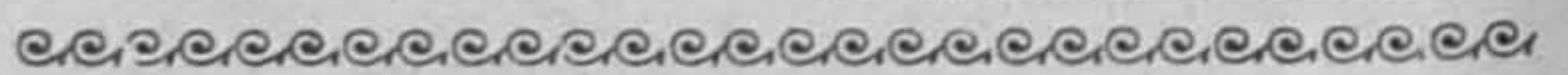
L'usine des Molliats possède de puissantes machines hydrauliques qui, par le moyen de deux conduites ascensionnelles, refoulent l'eau à la cote de 1116 mètres, afin qu'elle puisse parvenir dans la métropole horlogère par le moyen d'un aqueduc long de 17,108 mètres, ce qui permet un débit pouvant aller jusqu'à 10,000 litres à la minute. L'eau des gorges de l'Areuse arrive au réservoir des Foulets, puis alimente un deuxième réservoir, situé au nord du quartier des Tourelles. La cote de ce dernier réservoir étant à 1080 mètres, soit 75 centimètres plus bas que le réservoir des Foulets, le remplissage se fait automatiquement.

La moyenne journalière de la consommation d'eau a passé de 2,800,000 litres en 1887 à 6,230,000 litres en 1936. Le maximum a même dépassé 9,000,000 de litres par jour.

La fontaine monumentale débitant 1400 litres d'eau à la minute, on s'est avisé, à l'occasion du jubilé de l'arrivée des eaux à la Chaux-de-Fonds, d'utiliser à nouveau cette eau. C'est la raison pour laquelle une transformation a été rendue nécessaire. L'eau jaillissante est

recueillie dans un réservoir d'une contenance de 20,000 litres et, repassant par les tuyaux d'écoulement, nous offre la solution du mouvement... perpétuel! D'où une économie du quart du débit de l'eau venant des gorges de l'Areuse, ce qui n'est pas à dédaigner en période de sécheresse.

G. MONTANDON.



Réponses d'examens

En voici quelques-unes cueillies en France, au certificat d'études primaires:

— Qui était Boileau, demandait-on à un candidat?

— Le plus grand satire du XVII^{me} siècle.

A un autre:

— Que savez-vous de Bossuet?

— Il était entrepreneur de pompes funèbres.

A un troisième:

— Qu'est-ce qu'un philosophe?

— C'est un homme qui se f... de tout.

On demande à un enfant de la campagne comment est morte Jeanne d'Arc:

— On y a fichu le feu!

« Les Pyrénées — écrit une jeune fille — sont traversées par deux lignes de chemins de fer qui ont pris une certaine importance depuis la découverte de l'Amérique. »

Un instant

Madame est parvenue à décider son mari à l'accompagner dans un magasin de nouveautés.

Aussitôt entrés, elle fait asseoir Monsieur dans le salon de lecture et lui dit:

— Attends-moi là, j'en ai pour trois minutes, tu verras; juste le temps d'asortir ce bout d'étoffe.

Sur ce, elle s'éclipse.

— Eh bien! t'ai-je fait attendre longtemps? demanda-t-elle à son retour.

— Nullement, répond le mari... Aussitôt que tu as disparu, je suis sorti, j'ai pris une auto, je suis allé essayer un costume chez mon tailleur, j'ai été prendre des nouvelles de ta mère, j'ai fait un tour et j'ai visité une exposition de peinture... As-tu trouvé ton étoffe?

— Non, il faudra que je revienne, le magasin va fermer.

Le camp de la Sagne

(AVEC ILLUSTRATION)

Institué en 1924 par les Unions chrétiennes de jeunes gens, le camp de la Sagne a fêté, les 4, 5 et 6 février 1938, son 15^{me} anniversaire.

Succédant aux anciens « Cours bibliques », ce camp d'hiver avait pour but principal de réunir, au milieu de la saison hivernale, les hommes et jeunes gens de la campagne, ceux-ci ne pouvant participer l'été au camp de Vaumarcus.

Après deux timides essais aux Ponts-de-Martel et à Dombresson, c'est dans le grand et hospitalier village de la Sagne que le camp d'hiver unioniste tint ses assises.

Il y eut tout d'abord une trentaine de participants, réunis dans le local de Miéville autour du vieux poêle de catelles, entourés de pasteurs ou de professeurs venus de nos villes et de nos villages y donner une étude biblique, une causerie missionnaire ou y présider un fructueux entretien.

L'élément paysan dominait dans l'auditoire. Aussi, après quatre ou cinq années d'expériences, le nombre des campeurs étant allé en progressant, la résolution fut prise de consacrer la première moitié du camp à traiter des sujets intéressants surtout le monde des agriculteurs. La seconde partie, du samedi à midi au dimanche soir, étant plus spécialement ouverte à toute la jeunesse du pays pour une retraite spirituelle.

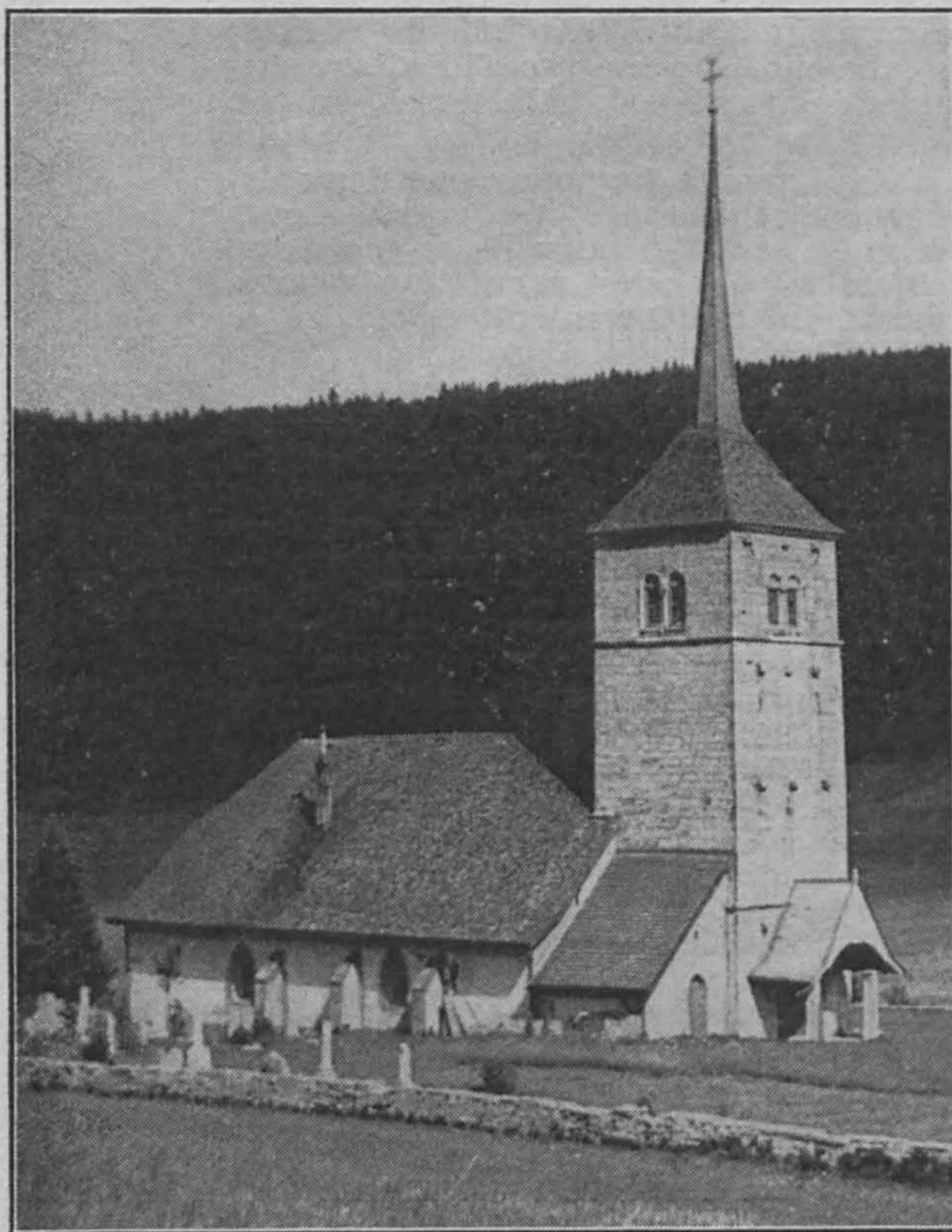
C'est ainsi qu'en 1929 déjà, les nombreux participants à cette rencontre hivernale durent se transporter à la salle

communale, spacieuse, mais pas trop grande pour ce genre d'assemblées.

Dès lors, on continua d'y accourir nombreux, de nos villages, de nos hameaux et des fermes lointaines dispersées le long des vallées.

On vint y écouter, non pas des politiciens échauffés ou de savants théoriciens d'économie politique, mais des magistrats, des hommes de confiance, parfois aussi de vieux paysans blanchis sous le harnais.

On y parla de la beauté de la tâche paysanne, de l'amour que l'on doit à sa terre, de la place faite au culte domestique dans nos fermes et nos villages. Sans prétendre vouloir apporter aucune réponse ni un remède souverain



L'église de la Sagne.

aux questions du jour, aux problèmes et aux soucis de notre temps, on s'entretint, dans un esprit fraternel et compréhensif, des moyens de s'entr'aider et d'améliorer les conditions d'existence de nos familles rurales.

C'est ainsi qu'entre autres questions importantes y furent discutées celles du cautionnement, de la surproduction, du surendettement et de l'entr'aide agricole, des caisses de crédit mutuel, etc.

D'autre part, on s'efforça de faire pénétrer davantage de compréhension entre paysans et ouvriers.

La réussite de ce camp est due essentiellement à ce fait : placés sur le terrain du christianisme pratiquant, les participants, animés du désir réel de servir le pays dans un patriotisme agissant, n'ont d'autre but que de réaliser en une modeste mesure l'idéal évangélique : « Soyez le sel de la terre... un peu de ce levain qui fera germer la pâte. »

Il faut rendre hommage aussi au dévouement inlassable des organisateurs du camp et à l'inépuisable et généreuse hospitalité de cette population montagnarde. On revient volontiers où l'on se sent si bien accueilli !

Cet effort du camp de la Sagne a été compris et apprécié de nos autorités cantonales et fédérales, lesquelles lui ont témoigné, à plusieurs reprises, leurs encouragements et leur sympathique intérêt. Nul n'oubliera la vibrante allocution du conseiller fédéral Minger, au camp de 1936, proclamant son attachement à la terre qui le vit naître et aux valeurs spirituelles qui seules font la force d'un pays.

Un agriculteur des Planchettes a su très bien définir ce qu'il avait ressenti en venant pour la première fois au camp. Il disait : « Voilà vingt ans que j'attendais cela. A l'église, on ne parle que de Dieu, aux assemblées de paysans on ne discute que de questions matérielles ; je suis heureux et reconnaissant d'avoir trouvé le camp de la Sagne, où l'on peut parler de ses soucis, de ses tracas, de ses espoirs, sous le regard et avec la bénédiction de Celui dont la présence est nécessaire non seulement le dimanche, mais tous les jours de la vie. »

F. M.

Le choix d'un régent

La Commission scolaire de la Sagne a conservé la bonne habitude — si rare ailleurs — de choisir son corps enseignant parmi les ressortissants de la commune. Comment s'y prend-elle pour évincer les autres candidats au moment du concours ? Voici : A l'examen de géographie, on demande au futur régent ou à la future régente quel est le chemin le plus court pour se rendre de la Sagne à la Chaux-de-Fonds. Les candidats non Sagnards sont dans l'impossibilité de répondre, tandis que celui qui est originaire de la localité n'ignore pas que ce chemin passe près de l'église et traverse le communal. Et il est nommé.

A l'étalage d'une modiste

Elle. — Oh ! regarde donc ce petit chapeau, ce qu'il est mignon !

Lui. — Mais, voyons, il est trop petit ; on dirait la moitié d'un chapeau.

Elle. — Eh bien ! si ce n'est que ça, tu peux m'en acheter deux.

Apparence trompeuse

Un gentilhomme, attaché depuis longtemps au cardinal de Mazarin, était fort estimé de ce ministre, et pourtant n'en était pas plus riche. Il y avait longtemps que le cardinal l'accablait de promesses. Un jour, s'en trouvant fatigué, il en témoigna de l'aigreur. Le cardinal, qui ne voulait pas perdre l'amitié de cet homme, l'appela dans son cabinet, et, après avoir tâché de lui persuader la nécessité où il avait été jusqu'alors de distribuer les bonnes grâces à certaines personnes nécessaires au bien de l'Etat, il lui promit de songer à lui. Le gentilhomme, qui ne faisait pas grand cas de ses paroles, s'avisait de lui demander pour toute récompense de lui frapper de temps en temps sur l'épaule, avec un air de faveur, devant tout le monde ; ce que fit le cardinal, et en deux ou trois ans le gentilhomme se vit accablé de richesses, seulement pour donner son appui auprès de Son Eminence, qui ne lui accordait que ce qu'il aurait accordé à tout le monde, et qui plaisantait avec lui de la sottise de ceux qui payaient si bien sa protection.

Familles neuchâtelaises¹

Bersot.

A une même époque, soit vers la fin du XV^{me} siècle, des Bersot sont mentionnés aux Brenets et à la Coudre. La première de ces localités dépendait alors du prieuré de Morteau, tandis qu'à la Coudre la famille Bersot était déjà bourgeoise de Neuchâtel. Il est donc difficile d'admettre qu'un lien de parenté unissait la famille de la Montagne à celle du Bas, et encore plus impossible de dire pour quelle raison le nom de Bersot leur a été donné.

Challandes.

A Fontaines, ce nom apparaît en 1402. Il est porté par Nicolier dit Challendes, fils d'Amiet de la Grange, bourgeois de Valangin. La famille de la Grange avait alors plusieurs représentants dans le village, mais ce nom a disparu depuis longtemps, tandis que celui de Challandes s'est maintenu.

Faut-il donner au sobriquet que portait le fils d'Amiet de la Grange le sens de Noël qu'avait autrefois le mot Challandes?

¹ C'est dans le *Messenger* de 1933 que nous avons commencé de publier ces brèves notes sur les familles neuchâtelaises. Afin de rendre service à ceux qu'elles pourraient intéresser, nous donnons ci-après la liste de ces familles, groupée par année :

1933. Béguin, Berthoud, Borel, Buchenel, Dubois, Guye, Matthey, Matile, Montandon, Prince, Ruedin, Vouga.

1934. Calame, Clottu, Evard, Gaullieur, Huguenin, Meuron, Petitpierre, Vuilleumier, Wuthier.

1935. Barrelet, Bourquin, Debrot, Descombes, Digier, Droz (Jaquet-Droz, Humbert-Droz, Amez-Droz), Faton, Friolet, Guinchard, Tripet, Wavre.

1936. Gicot, Lambert, Lequin, Lozeron, Mailardet, Piaget, Robert, Vaucher, Vuille.

1937. Andrié, Aubert, Baillod, Bonhôte, Bonjour, Courvoisier, Lambelet, Montmollin, Perregaux, Vermot.

1938. Bachelin, Bovet, Brandt, Chambrier, Clerc, Dardel, Dubied, Fallet, Godet, Henry, Leuba, (Lebet), Mosset, Renaud.

Favarger.

Ce nom a la même origine que celui de Favre. Un favarger ou un favre était primitivement un forgeron, et son atelier s'appelait une favarge. C'est ainsi que la vieille demeure, près de la Coudre, bien connue sous le nom de Favarge, abritait jadis une forge. Ceux qui l'habitaient et y exerçaient leur métier prirent le nom de Favargier, Favarger, qui s'est conservé dans une famille jusqu'à nos jours. Celle-ci, bourgeoise de Neuchâtel depuis le XIV^{me} siècle, a été anoblée dans une de ses branches, aujourd'hui éteinte.

Fornachon.

Famille citée à la fin du XIV^{me} siècle à Peseux; elle devint très tôt bourgeoise de Neuchâtel.

En 1574, un membre de cette famille était fixé à Saint-Blaise, où il fit souche. Il avait épousé Elisabeth Prince, qui appartenait à une branche illégitime d'Amédée, seigneur de Neuchâtel.

Gauchat.

Cette famille est originaire de Ligniè-res, où elle était représentée en 1522 par Jean Gauchat. Il semble que ce personnage était arrivé depuis peu de temps dans le village, mais rien ne permet de dire d'où il venait.

Grellet.

M. Pierrehumbert nous dit, dans son *Dictionnaire*, que grelet ou grelllet, désignait autrefois une sorte de bol, de coupe ou d'écuelle. Ce mot a-t-il un rapport quelconque avec la famille Grellet, que l'on trouve comme bourgeoise de Boudry au milieu du XIV^{me} siècle et à Neuchâtel au siècle suivant? Nous ne le pensons pas. Il est à présumer que les premiers porteurs de ce nom étaient d'apparence grêle. Ce qualificatif a été donné à des personnes de Boudry et de Neuchâtel qui n'avaient probablement aucun lien de parenté entre elles.

Des Grellet de Boudry sont devenus communiens de la Chaux-du-Milieu en 1754.

Guenot.

C'est à Enges qu'il faut chercher cette famille à ses débuts. Elle y est établie en 1522 avec Nicolet et Guillaume *Gonot*, francs bourgeois du Landeron. La forme *Gonot*, plus tard *Guenot*, est sans doute un diminutif de *Huguenaud*, *Huguenot*, vieux nom de famille qui n'a rien à voir avec les Huguenots de France.

Jeanrenaud.

La famille *Jeanrenaud*, de Môtiers, a pour ancêtre un *Renaud du Pont*, qui vivait au XV^{me} siècle. Il possédait une terre à Fleurier, où, probablement il habitait. Il eut un fils, *Jean*, qui laissa son nom, *Jeanrenaud*, à ses descendants.

A la même époque, des *Jeanrenaud* étaient établis à Travers. Ils se rattachent sans doute à la même famille.

Junod.

Ce nom de famille, très répandu dans le canton, n'est pas porté par des seuls Neuchâtelois. De nombreux *Junod* sont d'origine vaudoise, de Sainte-Croix notamment, tandis que les Neuchâtelois sont principalement des communes de Lignièrès, d'Auvernier, de Boudevilliers ou de Travers. Plusieurs de ces familles étaient déjà bourgeoises de Neuchâtel au XVI^{me} siècle.

Paris.

Il est un des vieux noms neuchâtelois, dont la première mention remonte au milieu du XIV^{me} siècle. En 1396, elle comptait deux bourgeois de Neuchâtel, mais c'est probablement au cours du XV^{me} siècle qu'elle s'est fixée à Peseux. On possède peu de renseignements sur le début des écoles à Neuchâtel; c'est pourquoi il faut signaler que Jacques Paris, licencié en droit, chapelain de l'église de Neuchâtel, était recteur des écoles de la ville en 1418.

Perrenoud.

La grande famille *Perrenoud*, ou *Pernod*, originaire de la Sagne, puis fixée aussi aux Ponts-de-Martel, et dans la suite dans d'autres localités du canton, compte plusieurs branches portant des

désinences diverses. On y retrouve, là plus qu'ailleurs, la persistance d'un nom de famille alliée et le rôle joué par un prénom, précédé d'un adjectif. Parce qu'en 1465, *Jean* et son frère *Jeannin Perrenoud*, à la Sagne, étaient aussi appelés *Perrenoud-Comtesse*, sans doute à cause de leur mère, il en est résulté que la descendance d'un fils de *Jeannin* n'est plus connue aujourd'hui que sous le nom de **Comtesse**.

L'autre frère eut deux fils, appelés tous deux *Jean*. L'un, peut-être à cause de sa taille ou parce qu'il était l'aîné, était qualifié **Grand Jean Perrenoud-Comtesse**. Cette expression s'est conservée, dans la famille issue du prénommé. Relevons, toutefois, que dans l'usage courant on se contente de dire *Grandjean*. Le second *Jean*, le cadet sans doute, a laissé une descendance que l'on a peine à reconnaître sous le nom de **Peter-Comtesse**.

Enfin, une troisième branche de la famille a compté au XVI^{me} siècle un personnage surnommé *Grand Guillaume*. Il n'en fallut pas davantage, ce sobriquet ayant été conservé, pour détacher de la famille *Perrenoud* un nouveau rameau, qui a nom **Grand-Guillaume-Perrenoud**. Ses membres sont connus sous le nom de *Perrenoud*.

Deux autres branches de la famille sont désignées sous les noms de *Perrenoud-André* et *Perrenoud le Favre*.

Perret-Gentil, Guillaume-Gentil.

On raconte que lors d'un enterrement à la Sagne, deux paysans discutaient de l'ancienneté de leurs familles. L'un d'eux dit entre autres: «Ma famille est très vieille; on parle déjà des gentils dans la Bible.»

C'était remonter un peu haut.

Sans aller si loin, on peut constater qu'une personne du nom de *Jaquet Gentil* vivait au Locle en 1421. Son descendant, un fils probablement, s'appelait *Perret Gentil*. De lui est issue une famille nombreuse, celle des *Perret-Gentil*, du Locle. Une branche porte l'adjonction «dit Maillard».

Des membres de la famille sont aujourd'hui Hollandais et fixés à Curaçao. Ils descendent d'un Loclois, sauf erreur

Abram Perret-Gentil, qui s'enrôla, à la fin du XVIII^{me} siècle au service de France, devint général et conquit l'île de Curaçao pour les Français.

Il y avait aussi des Gentil à la Sagne. Guillaume, l'un d'eux, fit souche de la famille Guillaume-Gentil.

Chose curieuse, dans l'usage courant, les Perret-Gentil sont souvent appelés simplement Perret, tandis que les représentants de la famille sagnarde sont dits, non pas Guillaume, mais Gentil.

L'armorial de la Bourgeoisie de Berne nous apprend qu'en 1643 un David Pierregentil (il faut lire Perret-Gentil) de Valangin, fut reçu habitant perpétuel de Berne. Sa descendance s'est éteinte en 1807. Ce qu'il y a d'intéressant est qu'à Berne le nom de Perret-Gentil a été traduit en *Edelstein*.

Rougemont.

Il n'est pas possible de dire si les Rougemont sont venus de Provence (Vaud) à Saint-Aubin ou vice versa. On constate seulement qu'au début du XV^{me} siècle des personnes de ce nom sont établies dans les deux villages. On prétend même qu'il y en avait déjà plus tôt à Provence.

Vers la même époque le nom de Rougemont est mentionné à Neuchâtel, où, dans la suite, plusieurs membres de la famille de Saint-Aubin acquièrent la bourgeoisie.

Des Rougemont furent anoblis en 1683, mais la branche s'étant éteinte, une autre obtint en 1784 confirmation de cette noblesse. Cette branche était ramifiée en Angleterre et à Paris. Des Rougemont de Paris, dont la descendance est éteinte, obtinrent la bourgeoisie de Berne en 1825.

Tissot.

Un des premiers métiers exercés autrefois dans nos localités agricoles, alors que l'on cultivait son chanvre et son lin, était celui de tisserand, en patois tissot. Ceci explique que le nom de famille Tissot soit fréquent et qu'on le rencontrait jadis aussi bien au bord du lac qu'aux Montagnes. Nom de métier, il fut donné à ceux qui, de père en fils, le prati-

quèrent, d'où il résulte que, de localité à localité, les nombreux porteurs du nom de Tissot n'avaient d'autre parenté que celle du nom.

Des surnoms ont été donnés à quelques familles Tissot. A Valangin, sans doute à la suite d'une alliance, l'on trouve les Tissot dit Sanfin, tandis qu'à la Sagne et à la Chaux-de-Fonds l'on a les Tissot-Vougeux, et à la Chaux-de-Fonds et au Locle les Tissot-Daguette.

~~~~~

### **Les jus de fruits frais**

Jouissant d'un pouvoir thérapeutique indiscutable, les jus de fruits frais sont reconnus très actifs dans nombre de cas d'usure, de maladies et de résistance organique diminuée. Les jus de fruits frais exercent sur les organes les mêmes actions que celles des fruits dont ils proviennent, moins celles dues aux matières solides qui résistent au pressurage. Les intestins délicats supportant mal la cellulose, le zeste ou les pépins des fruits — excitants du péristaltique — accepteront sans inconvénients les jus de fruits.

Ils augmentent sensiblement la diurèse, c'est-à-dire le lavage naturel des organes par l'élimination d'un plus grand volume d'eau minéralisée introduite dans le courant sanguin. La commission H. S. M. d'hygiène alimentaire recommande l'absorption des jus de fruits frais, spécialement dans les cas suivants : atonie d'estomac, intestins paresseux, manque d'appétit, reins handicapés, fièvres diverses, diarrhée, catarrhes gastriques, nervosité et ralentissement général des fonctions.

Il faut obtenir les jus de fruits frais par pression mécanique plutôt que par cuisson, et il est conseillé d'absorber au moins trois fois par jour, et cela avant les repas (une heure), un verre de jus frais, donc de la saison en cours, et de le boire lentement par petites gorgées.

---

La grande force des partis politiques extrêmes est de transformer en vérités éclatantes pour leurs adeptes les plus manifestes erreurs.

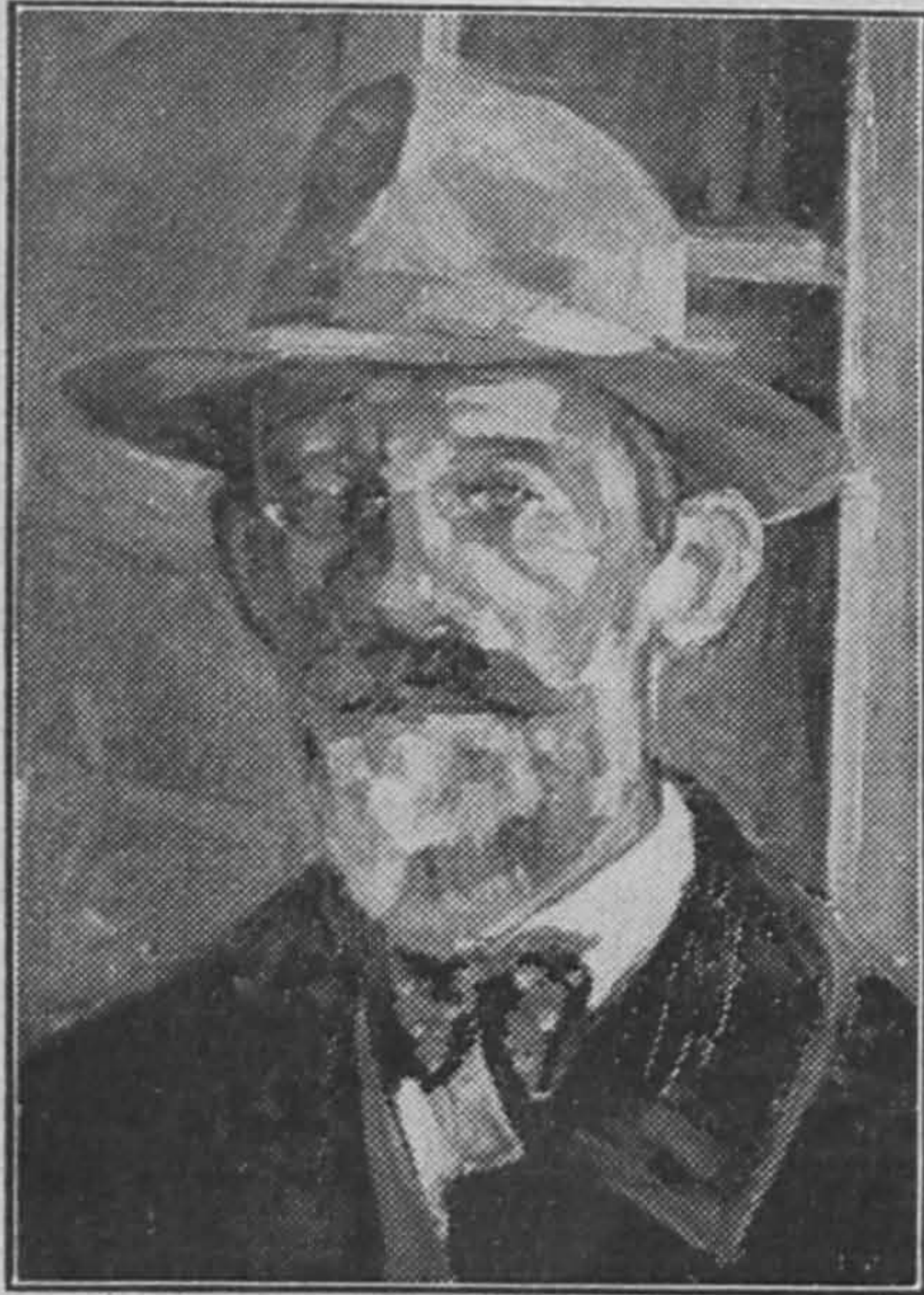
## NOS ARTISTES

# ALFRED BLAILÉ

(AVEC ILLUSTRATIONS)

Une bonhomie jamais en défaut, une grande patience d'accueil, le type physique aussi, taille mince et épaules tombantes, et certains traits de prononciation («meuble» sonne plutôt «moble») montrent que M. Alfred Blailé, s'il est devenu nôtre, n'est pas Neuchâtelois d'origine.

Il est en effet Genevois, et né à Genève, le 27 février 1878. Destiné tout jeune à la peinture sur émail, il a



Alfred BLAILÉ  
(Autoportrait)

gardé le souvenir de certaine bâtisse, 11, rue de Chantepoulet, où trois ou quatre étages sur sept, tout en fenêtres, bourdonnaient d'un peuple de graveurs, guillocheurs et émailleurs. Il y avait des ateliers de renom : Dufaux,

Lossier. Lui-même était entré chez le patron Justin Dupont, mais une grave crise industrielle le fit bifurquer vers la décoration de théâtre ; il fut apprenti aux Acacias, dans l'atelier qui appartint par la suite à Hodler et, de nos jours, est celui du sculpteur Baud. Mais ce qui le marque le plus, ce sont les leçons de dessin de Pignolat qui, en plus effacé et quelque peu secret, était un nouveau Menn, comme lui peintre et dont les toiles intimes et graves sont aujourd'hui recherchées des connaisseurs.

A dix-neuf ans, décorateur exercé, Alfred Blailé va gagner sa vie à Zurich, d'où il part, en 1899, pour Paris, engagé aux préparatifs de l'Exposition universelle. Il y fait de bonnes journées et ses économies lui permettent de continuer son séjour en étudiant : aux cours Bail, il travaille l'académie le matin, la nature morte l'après-midi. L'enseignement est traditionnel, mais non poncif, et l'impressionnisme se répand dans les ateliers. Le jeune peintre n'oubliera jamais le choc que lui donna la contemplation des «Nymphéas» de Monet.

Ses ressources s'épuisent ; Zurich présente alors un double attrait : une promise et le gagne-pain. Il se marie, devient père, mais ne peut dérober que peu d'heures — une fois, un printemps, huit jours ! — à donner à l'art pur, son beau souci.

En 1904, un camarade établi à Neuchâtel, le décorateur Briffod, lui offre une collaboration qui fixera sa vie. Et cette même année, il a la joie d'être reçu au Salon national, avec une grande «vue de Boudry».

Il avait exposé auparavant, à une «Municipale» de Genève, la belle nature morte à l'huile qui est entrée depuis au Musée de Neuchâtel, en même temps que le délicat pastel «Intérieur» et après une grande détrempe, la «Table de fête» ; cette année même, une quatrième œuvre lui a été achetée, un «Bord du lac à Auvornier» extrêmement nuancé.

C'est que, sans faiblir, il n'a cessé depuis son arrivée à Neuchâtel, de mener de front les deux sortes de travaux : ceux qui font vivre et ceux qui

font survivre. Il a fait de l'entreprise de bâtiment et d'intérieur. Fixé depuis 1908 dans l'atelier de Heaton — l'ancienne maison de Farel à la rue de la Collégiale — il y a ouvert un temps, avec Théodore Delachaux, une école

pas empêché de poursuivre sa carrière d'artiste et d'exposer à tous les Salons neuchâtelois et fédéraux. « Peintre du dimanche », il l'est à la rigueur, mais en un sens seulement, car il n'est ni primaire, ni gauche. Ses huiles et ses

pastels sont science et conscience, étudiés dans les valeurs jusqu'au dernier scrupule. De cœur et d'esprit, il est un intimiste. Qu'il s'agisse d'un bouquet posé sur la table de l'atelier, d'un coin de salon, d'un nu ou d'un aspect de nature, le choix est d'abord prudence et poésie; l'exécution, concentrée et douce, est généralement longue. L'artiste n'est satisfait que sa vérité acquise, qui n'est point figé, mais fraîcheur concertée. Et si « pure peinture » qu'elle parle peu au philistin, mais ravit le connaisseur.

Il est un genre cependant qu'Alfred Blailé a peu pratiqué, le portrait. Qu'il y eût réussi, l'« autoportrait au chapeau » que nous donnons ici, si juste et vrai, et si plastique, en est une preuve. Nous y ajoutons cette « Rue de la Collégiale »

bien caractéristique du paysagiste poète et intimiste; datant de quelques années, elle est devenue une manière de document historique: on y voit en effet figurer l'orme deux fois centenaire de droite qu'a sacrifié la correction de la chaussée, et les façades ont les tons vétustes qu'a fait disparaître la restauration de 1936.

1<sup>er</sup> août 1938.

Maurice JEANNERET.



La rue de la Collégiale à Neuchâtel.

d'art. Très instruit des vieilles techniques picturales et décoratives, il est devenu le restaurateur d'objets anciens et de tableaux qu'on vient consulter de partout et à qui on a recours. C'est lui qui, en 1923, avec autant de science que de goût, a restitué les anciennes fresques de l'église d'Engollon et, l'an dernier, il a rendu son antique splendeur au triptyque dit des Cordeliers de Fribourg. D'autre part, membre dévoué de la société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, il a fait partie du comité central depuis 1921 et, en 1931, fut appelé à la présidence: suprême honneur, qui lui a donné l'entrée à la Commission fédérale des Beaux-arts.

Mais une si intense activité ne l'a

---

Ce qui contrarie fortifie.

En politique, l'erreur triomphante provoque beaucoup plus d'admiration que de blâme.

## IL Y A CENT ANS

Le « Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1839 » donne un tableau de la population du canton en 1837. On y apprend qu'elle se composait comme suit:

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Neuchâtelois . . . . . | 40,633        |
| Suisses . . . . .      | 15,061        |
| Etrangers . . . . .    | 3,799         |
| Total . . . . .        | <u>59,493</u> |

On enregistra durant l'année 369 mariages, 1898 naissances et 1435 décès. Il y avait donc un excédent de 463 naissances pour une population inférieure de moitié à celle de 1937. Le « Messenger » s'est livré à un peu de statistique. Il a additionné l'âge qu'avaient les décédés et a obtenu un total de 51,921 années, ce qui donne pour chacun d'eux une moyenne de 36 ans et deux mois.

Il contient aussi une étude historique sur le comté de Bargaen et les premiers comtes de la maison de Neuchâtel, due au Dr Frochaux. Le « Messenger » avait déjà publié, du même auteur, en 1835, une notice sur le comté de Bargaen et la maison de Neuchâtel. Il annonçait alors qu'il devait à « l'obligeance de M. le docteur Frochaux la communication de recherches savantes sur l'ancienne histoire de notre pays; il croit faire plaisir à ses lecteurs en leur en donnant successivement quelques extraits ».

Ceux-ci se sont réduits à un seul: l'article paru en 1839, mais à la comparaison il se révèle que ce dernier est identique, à quelques variantes près, à celui de 1835. Le Dr Frochaux n'a donc écrit qu'une étude d'histoire neuchâtoise, mais c'était à une époque où les publications sur ce sujet n'abondaient pas.

On trouve encore dans ce « Messenger » un récit de la prise de Constantine, le 13 octobre 1837, au cours de laquelle fut blessé Alexandre-Charles de Perregaux. Celui-ci, né à Neuchâtel en 1791, entra au service de la France en 1807. Lieutenant l'année suivante, capitaine

en 1815, il parvint au grade de colonel commandant le 15<sup>me</sup> régiment d'infanterie légère en 1823, maréchal de camp en 1834. Dans la campagne pour la prise de Constantine, il était chef d'état-major général du gouverneur de la colonie d'Alger, le général Danrémont. Au cours d'une reconnaissance faite la veille de la prise de la ville, ce dernier fut emporté par un boulet et Perregaux blessé d'une balle à la tête. Voici le récit que fit un officier supérieur de cet événement tragique:

« Je n'essaierai pas de vous dire toutes mes inquiétudes et mes angoisses. Représentez-vous mon pauvre général tombant à côté de son ami le gouverneur, frappé par un boulet. La balle qui l'atteignit à la racine du nez, près des yeux, pénétra à plusieurs pouces de profondeur dans la tête. Au moment de ce coup fatal, j'étais à mon poste à la batterie de brèche, qu'on achevait d'armer; nous étions en butte au canon et à la mitraille de la place. Je voyais depuis un moment le groupe du gouverneur et du prince s'approcher pour visiter la batterie, et n'étant plus qu'à une cinquantaine de pas, je me retournai pour aller au-devant d'eux, quand le vent d'un boulet, qui me rasa, me fit frémir pour eux. Presque au même instant, je vis le gouverneur couché raide mort. Le général Rullière, qui était près de lui, avait la joue tout en sang par les éclats de pierre qu'avait fait sauter le boulet en ricochant à une quinzaine de pas au-devant d'eux. Je cherchais partout mon général des yeux. « Il est blessé légèrement, me dit-on; on l'a déjà transporté à l'ambulance ». J'y cours, abandonnant momentanément mon poste. J'y trouve mon général tout en sang et entre les mains du chirurgien. Il voulut être sondé et traité par M. Baudens. Je cours le chercher. Je tins bon tant qu'il se servit de sonde; mais quand je le vis entrer son doigt jusqu'à la dernière phalange dans la profondeur de la plaie, je sentis que je suffoquais et je me sauvai en sanglotant. Le général était comme un lion; il regardait fixement le docteur et lui disait d'une voix calme et douce: « Traitez-moi comme le premier soldat venu ». Il ne

poussa pas une plainte. Sa figure resta impassible. Il demanda seulement, vers le milieu des recherches, un instant pour se reprendre. Il donna un exemple admirable de résignation aux nombreux officiers qui l'entouraient; car il n'avait pas seulement à supporter les douleurs physiques de sa blessure; on apporta pendant l'opération le corps de son ami, et je puis dire que son cœur était plus saignant que sa plaie. On ne parvint pas à extraire la balle, elle est restée dans la tête. Le général Valée lui offrit sa voiture pour le conduire à Bone; et le général Perregaux succomba à sa blessure pendant le trajet de Bone à Toulon, à bord de la « Chimère », le 6 novembre 1837.»

~~~~~

Un roublard

Durateau reçoit une carte d'invitation à venir à une vente de charité organisée par plusieurs dames chez qui il a l'habitude de dîner.

Il n'est pas très riche; la fin du mois est proche, aussi le voilà bien embarrassé: s'il va à la vente, il est forcé d'acheter... et il n'a plus d'argent; s'il n'y va pas, il mécontentera ses amies.

Tout à coup, il se décide.

Il arrive, fait le tour des comptoirs.

— Eh bien! Monsieur Durateau, lui demande une dame, vous ne m'achetez pas quelque chose?

Durateau lui répond confidentiellement:

— Je n'achète qu'aux dames qui ne sont pas jolies, car elles n'ont pas beaucoup de clients... Ça les dédommage.

Il dit la même chose à toutes.. et s'en va, sans avoir déboursé un centime.

— Ce Durateau, quel charmant garçon! pensa chacune de ses amies.

Le rôle des avocats

Il faut toujours dire franchement et clairement les choses à son avocat. C'est à lui de les embrouiller ensuite.

Propos de fusion

Un national à un indépendant:

— Après tout, votre bon Dieu et le nôtre, c'est bien le même diable!

LA PENDULE NEUCHATELOISE¹

(AVEC ILLUSTRATION)

La longue silhouette voûtée du père Borel se faufila dans le pressoir de Jules-Auguste. «Eh! la bourgeoise, cria-t-il, il est là le patron?» Une porte s'ouvrit, qui lança une lueur sur l'escalier de bois. Tâtonnant, le père Borel attrapa la rampe, faite d'une perche polie, et monta. «Il est à la vigne depuis quatre heures ce matin!» répondit-on. «Bon! bon!» fit le père Borel, rassuré, car il avait une sainte frousse des hommes et préférait s'arranger avec leurs femmes pour le petit commerce qu'il avait inauguré depuis quelques années. «Je passais par ici, Madame Jeanneret, et je me disais que votre pendule avait peut-être besoin d'être remontée... Vous savez, la main d'un vieil horloger comme moi, ça vaut toujours mieux...» Sans méfiance, M^{me} Jeanneret ouvrit la porte de la chambre, et le père Borel, ébloui, put voir la plus belle vieille pendule neuchâteloise qu'on puisse imaginer. «Mâtin... elle est de coin, votre pendule! se hâta-t-il de dire pour masquer sa bonne surprise, elle bat mal!» Doigt levé, oreille tendue, il avait l'air d'un médecin résumant un diagnostic. «Voyons ça!» Ses longues mains décrochèrent la pendule et la couchèrent sur la table avant que la mère Jeanneret ait eu le temps de dire «papet»! «Là, là, qu'est-ce que c'est?... mais le pendule... et la roue de...» Et le père Borel s'absorba dans un sévère examen. Inquiète, M^{me} Jeanneret murmurait: «Mais elle va très bien, notre pendule, et mon mari...» Doctoral, le père Borel prophétisa: «Votre pendule va mourir si je n'y mets promptement la main. Confiez-la moi et je vous la remets sur pied pour cent ans... garantie signée...

¹ Cette nouvelle a obtenu le 4^{me} prix au concours de l'an dernier.

comme neuve !... C'est dit ? » Déjà il l'avait sous le bras et tournait les talons. M^{me} Jeanneret protesta un peu : « Mais mon mari... » Alors, bon prince, mais brusquant les choses, le père Borel simula une reculade : « Je la repends ? Elle est fichue. Je la nettoie, c'est cent ans de vie ! A choix ! »

M^{me} Jeanneret, ébranlée, consentit.

C'était son truc au père Borel ; il « faisait » ainsi les villages, habitait deux ans ici, deux ans là, se faisait passer pour un spécialiste des pendules neuchâteloises et les cueillait chez les clients, puis, navré, revenait quinze jours plus tard leur dire que, après un examen sérieux, la vieille pendule ne valait plus rien de rien de rien... bonne pour les balayures... tous les rouages usés, flambés, finis... Il faudrait refaire tout le mouvement ; ça coûterait dans les 200, 300, 400 francs... Le client s'effarait à cette ascension de chiffres. Mais, conciliant, le père Borel avait tôt fait de le calmer en ajoutant comme consolation : « Je vous la reprendrais pour 20... 15... 10 francs... pour vous faire plaisir... peut-être qu'éventuellement je pourrais y reprendre une roue... » Mais il y perdrait sans doute... Enfin, quoi, une pendule fichue qu'il allait rapporter. On s'empressait alors d'accepter son prix, n'importe quel prix, plutôt que de revoir cette vieille chose désormais inutile.

Le marché conclu, le père Borel avait tôt fait de courir à Berne et de revendre, il savait bien où, la belle pendule qui avait si fidèlement bercé de son tic-tac les vies de plusieurs générations. Bénéfice 300, 400, voire 500 francs, qu'il fêta au retour par une noce à tout casser, à commencer par sa vieille épouse, aussi desséchée qu'un squelette. Il avait fait ce coup-là à vingt places au moins, mais avait soin de quitter le village dès que les choses s'ébruitaient. (J'enrage encore ! Il eut ainsi la nôtre !)

Tant va la cruche à l'eau !... vous savez le reste. Suffit que mon père Borel devenait suspect, et précisément ce matin-là, quand Jules-Auguste Jeanneret revenait de sa vigne des Troncs, midi sonnait au clocher, Ulysse Py l'arrêta sous le tilleul pour lui dire qu'il fallait

se méfier de ce nouveau venu d'horloger de malheur qui fichait en déroute toutes les pendules qu'il touchait.

Rentré chez lui, Jules-Auguste posa sa hotte dans le « couloir » et monta dîner. Or, son épouse, mise en retard par la visite de l'horloger, se démenait en vain devant son fourneau : la soupe dormait au fond de la marmite. Peut-être l'avait-elle mise un peu tard sur le feu, ayant aussi longuement bavardé avec la Manette de la « Feuille d'avis », fidèle porteuse aussi bien renseignée que son journal sur les faits divers. Jules-Auguste aimait la précision. Il avait faim. Depuis un quart d'heure, assis devant son assiette vide, il tambourinait sur la table en pensant à Ulysse Py. Tout à coup, rageur, il se leva pour aller voir l'heure dans la chambre et faillit tomber d'une attaque à la vue de la silhouette foncée qu'il aperçut sur la boiserie à la place de la pendule absente !

Ah ! ce fut un beau chahut ! Et la mère Jeanneret, qui n'avait pas la conscience très à l'aise, dut crier très fort pour dominer la voix de l'époux réclamant sa pendule. Enfin, comme elle menaçait de prendre une crise de nerfs si on lui faisait des histoires pour une vieille pendule qu'elle essayait de faire réparer, Jules-Auguste, affamé, et qui, d'ailleurs, n'avait jamais eu le dernier mot avec elle, finit par s'asseoir en silence et par manger sa soupe.

Des semaines passèrent. La pendule, bien entendu, ne revint pas. Le père Borel passa un jour faire son habituelle proposition : 20 francs... 15 francs... 10 francs !...

M^{me} Jeanneret, qui en voulait à son mari de la scène qu'il lui avait faite, la lâcha sans regret pour lui jouer un mauvais tour et aussi pour pouvoir enfin s'accorder une « Westminster » qui sonnait comme une cathédrale et qu'elle convoitait depuis longtemps dans un magasin de la ville.

Mais le hasard a de ces malices : le fils Borel, en secret, s'était amouraché de la fille des Jeanneret. Ils s'étaient vus au Chœur, étaient rentrés ensemble sous des clairs de lune par trop émouvants. Et voilà qu'il était payé de re-

tour, la rose Julie l'aimait aussi. Honnêtement, Julot Borel voulait demander aux parents l'entrée de la maison, mais le malheureux tomba, ignorant les manigances de son père et le drame de la pendule, sur le premier soir où la « Westminster » triomphante avait pris la place de la douce « Neuchâteloise » aux fleurs fanées. Le père Jeanneret, agacé par la sonnerie, et peut-être plus encore par de fréquentes visites à sa cave, était l'homme le plus belliqueux de la terre. Un rien le faisait sauter en l'air. Aussi, à peine Julot Borel eut-il énoncé sa requête que ce fut une scène épouvantable. Le pauvre amoureux, qui n'y comprenait rien, fut traité de voleur, de fils de voleur, et avant qu'il ait eu le temps d'en revenir, Jules-Auguste lui appliquait sa semelle au bas de la veste et l'expédiait dans l'escalier de bois avec une énergie qui eût pu le conduire au meurtre. Dans la cuisine, femme et fille poussaient des clameurs!

Ah! ce fut une belle vie qui commença chez les Jeanneret! Ce fut la guerre déclarée, le mutisme de la fille, ses larmes intarissables alliées aux tracasseries de la mère pour mettre l'époux à la raison et l'obliger à rappeler l'amoureux endolori.

Au bout de cinq à six semaines, en conclusion de la trente ou quarantième scène: « Il ne rentrera ici, dit le père Jeanneret, qu'avec ma pendule dans les bras; alors je lui donnerai ma fille. » Cette parole péremptoire fut immédiatement répétée par la jeune Julie à Julot, son ami, lors

d'un rendez-vous au bas des « Combes ». Et la vie d'enfer commença chez les Borel entre père et fils. « Rends cette pendule! » hurlait le fils. — « Va te faire pendre! » répondait le père. — « Voleur! » — « Bourrique! », etc. Abrégeons cette nomenclature peu édifiante. Julot perdait son temps à éclaircir l'affaire. Il ne tirait rien de sa mère, qui tremblait depuis longtemps de voir son vieux filer en prison, et pas davantage de son vénérable père, jusqu'au jour où, froidement, il lui dit, en prenant son chapeau, qu'il en avait assez de cette vie et qu'il allait le dé-



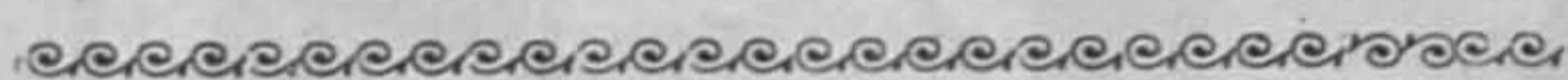
Le père Borel chez Jules-Auguste.

noncer au gendarme. Le père Borel bon-dit: « Attends, vaurien, je ne l'ai pas sous la main, ta pendule! Elle est en observation à Berne, laisse-moi le temps d'aller la chercher! »

Il s'en fut dare-dare à Berne, eut la chance de la retrouver après quelques recherches chez un antiquaire qui allait la vendre à des étrangers et en profita pour la lui faire payer fort cher. Une belle part de ses bénéfices illicites y passa, mais il revint avec sa pendule, la remit le soir même en bougonnant à son fils et battit sa femme comme plâtre pour se dédommager. Puis il décida de quitter le village.

Donc, un beau soir d'automne, Julot triomphant parut en vainqueur chez les Jeanneret, les bras chargés de l'objet du litige. Vaincu, Jules-Auguste, qui en avait assez de voir sa fille pleurer et maigrir et de supporter les algarades de la mère, l'accueillit à bras ouverts, et pour amadouer complètement son épouse, qui préférait les « Westminster » aux « Neuchâteloises », il offrit la pendule fleurie comme cadeau de noce à sa fille. Et tout finit dans l'allégresse, même pour le père Borel, qui abandonna avant de se faire pincer un trafic désormais un peu trop dangereux.

Alice PEILLON.



Le vin de Neuchâtel

Louis le Cardonnel aimait le bon vin. M. René de Weck raconte qu'à Bellegarde, lui faisant boire du vin blanc de Neuchâtel, il lui dit:

— Mon père, prenez garde, c'est un vin protestant!

— Faisons-le entrer, répondit-il, dans le corps de l'Eglise.

Et il l'avalait noblement.

Enigme!

Lucie est à un mariage.

— Maman, pourquoi est-ce que la mariée est en blanc?

— Parce que le blanc est plus gai, ma chérie, de même que le noir est plus triste.

— Alors, le marié, maman, pourquoi qu'il est en noir?...

Pou et puce

Louis XI ne se piquait pas de propreté. Il arriva qu'un de ses gardes, voyant un pou sur l'habit du monarque, s'approcha, prit le pou et le jeta sans qu'on pût voir ce que c'était. Le roi le lui demanda; il fit quelques difficultés, mais, pressé par l'ordre du maître, il dit que c'était un pou.

— C'est une marque que je suis un homme, dit le roi, et il fit donner quarante écus à ce serviteur honnête et discret.

Quelque temps après, un de ses officiers, alléché par l'espoir de la récompense, aborde le roi, fait semblant d'ôter quelque chose de dessus son habit, et de le jeter avec la même attention.

— Qu'est-ce que c'est? dit Louis XI. Après se l'être fait répéter, le prétendu officieux déclare que c'est une puce.

— Misérable! me prends-tu pour un chien?

Et au lieu de quarante écus, le prince ordonna de lui donner quarante coups de bâton.

La note du cordonnier

Elle est libellée ainsi:

Une paire de souliers pour son fils, veau;

Une paire de bottines pour sa bonne, vache;

Une paire de bottines pour la petite, chèvre;

Deux paires de souliers au jeune enfant, vernis;

Une paire de socques pour madame en caoutchouc;

Deux empeignes pour Madame la belle-mère en peau de chagrin;

Posé des talons au petit garçon avec des clous sur le derrière;

Arrangé des ornements sur des brodequins, avec un cœur élastique.

Une définition

Pierrette revient d'une conférence au Muséum d'histoire naturelle. Elle rencontre son amie qui l'interroge sur le sujet traité.

— Le conférencier nous a parlé du requin. Cet animal ne voit pas très bien et avale tout ce qu'on veut.

— C'est l'idéal pour un mari!

Le panneau de la gare de Neuchâtel

Les Chemins de fer fédéraux ont chargé le peintre Georges Dessoulavy, de la Chaux-de-Fonds, de la décoration du grand vestibule de la gare de Neuchâtel. La première étape de ce travail — un panneau que l'on a intitulé « Port de Neuchâtel » — a été mise sous les yeux du public en septembre 1937 et présentée, notamment aux lecteurs de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, par son critique d'art habituel.

Dans cette « grande page azurée et blonde », disait-il, l'artiste « a pu se libérer d'une reproduction littéraire » et faire une « simple image de beau temps, de clarté et de fête », où « il ne s'y passe rien qu'un moment de bonheur ». Ce qui importe, dans ce panneau, ajoutait-il, c'est « l'harmonie linéaire et picturale, la fraîcheur, la grandeur dans l'aisance », et il concluait ainsi : « Ce premier résultat est parfaitement mural et pictural. »

Et le public se déplaça pour « examiner » à son tour la nouvelle décoration que les C.F.F. offraient à ses yeux avides ; on pourrait presque dire qu'aus sitôt il tomba dans le panneau... ou dessus !

En effet, les journaux publièrent les appréciations de leurs lecteurs à la plume facile. L'un d'eux, tout particulièrement — selon une vieille expression — « creva dans ses panneaux », c'est-à-dire qu'il fut suffoqué par l'œuvre du peintre Dessoulavy et s'exprima en formules lapidaires de ce genre : « Tout juste bonne à mettre en verve les loustics du temps des vendanges. » — « Un essai de fresque, une laborieuse composition d'un élève qui peut-être arrivera à quelque chose, après beaucoup de leçons, dans bien longtemps. Ni dessin, ni couleur, ni volume, ni plans, ni proportions, sans compter des hérésies inadmissibles du point de vue de la simple observation des modèles. » — « Proposition ferme : ne

pas hésiter une seconde et vivement recouvrir cette malheureuse ébauche d'un bon badigeon. Et recommencer. »

Sous cette rafale, le panneau plie et ne rompt pas !

Des peintres prirent la défense de l'artiste « parfaitement qualifié pour mener à bien l'œuvre qui lui a été confiée » et qui sera complète lorsque les quatre panneaux prévus seront terminés.

« Le groupe des femmes, dit l'un d'eux, est un si admirable morceau de peinture » que le panneau « est digne de notre admiration ». — « A quoi bon, dit un autre artiste, donner l'illusion d'un morceau de réalité que chacun peut admirer dehors à loisir ? » Il faut « exprimer le pays, non par la précision ou la grâce de tel ou tel détail, mais par un certain rythme heureux des lignes et des formes, par la lumière et la couleur propres à notre paysage ».

Les attaques de profanes reprurent de plus belle, compensées, cependant, par l'approbation d'autres profanes. Les représentants des associations de tourisme intéressées à la décoration de la gare se réunirent et comparèrent même le panneau au projet primé par le jury.

Au bout d'un mois, la *Feuille d'avis* interrompit le flot d'opinions qui se déversait dans ses colonnes, résuma la discussion et tenta d'apaiser les esprits. Un calme apparent revint enfin à Neuchâtel ; mais les avis sur la décoration de la gare — une gare qui a fait couler déjà beaucoup d'encre ! — continuèrent à s'exprimer partout de vive voix.

Dès le début de cette polémique, il a semblé au *Messenger boiteux* que l'on négligeait l'opinion des intéressés. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, des C.F.F., des peintres, des voyageurs ou des habitants, mais des personnages mêmes du panneau, principalement de ces trois Neuchâteloises, qui semblent être des Parques modernes prêtes à n'épargner

personne de ceux qui passent et à couper le fil électrique à proximité qui met tant de wagons et de monde en mouvement. Un docteur ès matelote conseillerait plutôt de libérer le « geste du type aux deux ficelles » en coupant la corde qu'il tient aux deux extrémités!

ont tant entendu, peuvent se résumer en peu de mots.

Comme tout, aujourd'hui, paraît subordonné à la peinture sur toutes les faces et toutes les surfaces, il est un mot d'ordre que ces Neuchâteloises répètent volontiers; c'est: « Prenez garde à la



Le panneau de la gare de Neuchâtel par G. Dessoulavy.

Après un respectueux coup de tricorne, le *Messageur boiteux* s'est mêlé récemment à leur conversation; il a remarqué que l'une de ces Neuchâteloises, celle précisément qui tourne le dos au public voyageur, est particulièrement jolie; mais elle parle peu et se contente d'admirer le paysage. Par contre, ses compagnes qui, depuis plus d'une année, ont vu s'écouler sous leurs pieds tous les spécimens d'humanité, ont entendu les réflexions et les critiques des passants et surpris les sourires narquois de plusieurs à leur sujet, étaient mieux disposées à dévoiler leurs sentiments. Pourtant, elles sont charitables à l'égard de leurs prochains; elles ont dû se faire une philosophie, et leurs idées sur l'Art, qui sont très étendues depuis qu'elles en

peinture!» Non seulement pour qu'on leur jette un coup d'œil, en même temps qu'au panneau de la gare, mais encore pour qu'on observe avec attention les couleurs et les fards et qu'on discerne avant toutes choses l'intention de l'auteur...

Et sur ces fraîches lèvres de la gare nouvelle — bouche tant désirée de la ville de Neuchâtel sur laquelle l'étranger se penche! — il faut donc chercher l'intention de l'artiste. On la découvrira mieux, paraît-il, lorsque l'œuvre complète de la décoration de la gare sera parachevée.

En attendant, le *Messageur boiteux* a pu constater que ces personnages sont satisfaits d'être tombés dans ce panneau-là. Tout en jouissant d'un temps mer-

veilleux, il leur est donné la faculté d'observer la vie qui passe. Ces Neuchâtelaises, auxquelles on reproche de n'être pas assez jolies, rétorquent avec raison que parmi les hommes les mieux bâtis, parmi les femmes les plus belles — même sans peinture — il y a souvent des tarés au physique ou au moral... De sorte que l'« être idéal », celui qu'on voudrait exiger pour cette décoration, n'a pas encore passé et ne se présentera jamais devant le panneau de la gare de Neuchâtel ou d'ailleurs.

Mais, devant l'œuvre du peintre Des-soulavy et tant qu'elle durera, défileront toujours des gens essoufflés et inquiets de manquer leur train, des heureux ou des tristes de partir, des affairés ou des oisifs, en somme des agités ou des blasés qui ne sont bien qu'ailleurs ou nulle part et ne savent plus jouir d'un temps d'arrêt.

Les C. F. F., en choisissant le sujet « Port de Neuchâtel », ont-ils voulu, contre leur propre intérêt, inciter les Neuchâtelais à moins voyager et à se reposer, comme les personnages du panneau, dans un cadre qui en vaut beaucoup d'autres? Ils invitent plutôt l'étranger ou le passant à goûter les charmes des rives du lac de Neuchâtel.

Et c'est un peintre chaux-de-fonnier, un artiste venant d'une région âpre souvent, qui, saisi par la grâce de notre lac, l'a traduite, pris par la douceur de la lumière du Bas, l'a retenue, et nous a donné cette « Synthèse de Neuchâtel ». Il a réussi magnifiquement à fixer sur ce grand panneau de la gare de Neuchâtel une vision de calme et de « flânerie au bord du lac, cette qualité de bonheur que l'on ne connaît que là ».

Des Neuchâtelais en ont été surpris; peut-être parce que leurs yeux et leur esprit ont désappris à contempler « un moment de bonheur » rayonnant dans la beauté de leur horizon accoutumé.

Ne pas faire que ce qui plaît. Prendre plaisir à faire ce qu'il faut faire.

En politique, la vérité est beaucoup plus difficilement acceptée que le mensonge.

Le 75^{me} anniversaire de l'Ecole secondaire de Fleurier

Ce n'est point sans émotion que nous rappelons ici cet heureux anniversaire. M. James Cavin, qui fut professeur à notre école, dès 1890, et son directeur, de 1901 à 1937, avait eu l'idée de cette fête de famille, il en avait établi le programme et surveillé l'exécution. Mais s'il eut la joie de prendre part à cette fête dont tous les participants garderont un durable souvenir, s'il reçut, à cette occasion, de nombreux témoignages d'estime et de sympathie, il ne devait pas, hélas! jouir d'une longue retraite si bien méritée par un demi-siècle de dévouement et d'activité bienfaisante. Quelques semaines après la célébration de cet anniversaire, qui lui avait occasionné tant de soucis et de travail, une courte maladie l'enlevait à l'affection de ses proches et de ses nombreux amis.

Heureusement que son destin ne lui fut pas cruel au point de le priver de ce couronnement d'une magnifique carrière: les fêtes qu'il avait lui-même préparées et qui devaient lui apporter l'hommage d'une juste et publique reconnaissance et d'une sincère affection... Ne disait-il point, lors de la séance commémorative du 2 octobre 1937:

« Il est, dans la vie d'une famille, des moments particulièrement doux; ce sont ceux où les enfants, dispersés par des destinées différentes, reviennent au foyer paternel. La famille s'y retrempe dans son passé, s'y nourrit à nouveau de sa sève vitale, s'y retrouve elle-même. » Après avoir évoqué et si heureusement défini cette solidarité de tous les membres d'un même groupe social, M. Cavin, avec sa belle loyauté, reconnaissait sa dette envers ses anciens élèves: « Nous ne serions certainement pas ce que nous sommes, malgré les années, si nous n'avions pas vécu avec le printemps de votre vie, votre soif d'apprendre, votre affection sans cesse renouvelées. Et c'est du fond du cœur que nous vous disons merci. »

Au cours de cette même cérémonie, M. Cavin devait entendre de M. Cand, pasteur, de M. Sutter, président de la commission scolaire, de M. Antoine Borel, conseiller d'Etat, de M. Alfred Rosselet, docteur en médecine, parlant au nom des anciens élèves, et de M^{lle} Betty Bourquin, interprète des élèves actuels, beaucoup de bonnes paroles qui lui allèrent au cœur et furent pour lui, assurément, la plus douce des récompenses. Aux regrets de l'avoir perdu se joint le bonheur de penser qu'il n'a pas été privé de tout cela. Voici, par exemple, un fragment du discours de M. Antoine Borel:

« Pour conduire dans les bonnes voies un établissement scolaire qui groupe des écoliers appartenant à des milieux si divers, il faut un esprit capable de coordonner les efforts et d'animer le travail en lui donnant l'unité et la cohésion. Dans l'accomplissement de cette besogne, M. Cavin s'est révélé tout simplement admirable par l'ascendant de sa forte individualité, par ses méthodes et les résultats obtenus...

» La retraite de M. Cavin coïncide avec l'anniversaire que nous célébrons. Cette coïncidence est significative par la simultanéité des étapes, car il est hors de doute que l'activité de M. Cavin restera liée dans l'histoire de l'école avec la commémoration des 75 années de son existence. Cette coïncidence est heureuse parce qu'elle nous donne à tous l'occasion d'exprimer à M. Cavin nos sentiments de gratitude et d'attachement. »

C'est M. Robert Cand, pasteur, qui ouvrit la séance commémorative, à neuf heures précises, par une belle allocution dont voici un passage:

« Vous tous, Mesdames et Messieurs, qui avez considéré qu'il valait la peine de laisser un jour vos affaires, vos ménages, pour revivre un passé proche ou lointain, mais toujours riche de souvenirs précieux, vous affirmez par votre présence combien les années passées ici ont marqué votre vie et scellé des amitiés durables...

» L'école jubilaire peut se féliciter d'avoir au nombre de ses anciens élèves des hommes qui siègent dans les conseils de la nation, commandent des

unités d'armée, enseignent dans les universités, dirigent des industries importantes, et qui n'ont, pour cela, point renié les anciennes années d'études à Fleurier. »

M. Cand félicite l'Ecole secondaire d'avoir su garder une saine atmosphère de famille et d'avoir été en cela, et de toutes manières, « une éducatrice de valeur ».

M. René Sutter, président de la commission scolaire, se réjouit de s'adresser à une aussi nombreuse assemblée, salue nos hôtes, la présence du chef du département de l'instruction publique, et le remercie de la compréhension et de l'appui que les autorités scolaires de Fleurier ont toujours trouvés auprès du gouvernement pour tout ce qui touche à notre Ecole secondaire, rend hommage à la mémoire du pasteur Paul de Coulon, promoteur de l'école, à son premier professeur, Henri Messeiller, à tous les citoyens dévoués qui, à la commission scolaire, dans les autorités locales et dans le corps enseignant, surent entretenir, développer, améliorer ce modeste foyer d'instruction. Enfin, il insiste sur le rôle éducatif que doit jouer l'école publique.

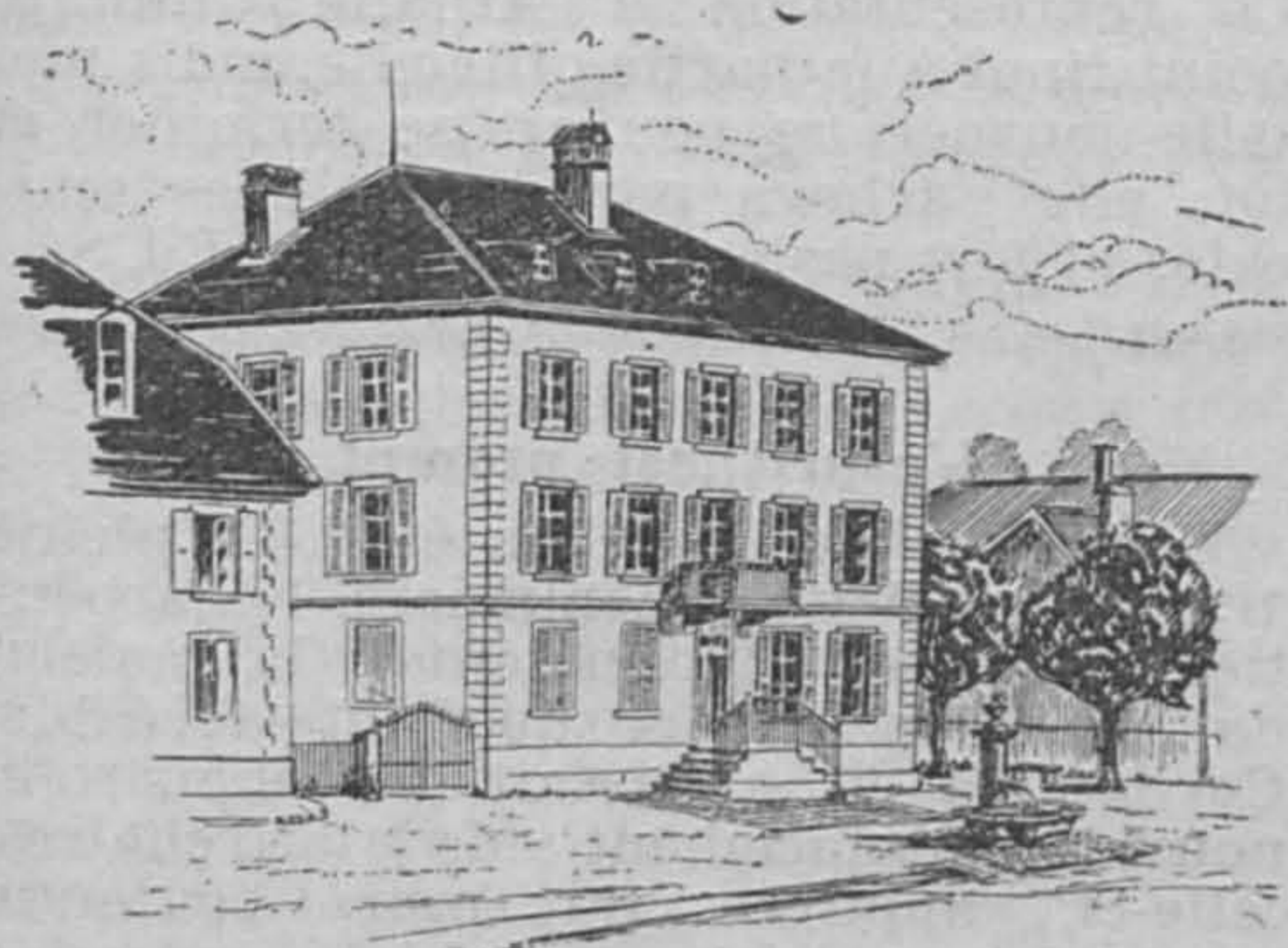
Venaient ensuite, avant les belles paroles de M. Cavin que nous avons rapportées, le discours de M. Antoine Borel et deux émouvants témoignages: celui de M. Rosselet et celui de M^{lle} Bourquin. Le premier raconta spirituellement ses souvenirs de la rue du Temple, évoqua les faits, gestes ou attitudes de bien des disparus, entoura de pensées pieuses et fidèles les absents et remercia ceux qui s'étaient donné beaucoup de peine pour « organiser cette fête du souvenir »; elle est, disait-il, « un honneur pour notre école; elle est une joie pour notre cœur. »

Précédant son ancien et vénéré directeur, le dernier mais non le moins écouté des orateurs inscrits — qui, d'ailleurs, jouirent tous d'une sympathique et profonde attention — M^{lle} Bourquin sut dominer une émotion légitime pour dire à son tour, de sa voix nette, tout ce qu'elle-même et ses camarades, les jeunes, éprouvaient en cet heureux anniversaire.

« Oh ! si nous pouvions vous faire comprendre, s'écria-t-elle, avec quelle

impatience nous avons attendu cette journée, avec quel zèle, quel entrain, nous avons préparé notre fête! Vous êtes venus et vous avez promis d'oublier aujourd'hui tous vos soucis... Il faut écouter l'appel de vos cadets. Joignez-vous de grand cœur à notre immense enthousiasme. Il fut et sera toujours notre meilleure arme pour défendre sans cesse notre vieille école!»

M. Cavin, qui devait encore adresser un message radiophonique à tous les



L'Ecole secondaire de Fleurier.

anciens élèves de l'école, acheva, par son beau discours, cette cérémonie commémorative entrecoupée d'intermèdes musicaux.

Il restait juste le temps, avant le banquet, de renouer connaissance et de prendre une photographie de l'école et de tous les participants. Avant d'achever le récit de cette mémorable journée, je voudrais jeter un coup d'œil dans la brochure que M. Cavin rédigea pendant ses vacances d'été et qui contient, avec de nombreuses illustrations, un aperçu historique et de précieux témoignages. Un procès-verbal de la commission d'éducation retrace la séance du 1^{er} avril 1862 et contient la première mention relative à l'Ecole secondaire de Fleurier. Trois mois plus tard, le directeur de l'instruction publique approuvait la création de la dite école et promettait une subvention de l'Etat pour l'instituteur. La décision, prise le 11 août par la commission, fut ratifiée par le Conseil général le 22 septembre.

Le poste mis au concours, un seul candidat se présente: M. Henri Messeiller. Pour le mirifique traitement de 2000 fr. par année, il devait enseigner: le français, la géographie, l'histoire, l'instruction civique, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la tenue des livres, la physique, la chimie, la botanique, la zoologie, la géologie et la cosmographie! On se félicite de vivre à une époque où les autorités perçoivent mieux la limite des forces humaines et mesurent moins chichement leurs loisirs aux éducateurs... L'Ecole secondaire s'ouvre le 1^{er} décembre 1862: 18 élèves, 36 heures de leçons par semaine. Sur la demande de M. Messeiller, on le dispense des leçons le samedi après-midi, mais à la condition qu'il consacra cette demi-journée à des courses d'histoire naturelle avec ses élèves!!!...

Petit à petit, le corps enseignant (!) s'augmente de maîtres spéciaux, puis, après avoir déménagé, encouru la menace d'une suppression, l'école est réorganisée en 1872; elle débute le 1^{er} janvier 1873 avec deux maîtres principaux et huit élèves (ils seront cinquante-huit en 1877). En 1890, l'école se transforme en Ecole secondaire industrielle avec trois années d'étude. MM. J. Cavin et Ed. Wasserfallen occupent les postes principaux. Ils développent l'école, instituent une classe supérieure dans le trimestre précédant les examens d'Etat. Ils donnent, dans cette classe, douze à quinze heures de leçons hebdomadaires sans aucune rémunération et présentent aux examens d'Etat plusieurs élèves qui obtiennent leur brevet de connaissances. C'est à l'initiative de ces deux jeunes et courageux professeurs que Fleurier doit son Ecole normale. Notre établissement compte depuis 1904 deux années inférieures constituant l'Ecole secondaire proprement dite et une Ecole normale dont le programme comprend trois années d'études. Il a prospéré, enregistrant certaines années plus de 170 élèves. De 1905 à 1937, 275 élèves ont obtenu leur brevet de connaissances. M. Henri Robert, le directeur actuel, et son corps enseignant, s'efforcent de justifier l'existence d'une Ecole secondaire et normale à Fleurier et d'en maintenir la qualité.

Ce coup d'œil jeté sur l'aperçu histo-

rique rédigé par M. Cavin, reprenons le récit de la la journée du 2 octobre.

Le banquet officiel réunissait près de 400 convives dans la grande salle du Casino. Les élèves avaient le leur dans une autre salle et se rappelèrent au bon souvenir de leurs aînés par un aimable télégramme. Le brouhaha que l'on devine ne nous empêcha pas d'écouter, entre autres orateurs, M. Primault, directeur de l'École secondaire du Locle, qui sut nous apporter, avec une amabilité sincère dont nous le remercions encore chaleureusement, les félicitations et les vœux de tous nos collègues du canton. Après cette partie gastronomique et bruyamment cordiale, on se rendit au temple pour assister à la représentation d'« Athalie ». Des articles généralement accueillis par le « Courrier du Val-de-Travers » avaient présenté la pièce au public. Il y eut plusieurs représentations, mais celle du 2 octobre appartenait à nos hôtes. On n'avait rien épargné pour assurer la réussite d'un tel spectacle.

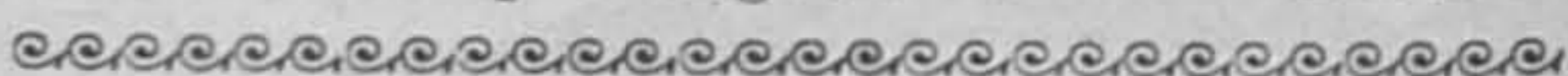
La scène, précédée de trois hauts gradins réservés aux choristes, s'élevait sur l'emplacement du chœur et dessinait un trapèze dont la rampe figurait la grande base. Comme décor, des tapis d'Orient ; au fond, sous un dais, le trône de Joas.

Les élèves, habillés et grimés au collège, se rendaient en procession au temple, où ils pénétraient en deux théories parallèles: d'abord les acteurs, puis les choristes. Les premiers gagnaient les coulisses par deux escaliers latéraux et leurs camarades, tout de blanc vêtues, s'asseyaient sur les gradins, tandis qu'un orchestre jouait la marche solennelle qui ouvre la partition de Moreau, le modeste musicien contemporain de Racine. Quand la musique se tut, les choristes formaient comme un vivant piédestal aux acteurs, qui s'approchaient lentement de la rampe.

On devine l'énervement des élèves. Pendant des semaines, on avait étudié les chœurs, pioché son rôle. Le succès allait-il récompenser tant d'efforts et de bonne volonté? Eh bien! les aînés avouèrent qu'ils étaient enchantés de leurs cadets et le chroniqueur du « Courrier » put constater la satisfaction unanime

des spectateurs. Nous dirons simplement que nous avons admiré l'attitude et la ferveur des élèves, conscients de leur privilège et tout pénétrés de la beauté de ce chef-d'œuvre: « Athalie »!

Membre de l'orchestre, nous avons eu la joie, au cours des représentations destinées au grand public, de saisir, dans la physionomie des spectateurs, tous les signes d'une attention profonde et quasi religieuse. Oui, mes chers cadets, vous n'avez pas été indignes de vos aînés! La représentation d'« Athalie » mit le point final à la partie officielle, mais une telle journée ne pouvait se terminer si tôt: elle s'acheva par des veillées amicales et fort prolongées. Ed. S.



L'esprit est prompt...

Le temple de Corcelles était en pleine transformation; menuisiers, charpentiers, peintres redonnaient à la maison de Dieu un aspect neuf et agréable. Ce jour-là, il s'agissait de choisir le nouvel emplacement de la chaire; celle-ci, appuyée au mur, soutenue par des madriers, semblait attendre l'opinion du pasteur, du secrétaire communal, des maîtres d'état. Afin de mieux juger, le ministre, dans un bel élan, gravit prestement les marches; mais l'édifice était branlant. Alors le secrétaire de commune de s'écrier:

— Attention, Monsieur le pasteur, la chaire est faible!

Mauvaise bonne

- Tu te rappelles X?
- Parbleu!
- Eh bien! il a épousé sa bonne.
- Eh bien!
- Et maintenant, il la trouve mauvaise!

Rectifications des foires pour 1939

- Berne: Foire de 2 semaines: fin mars et début d'avril.
- La foire fixée du 16 au 30 avril est supprimée.
- Niederbipp (Berne): 12 avril au lieu du 5.
- Orbe: 13 février. - 13 mars. - 10 avril.
- Sion: 22 avril au lieu du 15.
- Soleure: 10 avril au lieu du 17.

De Boiteuxburgo à Berthoud City

(AVEC ILLUSTRATION)

La Nouvelle société helvétique et sa commission des Suisses à l'étranger a publié, en 1931, un fort beau et intéressant volume intitulé *Les Suisses dans le vaste monde*, dans lequel figurent plusieurs Neuchâtelois.

Mais l'histoire de l'émigration suisse et de l'établissement de nos compatriotes dans tous les recoins de l'écorce terrestre comporte une telle somme de connaissances et de recherches que toute publication à ce sujet est nécessairement incomplète et fragmentaire. Même si l'on voulait ne s'occuper que des Neuchâtelois hors de nos frontières, l'œuvre serait surhumaine. Il faut donc se contenter de bribes.

Le hasard, fort heureusement, vient nous aider à combler des lacunes et à écrire aujourd'hui un petit chapitre nouveau sur les Neuchâtelois dans le vaste monde. Et ce hasard s'est présenté, récemment, sous la forme d'une lettre d'un officier de la marine brésilienne à l'officier de l'état civil de Travers.

Le signataire, M. Lucas-Alexandre Boiteux, à Rio-de-Janeiro, disait ceci :

« Je vous serais très reconnaissant de me donner des renseignements sur l'état présent et les origines des familles Boiteux et Montandon, « radiquées », je le crois, il y a des siècles, à cette riante contrée. Mon grand-père, Luc, fils de François Boiteux et de Marianne Montandon, né en 1796, était originaire du Val-de-Travers. »

Les vieux registres de paroisse furent consultés et l'on constata que Luc Boiteux, né le 14 décembre 1796 et baptisé le 27 à Travers, avait pour ancêtres d'authentiques Neuchâtelois du Val-de-Travers portant les noms : Boiteux, Montandon, Bertholet, Grezet, Jeanneret, Perrin et Perrinjaquet.

D'une biographie en portugais de la

famille Boiteux, du Brésil, nous extrayons les indications suivantes :

Luc Boiteux fit des études classiques qu'il poursuivit à l'Université de Bonn, apprit l'allemand, l'italien et l'anglais (plus tard, l'espagnol et le portugais) et parcourut l'Autriche et l'Italie. Il fut d'abord secrétaire du grand-duc de Toscane, puis partit pour l'Amérique du Sud où, s'associant à un Suisse allemand nommé Kühne, il ouvrit, en 1836 à Rio-de-Janeiro, une maison d'exportation et d'importation. Il changea plusieurs fois de résidence au Brésil, mena une existence de colon et de négociant et mourut en 1854.

De son mariage avec une Française, Anastasie Bouquet, il eut plusieurs enfants, dont Henrique-Carlos, né le 11 février 1838 et baptisé à Porto Bello. Après de bonnes études, ce fils débuta dans le commerce, prit une part active à la vie publique et militaire de son pays natal, parvint au grade de colonel et participa au développement et à la colonisation de certaines régions du Brésil. On le considère comme l'un des fondateurs de Nova Trento, de laquelle il écrivit une monographie publiée après sa mort (1894). Son buste, que nous reproduisons ci-après, orne une des places publiques de cette localité.

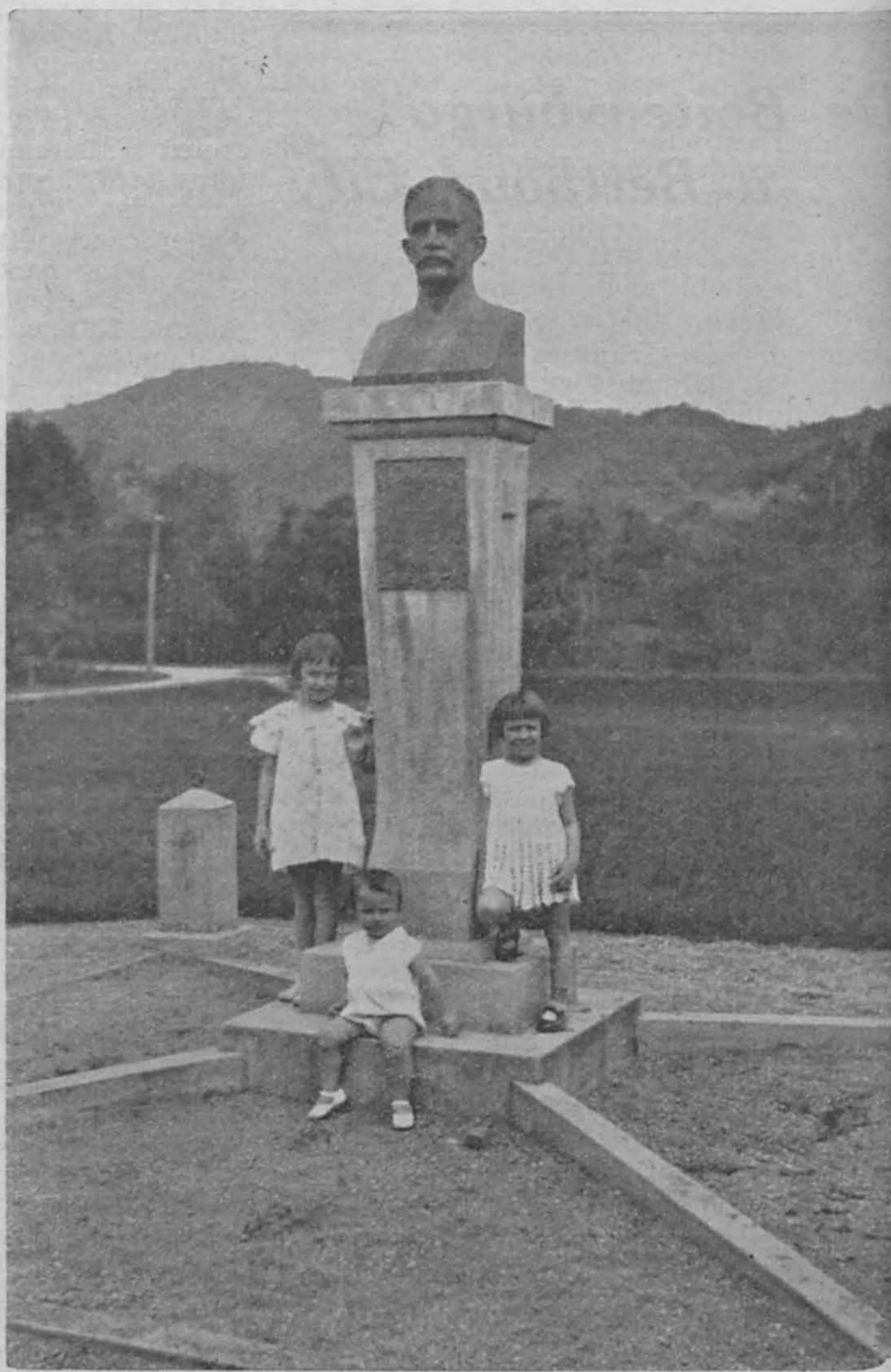
De son mariage, en 1860, avec Marie-Caroline Jacques, fille d'un armateur, il eut neuf enfants, dont quatre fils qui occupèrent et occupent encore des situations en vue au Brésil : Hyppolyte est colonel ; Henrique, amiral, est l'auteur d'un ouvrage sur « Annita Garibaldi » paru en 1935 ; José-Arthur, « desembargador »¹, fit des études de droit, de sociologie et de commerce, du journalisme et de l'administration publique, à côté d'une vie de savant ; on connaît de lui un *Dictionnaire historique et géographique de l'Etat de Santa-Catharina*, en deux volumes, et de nombreuses publications qui témoignent d'un esprit scientifique et d'un grand dévouement à la chose publique.

Le cadet des fils du colonel Henrique-Carlos Boiteux : Lucas-Alexandre, n'a pas moins fait honneur à son pays d'adop-

¹ Juge conseiller des cours suprêmes de justice.

tion et à sa famille que ses frères aînés. Parvenu au grade de capitaine dans la marine de guerre, il est aussi l'auteur de publications importantes parmi lesquelles deux volumes d'histoire de Santa-Catharina, adoptés officiellement dans les écoles, et deux ouvrages consacrés à la marine brésilienne, à ses campagnes et à ses anciens ministres.

Le goût des recherches historiques devait engager M. Lucas-Alexandre Boiteux à connaître mieux l'origine et le berceau de sa famille. C'est ainsi qu'il a pris contact avec le pays de Neuchâtel et que le *Messenger boiteux* a pu constater que des descendants d'humbles habitants du Val-de-Travers, sous une autre latitude, se sont distingués par leur travail, leur persévérance et leur goût — très neuchâtelois aussi — pour les sciences historiques, géographiques et militaires et qu'en reconnaissance de leur dévouement à leur nouvelle patrie une localité brésilienne porte désormais leur nom: *Boiteuxburgo*. Le *Messenger boiteux* est très désireux de connaître mieux ce bourg qui porte aussi son nom.



Le buste du colonel Henrique-Carlos Boiteux à Nova Trento.

* * *
Ce lieu-dit venait à peine d'être ajouté à la liste ouverte, en 1735 déjà, par la fondation Purrysburg, dans la Caroline (U.S.A.), qu'un nouveau nom neuchâtelois de localité était porté à la connais-

sance du *Messenger boiteux*. Des Etats-Unis, on demandait aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, de Lausanne et de Genève, s'il était possible de retrouver la trace des ancêtres du capitaine

Edouard-Louis Berthoud dont le nom a été donné à *Berthoud City*, dans le Colorado.

Un numéro du 23 septembre 1937 du journal *The Berthoud Bulletin*, joint à la demande de recherches, contenait, à propos du capitaine Berthoud, une notice que nous résumons brièvement.

Parmi les hommes qui ont rendu de précieux services en établissant le système ferroviaire du Colorado, il faut noter le capitaine Edouard-Louis Berthoud, né à Genève en 1828. Son père vint à New-York City en 1830, puis se transporta avec sa famille à New-York Central en 1832, où le jeune Berthoud commença ses études. En 1849, il obtint le diplôme avec mention honorable de l'Union Collège de New-York et embrassa la profession d'ingénieur. Comme tel il travailla de 1851 à 1852 au chemin de fer du Panama, puis dans d'autres régions des Etats-Unis, notamment à Leavenworth City de 1855 à 1860. Attiré par les brillants récits du Pic du Pike, il mit ses bagages sur un char à quatre mules et, avec sa jeune femme Helen-S. Farrell, se rendit à travers les plaines jusqu'à Golden City, dans le Colorado. Engagé dans les mines, il eut quelques succès.

En 1861, il explora la région de la source de Clear Creek et, le 15 mai, découvrit un passage conduisant à Middle Park, lequel passage reçut son nom. Ensuite de cette découverte, le « Central Overland and California Express Company » le chargea d'établir une voie par le Berthoud Pass jusqu'au Grand Lac Salé.

De 1862 à 1866, Edouard-Louis Berthoud prit des grades dans l'armée chargée de réprimer des troubles au Colorado, au Kansas et dans le Missouri et d'occuper les forts de ces régions.

Le 4 juillet 1866, il quitta définitivement le service militaire et résida dès lors à Golden, Colorado, se vouant à sa profession d'ingénieur et à la construction et aux tracés de plus de mille milles de chemin de fer.

Le capitaine Berthoud remplit plusieurs charges publiques, celle de maire, par exemple; il s'intéressa aux écoles publiques, notamment à l'Ecole des

mines, et à tout ce qui contribuait au développement des ressources du Colorado.

Il est mort le 13 juin 1908, à Golden, sans laisser de postérité mâle. En novembre 1937, la ville de Berthoud a commémoré ses fondateurs par un « Jour Berthoud ». C'est pour cette circonstance que l'origine du capitaine Berthoud a été recherchée et que les Archives de l'Etat de Neuchâtel ont pu établir que ce pionnier, né à Genève le 29 mars 1828, est le fils d'un Neuchâtelois né à Londres en 1787, fils lui-même d'un horloger né à Vuillerens en 1753 et que tous font partie d'une branche de la famille Berthoud-Esaïe, originaire de Fleurier, établie à Grancy, dans le canton de Vaud, dès le début du XVIII^{me} siècle.

La vie des Boiteux et du capitaine Berthoud, résumée ci-dessus, ainsi que celle de tous ces Neuchâtelois qui, à l'étranger, honorent leur pays d'origine, devrait être mieux connue encore, car elle est un bel exemple d'énergie, de courage, de savoir-faire et de dévouement. Peut-être, un jour, le *Messenger boiteux* reviendra-t-il avec un peu plus de détails sur l'existence de ces colonisateurs neuchâtelois.

Table des matières

Chronique des événements (p. 37). — Nécrologie neuchâteloise (p. 46). — Premier Mars 19.., par Blanche Schmid-Ruedin (p. 57). — Le monument du Refuge, par M. J. (p. 60). — L'horlogerie suisse en 1937, par G. (p. 62). — La nouvelle gare de Neuchâtel, par O. E. (p. 64). — Au temps d'une fois! par Fernand Monnier-Fallet (p. 66). — La fête des eaux à la Chaux-de-Fonds, par G. Montandon (p. 68). — Le camp de la Sagne, par F. M. (p. 71). — Familles neuchâteloises (p. 73). — Nos artistes: Alfred Blailé, par Maurice Jeaneret (p. 76). — Il y a cent ans (p. 78). — La pendule neuchâteloise, par Alice Peillon (p. 79). — Le panneau de la gare de Neuchâtel (p. 83). — Le 75^{me} anniversaire de l'Ecole secondaire de Fleurier, par Ed. S. (p. 85). — De Boiteuxburgo à Berthoud City (p. 89).

EN VENTE
 A
L'IMPRIMERIE CENTRALE

1, rue du Temple-Neuf, 1

NEUCHATEL

et chez tous les libraires



L'Imprimerie Centrale
 fournit tout genre d'imprimés
 pour le commerce, l'industrie
 et les particuliers. Travaux
 simples et de luxe. Journaux,
 volumes, rapports, revues,
 brochures, catalogues, prix
 courants, circulaires, factures,
 papier à lettres, affiches,
 programmes, lettres de mariage,
 cartes de visite, menus, etc.,
 etc.



1	1
2	2 2 4
3	2 3 6 9
4	2 3 4 8 12 16
5	2 3 4 5 10 15 20 25
6	2 3 4 5 6 12 18 24 30 36
7	2 3 4 5 6 7 14 21 28 35 42 49
8	2 3 4 5 6 7 8 16 24 32 40 48 56 64
9	2 3 4 5 6 7 8 9 18 27 36 45 54 63 72 81
10	2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100
11	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 22 33 44 55 66 77 88 99 110 121
12	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144
13	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169
14	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196
15	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225
16	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256
17	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289
18	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324
19	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361
20	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400

ABONNEZ-VOUS

A LA

**FEUILLE D'AVIS
 DE NEUCHATEL**

Rue du Temple-Neuf, 1



Le journal le plus répandu
 au chef-lieu, dans le reste
 du canton et les contrées
 avoisinantes. Grâce à son
 fort tirage, la *Feuille
 d'Avis de Neuchâtel* est un
 organe de publicité de 1^{er}
 ordre. Publie les nouvelles
 du jour. Service télégraphique.
 Correspondants particuliers,
 feuilletons et variétés de
 toute sorte, etc., etc.



SI VOUS DÉSIREZ : DE L'HORLOGERIE, BIJOUTERIE - ORFÈVRE
 adressez-vous en toute confiance à **HENRI PAILLARD** NEUCHATEL
 RÉPARATIONS -:- Téléphone 52.281 — SEYON 12 —

Prix de cet almanach : 75 centimes